



SCHEMA DEPARTEMENTAL DE VOCATION PISCICOLE

DEPARTEMENT DE LA DROME

Volume 3 : Annexes

Révision 2010



DDT Drôme



SOMMAIRE ANNEXES

SOMMAIRE ANNEXES.....	1
ANNEXE 1 : AAPPMA DROMOISES.....	3
ANNEXE 2 : LOTS DU RHONE	4
ANNEXE 3 : PLANS D'EAU SOUS GESTION DES AAPPMA OU DE LA FEDERATION.....	6
ANNEXE 4 : ESPECES PISCICOLES DU DEPARTEMENT	7
ANNEXE 5 : CATEGORIES PISCICOLES DES COURS D'EAU	8
ANNEXE 6 : REPEUPLEMENT EN 1 ^{ERE} CATEGORIE	9
ANNEXE 7 : REPEUPLEMENT EN 2 ^{EME} CATEGORIE.....	10
ANNEXE 8 : STATIONS DE PECHE ELECTRIQUES D'INVENTAIRE	11
ANNEXE 9 : PISCICULTURES.....	13
ANNEXE 10 : MICROCENTRALES	20
ANNEXE 11 : CENTRALES HYDROELECTRIQUES (P > 4.500 KW)	22
ANNEXE 12 : MASSES D'EAU SUPERFICIELLES	23
ANNEXE 13 : RESERVOIRS BIOLOGIQUES.....	26
ANNEXE 14 : ARRETE PREFECTORAL DE PECHE EN DROME 2010	28
ANNEXE 15 : RESERVES DE PECHE ACTIVES	34
ANNEXE 16 : SIGNIFICATION DES ABREVIATIONS.....	35
ANNEXE 17 : FICHES RIVIERE	37
- Les Orons et les Collières.....	38
- Le Régrimay	40
- Le Bancel.....	41
- La Galaure aval	43
- La Bouterne	45
- La Veunes.....	46
- L'Herbasse aval.....	47
- L'Herbasse médiane.....	49
- L'Herbasse amont.....	51
- Le Chalon	53
- La Savasse aval	54
- La Savasse amont.....	55
- La Joyeuse	56
- L'Isère.....	57
- La Bourne aval et la Lyonne	58
- La Vernaison.....	60
- La Barberolle aval.....	62

- La Barberolle amont	64
- La Véore aval.....	65
- La Véore amont	67
- La Drôme aval	68
- La Drôme médiane	70
- La Drôme amont	72
- La Sye	74
- La Gervanne aval	76
- La Gervanne amont.....	78
- La Roanne amont	79
- Le Bès	80
- Le Roubion aval.....	81
- Le Roubion amont	83
- Le Jabron.....	84
- La Vence	86
- La Berre.....	87
- Le Lauzon amont.....	88
- Le Lez médian	89
- Le Lez amont.....	91
- L'Aulière.....	92
- Le Pègue et le Rieumeau	93
- L'Eygues médian	94
- L'Eygues amont et l'Armalauze	95
- Le Bentrax	96
- L'Oule amont et l'Establet.....	97
- L'Ouvèze médiane.....	98
- L'Ouvèze amont et le Charruis	100
- Le Derbous	101
- Le Menon.....	102
- La Méouge aval	103
- La Méouge amont.....	104
ANNEXE 18 : TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES ACTIONS.....	105
- TB 1 : Bassins du bas Dauphiné	105
- TB 2 : Bassin de l'Isère.....	106
- TB 3 : Bassins de la Véore et de la Barberolle	107
- TB 4 : Bassin de la Drôme	108
- TB 5 : Bassins du Roubion et du Jabron	109
- TB 6 : Bassins du Lez, de la Berre et du Lauzon.....	110
- TB 7 : Bassin de l'Eygues.....	111
- TB 8 : Bassins de l'Ouvèze et de la Méouge	112

ANNEXE 1 : AAPPMA DROMOISES

NOM DE L'ASSOCIATION	Président actuel	SIEGE	NOMBRE D'ADHERENTS (2009)
Amicale des pêcheurs de Saint-Christophe-et-le-Laris	Thierry PIPET	Mairie de Saint-Christophe-et-le-Laris	152
Anguille Donzéroise	Alain CHAROUSSET	Mairie de Donzère	842
Association d'Albon	Julio COLLADO	Mairie d'Albon	160
Association de Lens-Lesteng	Alain FAYAN	Mairie de Lens-Lesteng	35
Association des pêcheurs de la plaine de Valence	Alain MERINDOL	112 rue Jules Bochirol - Bourg-les-Valence	2 996
Entente Halieutique de la basse vallée de la Drôme	Joel MAUGARD	Mairie de Livron	487
Gaule Anneyronnaise	Jean NOIR	Mairie d'Anneyron	211
Gaule Colonzelloise	Stéphane CASERA	Mairie de Colonzelle	31
Gaule de l'Eygues et l'Oule	Etienne LATIL	Mairie de Nyons	499
Gaule du Royans	Gilles FRANCOIS	Mairie de St-Jean-en-Royans	327
Gaule Loriolaise	Jacques POURCHAILLE	Mairie de Loriol	237
Gaule Montilienne	Christian BRELY	Maison des Sociétés - Montélimar	1 830
Gaule Pierrelattine	Jacques ROUSTANT	Maison des Associations - Pierrelatte	182
Gaule Rambertoise	Gabriel REVOUY	Maison de la Pêche, rue du Rhône - St-Rambert-d'Albon	356
Gaule Romanaise et Péageoise	José SOTO	Maison du Pêcheur - Romans-sur-Isère	3 256
Gaule Tricastine	Denis RIBIERE	Mairie de Taulignan	294
La Truite Dioise	Emile MALICORNE	42 rue Buffardel - Die	531
Parfaits pêcheurs de St-Vallier	Jacques MONTEIL	Maison des Associations - St-Vallier	440
Pêcheurs de la moyenne vallée de la Drôme	Colette UYTTERHAEGEN	Mairie d'Eurre	747
Préservatrice de la Gervanne	Henri GRAS	Mairie d'Ombèze	260
Truite Bouternoise	Diego LESCHES	Quartier Mathieu - Chantemerle-les-Blés	56
Truite de Bourdeaux	Olivier MERVEILLE	Mairie de Bourdeaux	157
Truite de la Galaure	Michel POUSSÉ	Mairie d'Hauterives	382
Truite de la Méouge	Dominique MIONE	Bar l'Europe - Sédéron	52
Truite de la Vèbre	Jean VALESA	Mairie de Saou	42
Truite de la Véore	Jean-Emmanuel GREGORIO	Mairie de Chabeuil	429
Truite de l'Ouvèze	Jean VAN HERZEELE	Mairie de Buis-les-Batronnies	233
Truite des Veuzes et d'Oron	Laurent TROUILLET	Mairie de Manthes	363
Truite du Désert	Claude LAUDET	Mairie de St-Nazaire	42
Truite du Jabron	Jules ROSELLO	Mairie de La Bégude-de-Mazenc	122
Truite du Lez	Fabrice CORELLINO	Mairie de Montjoux	111
Truite du Vercois	Christian CARLETTI	Mairie de La Chapelle-en-Vercois	131
TOTAL :			15993

ANNEXE 2 : LOTS RHONE

<u>Cours d'eau</u>	<u>Lot</u>	<u>Limite amont</u>	<u>Limite aval</u>	<u>Long.</u>	<u>Réserves selon arrêté interdépartemental des 16 et 20.12.04</u>	<u>A.P.P.M.A.26</u>
26 RHONE	D 9	Axe du pont de Serrières (PK 58.800)Rhône Canal de dérivation du pont RN 82 (PK 58.600)	PK 63.500 Confluence avec le RHONE du canal de dérivation ()	4700 m. 4400 m.	RESERVE DES OUVRAGES DE SABLONS -250m à l'aval sur les deux rives RESERVE DU SEUIL DE PEYRAUD - 100m à l'aval rive droite	Les Amis du Rhône Annonay,
26 RHONE	D 10	PK 63.500	Axe du pont d'ANDANCE (PK 68.770)	5270 m.		G. Rambertoise
26 RHONE	D 11	Axe du pont d'ANDANCE (PK 68.770)	Axe du pont de St VALLIER (PK 75.550)	6780 m.		G. Annonéene,
26 RHONE	D 12	Axe du pont de St Vallier (PK 75.550)	PK 82.000	6450 m.		Parfaits Pêcheurs de St Vallier
26 RHONE	D 13	PK 82.000 Canal de dérivation depuis sa jonction amont avec le Rhône (PK 82.6)	PK 88.000 Canal de dérivation jusqu'à sa confluence avec le Rhône (PK 86.600)	6000 m. 4000 m.	RESERVE DU BARRAGE D'ARRAS --150m à l'aval sur les deux rives) RESERVE DES OUVRAGES DE GERVANS -270m à l'aval sur les deux rives	G.R.P.
26 RHONE	D 14	PK 88.000	PK 92.000	4000 m.		Union des Pêcheurs de Tournon
26 RHONE	D 15	PK 92.000	PK 98.950	6950 m.		G.R.P.
26 RHONE	D 16	PK 98.950 Canal de dérivation depuis sa jonction amont avec le Rhône	Confluent de l'ISERE (PK 104.000) Canal de dérivation jusqu'au PK 104.000	5050 m.	RESERVE DU BARRAGE DE LA ROCHE DE GLUN -150m à l'aval sur les deux rives RESERVE DU BARRAGE DE L'ISERE -150m à l'aval sur les deux rives	APPV
26 RHONE	E 1	confluent de l'ISERE PK 104.000 Canal de dérivation depuis le PK 104.00	Amorce de la digue en aval du pont de VALENCE (PK 110.150) Rd Canal de dérivation du PK 104 à la restitution	6150 m. 4000m	RESERVE DES OUVRAGES DE BOURG LES VALENCE -260m à l'aval sur les deux rives	APPV
26 RHONE	E 2	Amorce de la digue en aval du pont de VALENCE (PK 110.150) R.D.	PK 115.500	5350 m.		APPV
26 RHONE	E 3	Canal de dérivation depuis sa jonction amont avec le Rhône PK 115.500	Canal de dérivation jusqu'au PK 121.000 PK 121.000	5500 m.	RESERVE DU BARRAGE DE CHARMES -400m à l'aval sur les deux rives	APPV
07 RHONE	E 4	PK 121.000 Canal de dérivation jusqu'au PK 121.000	PK 126.000 Canal de dérivation jusqu'au confluent avec le canal	5000 m.	Sur canal de dérivation : Ecluse de BEAUCHASTEL Aval rive droite et rive gauche : 300 m	Gaule Livronnaise,
07 RHONE	E 5	PK 126.000	PK 131.000	5000 m		La Truite du Bas Eyrieux
07 RHONE Petit Rhône	E 5 Bis	PK 126.900 R.G.	PK 130.900 R.G.	4000 m		Gaule Livronnaise
07 RHONE	E 6	PK 131.000	PK 135.560 (barrage)	4560 m		Gaule Pouzinoise,
07 RHONE (Lone Brancassy)	E 6 Bis	PK 134.750	PK 136.250 (1° tenon en amont de l'embouchure de la « Payre »)	1500 m		Gaule Pouzinoise

<u>Cours d'eau</u>	<u>Lot</u>	<u>Limite amont</u>	<u>Limite aval</u>	<u>Long.</u>	<u>Réserves selon arrêté interdépartemental des 16 et 20.12.04</u>	<u>A.P.P.M.A.26</u>
07 RHONE	E 7	PK 135.560 (barrage) Canal de dérivation PK 135.560	PK 141.000 Canal de dérivation PK 141.000	5440 m 5440 m	BARRAGE DU POUZIN Aval de l'ouvrage canal de fruite de la microcentrale rive droite: 100 m bras : 50 m	Gaule Loriolaise,
07 RHONE	E 8	PK 141.000 Canal de dérivation	PK 145.500 Canal de dérivation jusqu'à son confluent avec le Rhône	4500 m	Ecluse de LOGIS NEUF Aval rive gauche et rive droite : 300 m	Gaule Cruassienne
07 RHONE	E 9	PK 145.500	PK 150.000	4500 m		Gaule Cruassienne,
07 RHONE	E 10	PK 150.000 Canal de dérivation du barrage	Axe du pont suspendu du TEIL (PK 158.200 + 3 caissons en rive gauche) Pont du TEIL sur canal	8200 m	BARRAGE DE ROCHEMAURE Aval rive gauche et rive droite : 60m	Gaule Montilienne
07 RHONE	E 11	PK 158.200 Canal de dérivation Pont du TEIL	PK 161.000 PK 161.00	2800 m		Brême du Teil
26 RHONE	E 11 Ter	PK 161.000 (y compris les lones du détroit de la Roussette et de CHATEAUNEUF dans les limites du lot).	PK 164.000 (y compris les lones du détroit de la Roussette et de CHATEAUNEUF dans les limites du lot).	3000 m		Brême du Teil
26 RHONE	E 12	PK 164.000 (y compris les lones de la Roussette, la Roubine et de la Tuilière dans les limites du lot).	Axe du pont de DONZERE PK 169.580 (y compris les lones de la Roussette, la Roubine et de la Tuilière dans les limites du lot).	5580 m		Brochet Vivarois
26 RHONE	E 12 Bis	Axe du pont de DONZERE PK 169.580 (y compris la lone de la Touranne en aval du C.D. 86 dans les limites du lot).	Barrage de DONZERE PK 171.500 (y compris la lone de la Touranne en aval du C.D. 86 dans les limites du lot).	2080 m		Brême du Teil
07 RHONE	E 13	PK 171.500 Barrage de DONZERE	PK 177.000	5500 m	RESERVE DU BARRAGE : - 200 m à l'aval sur les deux rives y compris échelle à poissons	Anguille Donzéroise
07 RHONE	E 13 Bis	Bras de l'île des Dames Rive droite du Rhône		3000 m		Brême de Bourg St Andéol
07 RHONE	E 13 Ter	Bras de Malaubert Lone de Dions Rive gauche du Rhône		5550 m	500 m à l'amont de la confluence avec le Rhône	Gaule Pierrelattine
07 RHONE	E 14	PK 177.000	PK 184.000	7000 m		Brême de Bourg St Andéol
07 RHONE	E 15	PK 184.000	PK 191.000 confluence avec l'ARDECHE	7000 m		Amicale des Pêcheurs de Bollène
07 RHONE	E15 bis	PK 187 000 lone de Malatras	PK 189 000	2000 m		
07 Rhone Gravières	E 16	PK 164.000 environ gravières et plans d'eau à CHATEAUNEUF du RHONE) 10 plans d'eau sur 8 ha environ	10 plans d'eau s : 8 ha environ			Gaule Montilienne
26 CANAL DE DONZERE	1	PK 170.200	PK 174.650 Axe du pont de la R.N. 7	4450 m		Anguille Donzéroise,
26 CANAL DE DONZERE	2	PK 174.650 Axe du pont de la R.N. 7	PK 180.545 Axe du pont du CD59	5885 m		Gaule Pierrelattine

ANNEXE 3 : PLANS D'EAU SOUS GESTION AAPPMA OU FDPMA

GESTIONNAIRE	Commune	Plan d'eau	Catégorie	Superficie (ha)	Régime juridique	Police de la pêche	Police de l'eau	Peuplement piscicole
Association d'Albon	Andancette	Plan d'eau du Disard	2	0,7	Eau close	DDT 26	non	BBG, COO, GAR, BRE, BRB, TAC, CHE, ANG, PER, PES, PCH
	Beausemblant	Etang de Thiolère	2	0,6	Eau close	DDT 26	non	BRO, GAR, BRE, ROT, CHE, TAC, PER, PES
Truite de la Galaurie	St-Barthélémy-de-Vals	Lac des Vernets	2	4,3	Pisc. loisirs	DDT 26	DDT 26	BRO, BBG, GAR, TAC
	Charmes-sur-l'Herbasse	Lac de Champos	2	9	Eau libre	DDT 26	DDT 26	CCO, GAR, ROT, CHE, TAN, TAC, PER, PES, PCH, OCL
Gaulle Romaneise et Péageoise	Peyrins	Lacs de Bellevue	2	2,5	Eau libre	DDT 26	DDT 26	TAN, GAR, ROT, PER, TAC, TRF, COO, CCU, CMI, BRO, VAI, PES
	Peyrins	Etang de Chaleyre	2	3	Eau libre	DDT 26	DDT 26	BRO, TAC, TRF, GAR, ROT, TAN, COO, CCU, CMI, PES, PCH, OCL
Gaulle du Royans	St-Jean-en-Royans	Plans d'eau de St-Jean	1	0,63	Eau libre	DDT 26	DDT 26	TAC, TRF, VAI, EPI
	Beauvaillon	Lac de Beauvaillon	2	0,9	Eau libre	DDT 26	DDT 26	BRO, TAN, TAC, GAR, COO
Association des pêcheurs de la plaine de Valence	Chateauneuf/Isère	Plan d'eau des Lilas	2	7,2	Eau close	DDT 26	DDT 26	BRO, BBG, SAN, GAR, OCL
	Etoile-sur-Rhône	Plan d'eau du Chez	2	2,2	Eau close	DDT 26	DDT 26	BRO, BBG, SAN, GAR, OCL
Pêcheurs de la moyenne vallée de la Drôme	Eurre	Plans d'eau d'Eurre Lac SNCF	2	1,5	Eau close	DDT 26	non	BRO, BBG, GAR, COO, TAC
	Eurre	Lac carrière	2	3	Eau close	DDT 26	non	BRO, BBG, PER, GAR, COO, TAN, GOU, TAC
Gaulle Montillienne	Montélimar	Plan d'eau de Gourmier	2	0,8	Eau close	DDT 26	non	SAN, BRO, PER, GAR, ABL, CHE, BRE, COO, TAC, PES
	Montboucher-sur-Jabron	Lac de Montboucher	2	0,8	Eau close	DDT 26	non	TAC, BRO, GAR, TAN, COO, BBG, CHE
Gaulle Montillienne	Montélimar	Base de loisirs	2	23	Eau close	DDT 26	non	BRO, SAN, BBG, GAR, COO
	Ancône	Lac aux truites CNR	2	6	Eau libre	DDT 26	Serv. Navigation	TRF, GAR, CCU, GAR
Gaulle de l'Eygues et l'Oule	Chateauneuf du Rhône	3 plans d'eau communaux (Camuse)	2	8	Eau close	Serv. Navigation	non	BRO, SAN, COO, TAN, GAR, BBG, ANG, CHE, PES, PCH
	Chateauneuf du Rhône	10 plans d'eau (gravières) du lot E16	2	10	Eau libre	Serv. Navigation	Serv. Navigation	BRO, SAN, COO, TAN, GAR, BBG, ANG, CHE, PES, PCH
Gaulle de l'Ouvèze	Cornillon-sur-l'Oule	Plan d'eau du Pas des Ondes	2	3	Eau libre	DDT 26	DDT 26	TAC, COO, GAR, TAN, VAN, (BRE ?), ROT, CHE, BAF, GOU, CAR, ANG, PER, PES
	Buis-les-Baronnies	Etang de la Gardette	2	2	Eau libre	DDT 26	DDT 26	TAN, GAR, COO, TAC
Gaulle Pierrelattine	Pierrelatte	Etang Eurodif n°8	2	5	Eau close	DDT 26	non	BRO, GAR, TAN, COO, ANG, SAN, PER, ABL, CHE, BBG
	Bouvaute	Lac de Bouvaute	1	3,5	Eau libre	DDT 26	DDT 26	TRF, TAC, VAI
Fédération 26	La Roche-de-Glun	Golfe des Musards (CNR)	2	3	Eau libre	Serv. Navigation	Serv. Navigation	BRO, COO, SAN, GAR, ABL
	Grâne	Lac des Freydrières	2	4,5	Eau libre	DDT 26	DDT 26	BRO, PER, GAR, GOU, TAC
GRP + Fédération 26	Livron	Lac des Petits Robins	2	2	Eau close	DDT 26	DDT 26	BRO, PER, COO, GAR
	Chabeuil	Plan d'eau des Bas Chassiers	2	0,9	Eau close	DDT 26	DDT 26	BRO, BBG, COO, TAN, GAR, TAC
Fédération 26 + 07	Montmiral	Lac de Montmiral	1	2,5	Pisc. loisirs	DDT 26	DDT 26	TAC, TRF
	Donzère	2 Plans d'eaux de St Ferreol	2	3,5	Eau close	Serv. Navigation	Serv. Navigation	BRO, BBG, PER, SAN, GAR, TAC, COO, ANG, PCH
Fédération 26 + 07	Montélimar	Plan d'eau du Meyrol	2	15	Eau libre	Serv. Navigation	Serv. Navigation	BRO, COO, GAR, TAN, PER, BBG, SAN, ABL, PES, PCH, COO
	Saint-Rambert	Plan d'eau du Lavoit (CNR)	2	0,75	Eau libre	Serv. Navigation	Serv. Navigation	TAC, PER, EPI

	1ère catégorie	2ème catégorie	Total
Nombre de plans d'eau	3	39	42
Superficie totale (Ha)	6,63	123,15	129,78

	1ère catégorie	2ème catégorie	Total
Retenues de barrage	1	/	1
Bourne	/	5	5
Isère	/	6	6
Rhône	1	11	12
TOTAL			

ANNEXE 4 : ESPECES PISCICOLES DU DEPARTEMENT

Code CEMAGREF	Nom commun	Nom scientifique	Famille	présent-disparu	Protégée (national ou européen)
ABL	Ablette	Alburnus alburnus	Cyprinidae	P	Non
ALF	Alose feinte	Alosa fallax	Clupeidae	P	Non
ANG	Anguille	Anguilla anguilla	Anguillidae	P	Oui
APR	Apron du Rhône	Zingel asper	Percidae	P	Oui
BAF	Barbeau fluviatile	Barbus fluviatilis	Cyprinidae	P	Non
BAM	Barbeau méridional	Barbus meridionalis	Cyprinidae	P	Oui
BBG	Black-bass à grande bouche	Micropterus salmoides	Centrarchidae	P	Non
BLN	Blageon	Leuciscus souffia	Cyprinidae	P	Oui
BOU	Bouvière	Rhodeus sericeus	Cyprinidae	P	Oui
BRB	Brème bordelière	Blicca bjoerkna	Cyprinidae	P	Non
BRE	Brème commune	Abramis brama	Cyprinidae	P	Non
BRO	Brochet	Esox lucius	Esocidae	P	Oui
CAS	Carassin	Carassius carassius	Cyprinidae	P	Non
CCO	Carpe commune	Cyprinus carpio	Cyprinidae	P	Non
CMI	Carpe miroir	Cyprinus carpio	Cyprinidae	P	Non
CCU	Carpe cuir	Cyprinus carpio	Cyprinidae	P	Non
CHA	Chabot	Cottus gobio	Cottidae	P	Oui
CHE	Chevesne	Leuciscus cephalus	Cyprinidae	P	Non
EPI	Epinoche	Gasterosteus aculeatus	Gasterosteidae	P	Non
GAM	Gambusie	Gambusia affinis	Poeciliidae	P	Non
GOU	Goujon	Gobio gobio	Cyprinidae	P	Non
GRE	Grémille	Gymnocephalus cernua	Percidae	P	Non
HOT	Hotu	Chondrostoma nasus	Cyprinidae	P	Non
LOF	Loche franche	Nemacheilus barbatulus	Cobitidae	P	Non
LOT	Lotte de rivière	Lota lota	Gadidae	P	Non
LPP	Lamproie de Planer	Lampetra Planeri	Petromyzontidae	P	Oui
OBR	Ombre commun	Thymallus thymallus	Thymallidae	P	Oui
PCH	Poisson chat	Ictalurus melas	Ictaluridae	P	Non
PER	Perche commune	Perca fluviatilis	Percidae	P	Non
PES	Perche soleil	Lepomis gibbosus	Centrarchidae	P	Non
PSR	Pseudorasbora	Pseudorasbora parva	Cyprinidae	P	Non
ROT	Rotengle	Scardinius erythrophthalmus	Cyprinidae	P	Non
SAN	Sandre	Stizostedion lucioperca	Percidae	P	Non
SIL	Silure glane	Silurus glanis	Siluridae	P	Non
SPI	Spirin	Alburnoides bipunctatus	Cyprinidae	P	Non
TAC	Truite arc-en-ciel	Oncorhynchus mykiss	Salmonidae	P	Non
TAN	Tanche	Tinca tinca	Cyprinidae	P	Non
TOX	Toxostome	Chondrostoma toxostoma	Cyprinidae	P	Oui
TRF	Truite commune	Salmo trutta fario	Salmonidae	P	Oui
VAI	Vairon	Phoxinus phoxinus	Cyprinidae	P	Non
VAN	Vandoise	Leuciscus leuciscus	Cyprinidae	P	Oui
APP	Ecrevisse à pieds blancs	Austropotamobius pallipes	Astacidae	P	Non
OCL	Ecrevisse américaine	Orconectes limosus	Cambaridae	P	Non
ASL	Ecrevisse à pattes grêles	Astacus leptodactylus	Astacidae	P	Non
PFL	Ecrevisse de californie (ou signal)	Pacifastacus leniusculus	Astacidae	P	Non

ANNEXE 5 : CATEGORIES PISCICOLES DES COURS D'EAU

Tous les cours d'eau de la Drôme sont classés en 1ère catégorie piscicole,
sauf les cours d'eau ou portions de cours d'eau ci-dessous, classés en 2e catégorie piscicole :

NOM	LIMITE AMONT	LIMITE AVAL
Ancelle	Sur tout son parcours	
Bancel	Viaduc SNCF (Cne d'Andancette)	Confluence avec le Rhône
Beaunette	Sur tout son parcours	
Berre et ses affluents	Confluence avec la Vence (Cne de Vallaurie)	Confluence avec le Rhône
Blayne	Sur tout son parcours	
Blomard et ses affluents	Sur tout son parcours	
Bourne	Hameau de Boverie (Cne de St-Nazaire-en-Royans)	Confluence avec l'Isère
Bouterne	Pont de la RN7 (Cne de Tain-l'Hermitage)	Confluence avec le Rhône
Canal de Chaffit	Sur tout son parcours	
Drôme	Confluence avec le Bez (Cne de St-Romanet de Montmaur-en-Diois)	Confluence avec le Rhône
Epervière	Pont du chemin de l'Epervière (Cne de Valence)	Confluence avec le Rhône
Eygues et ses affluents, sauf le Bentrax et le Léoux	Confluence avec l'Oule (Cne de Rémuzat)	Limite départementale
Fraydière d'allex	Sur tout son parcours	
Fraydière de Grane	Sur tout son parcours	
Galaure	Pont de Villeneuve (Cne de St-Uze et de St-Barthélémy-de-Vals)	Confluence avec le Rhône
Herbasse	Pont de la RD532 (Cne de Clérieux)	Confluence avec l'Isère
Hérein et ses affluents	Limite départementale	Confluence avec le Lez
Isère et ses contre canaux	Limite départementale	Limite départementale
Jabron	Pont de Montboucher (Cne de Montboucher)	Confluence avec le Roubion
Lambres	Sur tout son parcours	
Lausens	Pont (Cne d'Aouste-sur-Sye)	Confluence avec la Drôme
Lauzon	Limites Cnes de St-Restitut et Solérieux	Limite départementale
Leyne	Pont de la RD107 (Cnes de Savasse et la Coucourde)	Confluence avec le Rhône
Lez	Confluence avec la Coronne (Cne de Monségur-sur-Lauzon)	Limite départementale
Lozière	Sur tout son parcours	
Merdarie	Sur tout son parcours	
Meyrol	Sur tout son parcours	
Olagnier et ses affluents	Sur tout son parcours	
Oule	Confluence avec l'Aiguebelle (Cne de la Motte-Chalancon)	Confluence avec l'Eygues
Ouvèze	Confluence avec le Menon (Cne de Buis-les-Baronnies)	Limite départementale
Ozon et affluents	Sur tout son parcours	
Petite Berre et ses affluents	Sur tout son parcours	
Rhône, ses canaux, contre canaux, îlons et mayres	Limite départementale	Limite départementale
Riaille	Pont de l'A7 (Cne de Chateauneuf-du-Rhône)	Confluence avec le Rhône
Rif Alias, canal des Moulins et ses affluents	Sur tout son parcours	
Roubion et ses affluents sauf le Rimandoule, le ruisseau de Salettes et le ruisseau d'Eyzahut	Pont St-Michel (Cne de Soyans)	Confluence avec le Rhône
Ruisseau de Combs	Sur tout son parcours	
Ruisseau de Croze-l'Hermitage	Sur tout son parcours	
Ruisseau de Figuettes	Sur tout son parcours	
Ruisseau de Lambert	Sur tout son parcours	
Ruisseau de l'Enfer	Sur tout son parcours	
Ruisseau de Rionne	Sur tout son parcours	
Ruisseau de Riverolles	Sur tout son parcours	
Ruisseau de St-Fond et ses affluents	Sur tout son parcours	
Ruisseau de Virieu	Sur tout son parcours	
Ruisseau de Voussières	Sur tout son parcours	
Savasse	Pont de la RD538 (Cne de Peyrins)	Confluence avec l'Isère
Talobre	Limite départementale	Confluence avec le Lez
Teyssonne	Pont de la RN7 (Cne de Saulce-sur-Rhône)	Confluence avec le Rhône
Vaures	Sur tout son parcours	
Ventis	Sur tout son parcours	
Véore	Pont de la RN7 (Cne d'Etoile)	Confluence avec le Rhône
Véronne	Sur tout son parcours	

ANNEXE 6 : REPEUPEMENT 1ere CATEGORIE

REPEUPEMENT 1ère catégorie	ŒUFS (TRF)		ALEVINS A RESORPTION (TRF)				ALEVINS NOURIS (TRF)				TRUITELLES DEVERSEES DANS RIVIERES				TOTAL		OMBRES COMMUNS DEVERSES AU STADE JUVENILE (OMBRET)		TRUITES 'SURDENSTAIRES' DANS RIVIERES				TRUITES 'SURDENSTAIRES'								
	BOITES VIBERT	ŒUFS EN VIVACS POUR INCUBATION	DEVERSES DANS RIVIERES		DEVERSES DANS RAU(s) DE GROSSISSEMENT		LIVRES PAR LA FEDERATION		TOTAL ALEVINS DEVERSES DANS RIVIERES		TRUITELLES SAUVAGES		ISSUS DE RAU(S) DE GROSSISSMT APHMA		ISSUS DE PISCICULTURE		ISSUS DU CANAL DE LA BOURNE		TAC		TRF		TOTAL		(TAC) DANS PLANS D'EAU		TOTAL TRUITES 'SURDENSTAIRES'				
			ISSUS DU CENTRE D'INCUBATION DE L'APHMA	LIVRES PAR FEDERATION	TOTAL	ISSUS DU CENTRE D'INCUBATION DE L'APHMA	TOTAL	DEVERSES DANS RIVIERES	DEVERSES DANS RAU(S) DE GROSSISSMT	DEVERSES DANS RIVIERES	DEVERSES DANS RAU(S) DE GROSSISSMT	TOTAL SAUVAGES	ISSUES DE LA FEDERATION	ISSUES DE LA BOURNE	Nb	KG	Nb	KG	Nb	KG	Nb	KG	Nb	KG	Nb	KG	Nb	KG	Nb	KG	
ANNEE 2009																															
A.A.P.P.M.A.																															
Association d'Albon																															
Entente halieutique de la basse vallée de la Diôme				37 000						49000																					
Gaule Anneymontaise			45 000						45000																						
Truite du Jabron																															
Truite de Bourdeaux																															
Truite de l'Ouvèze																															
Truite Bouternoise								2 500	2500																						
Truite de la Vère																															
Truite du Vercors																															
Pêcheurs de la moyenne vallée de la Diôme				41 000					41000																						
Gaule Colonziolaise																															
Truite du Désert				36 000					36000																						
Truite Doise																															
Anguille Donzéroise																															
Gaule Tricastine		200 000		80 000					80000																						
Truite de la Galaurie																															
Association de Lens-Lestang																															
Gaule Loriolaise		10 000																													
Gaule Montliemmoise																															
Truite du Lez				15 000																											
Truite des Veuzes et d'Oron				160 000					160000																						
Gaule de l'Eygues et l'Oule																															
Préservatrice de la Genvenne																															
Gaule Perrelatrine																															
Gaule Romanaise et Péageoise				122 000					105 000																						
Truite de la Vère																															
Amicale des pêcheurs de St-Christophe-et-le-Lanis																															
La Gaule du Royans				200 000					140 000																						
Parfaits pêcheurs de St-Vallier																															
Gaule Rambertoise																															
Truite de la Méouge				40 000					45 000																						
Association des pêcheurs de la plaine de Valence				10 000					80 000																						
Fédération 26																															
				1 300 000					60 000																						
TOTAL	8000	2042000	500000	229000	729000	120000	55000	175000	901000	8280	7100	15380	3500	1500	28925	5875	8825	1765	37750	7640	950	190	38700	7630	11400	2280	500	100	500	100	

ANNEXE 7 : REPEUPLEMENT 2e CATEGORIE

A.A.P.P.M.A.	BROCHET		SANDRE		BLACK-BASS		PERCHE	GARDON	CARPE	TANCHE	CAS	GOUJON	SDF	TRUITE FARIO		TRUITE ARC-EN-CIEL	
	estiv. (u)	juv.-ad (kg)	estiv. (u)	juv.-ad (kg)	estiv. (u)	juv.-ad (kg)								(u)	(kg)	(u)	(kg)
Association d'Albon								200								1000	200
Entente halieutique de la basse vallée de la Drôme															1000	200	100
Gaule anneyronnaise																	
Truite du Jabron																	
Truite de la Vèbre																150	30
Truite de l'Ouvéze							25	25	25	25						2 000	400
Truite Bouternoise																	
Truite de la Véore																200	40
Truite du Vercors																	
Pêcheurs de la moyenne vallée de la Drôme		100				30	300	60	60	60			20			1 800	360
Gaule colonzelloise																	
Truite du Désert																	
Truite Dioise																	
Anguille Donzéroise		40					210									1975	395
Gaule Tricastine																500	100
Truite de la Galaure	20	10					50									750	150
Association de Lens-Lestang																	
Gaule Loriolaise		50					50										
Gaule Montilhienne	530	300					400	250	150	100						6 000	1200
Truite du Lez																	
Truite des Veuzes et d'Oron																	
Gaule de l'Eygues et l'Oule																500	100
Préservatrice de la Gervanne																	
Gaule Pierrelatine				20			360	265	90							1 500	300
Gaule Romanaise et Péageoise	145			10			545	265	90							1 375	275
Truite de Bourdeaux																	
Amicale des Pêcheurs de St-Christophe-et-le-Laris																	
Gaule du Royans																	
Parfaits Pêcheurs de St-Vallier	100						100	50							250	50	320
Gaule Rambertoise	10						30	20								3 625	725
Truite de la Méouge																	
Association des pêcheurs de la plaine de Valence	75						10	400								7 050	1410
Fédération 26	4 650	440	300	200		105	1 160	270	235			12					
TOTAL	4 670	1 500	600	20	210	30	3 780	830	560			12			1 250	250	6 105

ANNEXE 8 : STATION DE PECHEES ELECTRIQUES D'INVENTAIRE

Cours d'eau	Commune	Date	Situation	Longueur	Largueur	Surface	Nb passage	Espèces présentes	Densité TRF/100m2	Biomasse TRF/100m2	Biomasse totale g/100m2
Adouin	Saint Martin en Vercors	03/09/07	Aval rejet STEP	74,6	4,35	324,51	1	TRF, CHA	13,6	981,2	1051,7
Adouin	Saint Martin en Vercors	22/07/08	Aval rejet STEP	74,6	4,55	336,7	1	TRF, CHA	5,9	300,3	355,8
Archiagne	Menée	04/09/08	Pont aval pisciculture	43	10	430	1	TRF	23	1205,3	1205,3
Archiagne	Menée	30/07/09	Pont aval pisciculture	43	10	430	1	TRF	23	754	754
Bancel	St-Martin-des-Rosiers	25/06/09	Stade	69	2,2	151,8	1	TRF, BLN, VAI, LOF, CHE, GOU, BAF	3,3	245,1	1704,9
Bentrix	Saint Ferréol Treme Pas	02/08/07	Ferme Vignal	73	1,82	132,86	1	TRF, APP	10,5	225,8	1278
Borne	Glandage	27/08/08	Amont Borne	87	4,5	391,5	1	TRF, CHA	12,5	278,4	383,1
Borne	Glandage	28/07/09	Amont Borne	87	4,5	391,5	1	TRF, CHA	12,3	251,6	402,3
Bouligons	Beaurières	17/07/08	Aval Marais des Bouligons	60	2,7	162	2	TRF, BLN, VAI	3,7	234	262,3
Bouterne	Chantemerle	30/08/05	2 km aval Chantemerle	89	3,5	311,5	2	TRF, VAI, LOF, BLN, CHE, TAC	3,2	114,6	824,1
Bramevache	Rimon et Savel	28/03/06	50m amont confluence Roanne	160	2,6	416	2	TRF	3,6	693	693
Brette	Brette	23/07/08	Freysinnet	63	5	315	1	TRF, BAM	12,1	527	552,1
Buéch	Saint Martin en Vercors	22/07/08	Amont pont des Michallons	100	3,95	395	1	TRF, CHA	36,7	557,7	577,2
Châlon	Arthemonay	04/10/05	Pont Bourret	99	2,5	247,5	2	TRF, BLN, VAI, LOF	33	1048	1453
Châlon	Le Châlon	04/10/05	Pont de la Plume	102	3,6	367,2	1	TRF, LOF, VAI	2	208	277
Châlon	Saint Laurent d'Onay	04/10/05	Pont Bayardon	50	2,7	135	1	TRF, LOF, VAI	1	62	97
Châlon	Arthemonay	17/09/08	Pont Bourret	103	3,3	339,9	1	TRF, BLN, LOF, VAI	27,9	1040,3	1192,4
Châlon	Arthemonay	11/08/09	Pont Bourret	73	3,3	240,9	1	TRF, BLN, LOF, VAI	68,9	1303	1559,6
Châlon	Le Châlon	17/09/08	La Plume	91,9	3,7	340,03	1	TRF, VAI, BLN	16,2	829,6	916,1
Châlon	Le Châlon	11/08/09	La Plume	91,9	3,7	340,03	1	TRF, VAI, LOF	24,4	807,6	875,2
Collières	Anneyron	2006	Les Cages	100	3,7	370	2	TRF, CHE	12,2	561,1	843,8
Collières	Anneyron	2006	Combe	100	4,2	420	1	TRF, CHE	20,7	1299,8	1374
Collières	Anneyron	2006	Route de Lachal	87	5,5	478,5	1	TRF, CHE	13,6	668,1	730,6
Derboux	Evgaller	26/08/08	le Village	118	4,9	578,2	1	TRF, CHA, BLN	1,7	186,1	360,8
Drôme	Valdrôme	02/09/08	Camping	64	3,9	249,6	1	TRF	18,8	430,3	430,3
Drôme	Valdrôme	09/09/09	Camping	120	3,9	468	1	TRF	12,8	497	497
Estabiet	Estabiet	24/07/08	Amont ravin	71	4,5	319,5	1	TRF	14,1	341,5	341,5
Estabiet	Estabiet	09/07/09	Amont ravin	115	4,5	517,5	1	TRF	12	224,7	224,7
Feyrière Grâne	Grâne	12/09/07	Les Marais	65	5,5	357,5	1	TRF, CHE, BLN	0,6	160,3	215,1
Galaure	Mureil	27/06/05	Les Lites	78,5	6,5	510,25	1	TRF, BAF, CHE, BAM, BLN, GOU, SPI, LOF, VAI, GAR	1,8	86,2	3656,6
Galaure	Chateaufeur de Galaure	27/06/05	Les Genthons	94	5,9	554,6	2	TRF, LPP, CHE, BAM, BLN, GOU, SPI, LOF, VAI	4,1	18	2091,8
Galaure	La Motte de Galaure	27/06/05	Pre Brehier	119	4	476	2	TRF, BAF, CHE, BAM, BLN, GOU, SPI, LOF, VAI	4,4	90,1	3951,1
Galaure	Grand Serre	20/08/09	Le Moulin	73,2	4,25	311,5	1	TRF, VAI, LOF, BLN, CHE, CHA, LPP, TAN	36	1142,8	1834,2
Gervanne	Omblyze	21/08/08	Chanteloube	65	5	325	1	TRF	37,8	1611,7	1611,7
Gervanne	Omblyze	21/08/08	Moulin de la Pipe	110	6	660	1	TRF, CHA	13,2	558,2	599,1
Grimone	Glandage	27/08/08	le Château	88	3,7	251,6	1	TRF, CHA	0,4	1,6	16,3
Grimone	Glandage	28/07/09	le Château	68	3,7	251,6	1	TRF, CHA	5,2	75,1	89,8
Herbasse	Crépol	19/09/08	Transformateur Frayse	61	7	427	2	TRF, BLN, VAI, CHE, LOF, BAM, LPP, GAR, PES	20,8	1733,5	3504,9
Herbasse	Crépol	02/09/09	Transformateur Frayse	61	7	427	1	TRF, BLN, VAI, CHE, LOF, BAM	23,7	790,9	2353,9
Herbasse	Montrigaud	16/09/08	Passerelle de Many	60	3,4	204	1	TRF, VAI, LPP, PER	15,2	1151,5	1275
Herbasse	Montrigaud	01/09/09	Passerelle de Many	60	3,4	204	1	TRF, VAI, LPP, LOF	49,5	829,9	1001,5
Herbasse	Crépol	16/09/08	Pont du Many	63	3,75	236,25	1	TRF, LOF, VAI	8,9	610,4	685,3
Herbasse	Crépol	01/09/09	Pont du Many	63	3,75	236,25	1	TRF, LOF, VAI, LPP	47	745,8	802,1
Jabron	Dieulefit	27/02/06	Grand Moulin	37,5	5,1	191,25	1	TRF, VAI, LOF	5,2	215,9	3833,7
Jabron	Dieulefit	27/02/06	Pont de l'Horloge	96,1	4,5	432,45	1	TRF, VAI, LOF, BLN, CHE, TAC	3,3	228,3	583,4
Jabron	Dieulefit	27/02/06	Amont confluence Saleras	36	3	108	2	TRF, VAI, LOF	4,6	494,4	588
Joyeuse	Châtillon Saint Jean	07/10/05	Stade de Châtillon	112	2,5	280	2	TRF, VAI, LOF	4,6	201,4	474,3
Joyeuse	Châtillon Saint Jean	07/10/05	Trois Moriers	74	3	222	2	TRF, VAI, LOF	2,3	385	1374
Joyeuse	Saint Paul les Romans	11/07/07	Aval N92	45	1,35	60,75	1	TRF, VAI, LOF	9,9	212,3	1007,4
Lanson	Portes en Valdaire	27/02/06	Aval pont village de Portes	380	2,2	836	2	TRF, VAI	2,2	402,1	586,6
Léoncel	Léoncel	18/08/08	Au droit du Pont amont Pas de l'Escalier	90	3,5	315	1	TRF, CHA	40	764,4	800,3
Les Gâts	Glandage	03/09/08	Amont Rio Sourd	101	9	909	1	TRF, CHA	3,1	166,3	204,2

Cours d'eau	Commune	Date	Situation	Longueur	Largeur	Surface	Nb passage	Espèces présentes	Densité TRF	Biomasse TRF	Biomasse totale
Leyne	la Coucourde	10/09/07	Pont SNCF	56	2,89	161,84	1	BRO, CHE, GOU, LOF, VAI, OCL	0	0	503,6
Limone	Saint Christophe et le Laris	2007	Passage à gué face Saint Julien	70	3,7	259	1	TRF, BLN, VAI, LOF	5,8	417,4	527,8
Menon	La Roche sur Buis	26/08/08	Selle	83	6	498	1	BAM	0	0	21,9
Méouge	Sédéron	16/06/06	Aval lagunage	85	3,5	297,5	1	TRF, BLN, APP	9,7	793,9	881
Méouge	Sédéron	16/06/06	Les Iscles	50,4	2,3	115,92	2	TRF, APP	85,4	113	113
Méouge	Sédéron	16/06/06	Passage à gué maison Barras	52	3	156	1	TRF	77,6	475,6	475,6
Meyrosse	Romeyer	03/09/08	Les Oches	70,6	3,1	218,86	1	TRF	36,8	485,2	485,2
Meyrosse	Romeyer	29/07/09	Les Oches	70,6	3,1	218,86	1	TRF	58	418,5	418,5
Oule	La Motte Chalancon	16/04/07	La Tuillière	80	6,8	544	2	TRF, BAF, CHE, BLN, VAI, LOF	0,2	5,9	876,1
Petite Veuze	Manthes	13/09/06	Grange Neuve	83,7	3,7	309,69	1	TRF	13,2	871,8	871,8
Rays	Romeyer	28/08/08	Tronçon c-c	77	6,5	500,5	1	TRF	22,2	344,9	344,9
Rays	Romeyer	29/07/09	Tronçon c-c	37	6,5	240,5	1	TRF	15	358	358
Régrimay	Lens Lestang	20/08/08	Aval pont D1	43	3,75	161,25	1	TRF, PES, LOF, VAI	32,2	2177,4	2488,1
Régrimay	Lentil	20/08/08	Passage à gué	50	3,15	157,5	1	TRF, PER, PES	36,2	1761,3	1822,9
Roubion	Crupes	09/09/08	Tunnel Crupies	57	4,9	279,3	1	TRF	2,1	44	44
Roubion	Crupes	06/08/09	Tunnel Crupies	57	4,9	279,3	1	TRF	2,9	20,4	20,4
Roubion	Bouvières	09/09/08	Grange Neuve	75	5,3	397,5	1	TRF, APP	2	104,4	115,2
Roubion	Bouvières	06/08/09	Grange Neuve	75	5,3	397,5	1	TRF, APP	2,8	21,4	23,9
Saulce	Eyglayès	13/08/08	Saint Jaume	42	2	84	1	TRF	58,3	341,7	341,7
Savasse	Peyrins	14/12/07	Aval village	102	5	510	1	TRF, CHE, VAI, LOF, TAN, BLN	0,2	40,2	2337,1
Tirette	Saint Christophe et le Laris	2006	Pont de la Tirette	86	3,7	318,2	2	TRF	12,3	329,7	329,7
Tirette	Saint Christophe et le Laris	21/08/07	Pont de la Tirette	86	3,7	318,2	2	TRF	4,5	126,3	126,3
Torras	Larnage	30/08/08	Confluence 2ème ruisseau	63	1,4	88,2	2	TRF, APP	5,7	802,7	802,7
Trente Pas	Saint Ferréol Trente Pas	02/08/07	Gorges de Trente Pas	75	2,15	161,25	2	TRF	5	246,8	246,8
Trente Pas	Saint Ferréol Trente Pas	02/08/07	Armoit pont Village	68,5	3,2	219,2	1	TRF, APP, BAM	0,5	28,3	120
Trente Pas	Saint Ferréol Trente Pas	29/07/08	Gorges de Trente Pas	86	3,15	270,9	1	TRF	0,4	31	31
Trente Pas	Saint Ferréol Trente Pas	09/07/09	Gorges de Trente Pas	86	2	172	1	TRF	26,7	589,5	589,5
Valcroissant	Die	28/08/08	Pas de la Roche	83,2	4,5	374,4	1	TRF	17,9	303,2	303,2
Valcroissant	Die	30/07/09	Pas de la Roche	83,2	4,5	374,4	1	TRF	16	255,1	255,1
Veauines	Veauines	04/04/06	Les Garennes	93,5	2,3	215,05	2	TRF, VAI, LOF, CHE, PES, TAN, GOU, TAC	0,9	23,7	1793,1
Veauines	Chavannes	26/06/08	Aval relet STEP	70	4	280	1	CHE, LOF, PES, GOU	0	0	1081,8
Veauines	Chanos Curson	26/06/08	Les Garennes	60	5	300	1	TRF, CHE, GOU, TAN, VAI, LOF	3	50,7	1162,7
Veauines	Chavannes	26/06/08	Aval plan d'eau du Mouchet	60	3	180	1	TRF, APP, GOU, CHE, PES, LOF, VAI	16,7	114,4	593,3
Veauines	Chanos Curson	26/06/08	Terrain de sport	60	4,2	252	1	TRF, CHE, LOF, VAI	3,6	17,9	176,6
Vébre	Sàou	28/08/07	Château de Lastic	108	1,75	189	1	TRF, CHA	29,1		
Vébre	Sàou	28/08/07	Pertuis	67,5	3,2	216	1	TRF, CHA	25,5	1019,4	1352,8
Vébre	Sàou	19/08/08	Pertuis	67,5	3,2	216	1	TRF, CHA	14,8	800	1350
Vébre	Sàou	26/08/09	Pertuis	67,5	3,2	216	1	TRF, CHA	29,2	588	1555,1
Vébre	Sàou	19/08/08	Planche de l'Olé	60	3,2	192	1	TRF, APP	9,9	245,3	245,8
Vébre	Sàou	26/08/09	Planche de l'Olé	60	3,2	192	1	TRF, APP, CHA	7,8	354,7	387,5
Vébre	Combavin	12/08/08	Face cimetière	53,3	1,6	85,28	1	TRF	9,4	349,4	349,4
Vermelle	Saint Avit	04/07/07	La Séziard	59	2,35	138,65	2	TRF	14	794,7	794,7
Vermelle	Saint Avit	19/08/09	La Séziard	80	2	160	1		0	0	0
Vermelle	Saint Avit	19/08/09	Aval pont peuplerie	101	2,35	237,35	1	TRF	10,5	648,8	648,8
Vermelle	Saint Avit	19/08/09	Armoit pont RD53	71,3	2,65	189	1	TRF, LOF, APP	12,7	407	430,8
Vernaison	Saint Agnan en Vercors	22/07/08	Pont des Faures	40	3,5	140	1	TRF, CHA	79,3	2150	2242,9
Veuzes	Moras en Valloire	13/09/05	La Fortune	97	8	776	1	TRF, GAR, CHE, EPI, GOU, LOF, CCU, CAR, BRE, BOU	3,9	395,6	6824,5
Veuzes	Moras en Valloire	13/09/06	La Fortune	102	8	816	2	TRF, GAR, CHE, EPI, GOU, LOF, TAC, VAI	4,2	446	2532,2
Veuzes	Moras en Valloire	13/09/07	La Fortune	102	8	816	1	TRF, GAR, CHE, EPI, GOU, LOF, TAC, VAI, BOU	12,3	598,3	1979,8
Veuzes	Moras en Valloire	11/09/08	La Fortune	102	8	816	1	TRF, TAC, CHE, GOU, GAR, EPI, BOU, LOF	4,3	475,1	1427
Veysianne	Vesc	14/08/07	Les Audrans	116,4	1,87	217,67	1	TRF	16,1	454,4	454,4
Veysianne	Vesc	05/08/09	Les Audrans	116,4	1,87	217,67	1	TRF	10,1	252,7	252,7
Veysianne	La Pailllette	14/08/07	Mielle	87	2	174	1	TRF	20,1	568,4	568,4
Veysianne	La Pailllette	05/08/09	Mielle	89,4	1,9	169,86	1	TRF	6	662,8	662,8
Veysianne	Montjoux	05/08/09	Armoit RD130	55	2,9	159,5	1	TRF	24,7	1284,8	1284,8
Vollonge	Combavin	12/08/08	Tir à l'Arc	32,7	2,67	86,7	1	TRF	23,1	922	922

ANNEXE 9 : PISCULTURES (Données DDAF 2007)

Nouveau N° de dossier par sous bassin	N° de dossier dans la base de données	Nom de l'aménagement	Situation géographique	Données Administratives				Données Production de l'élevage					Données Santé Animale			Données Géographiques du site									
				Nom de la société	Nom de l'exploitant	Prénom de l'exploitant	Adhésion au GDS	Adhésion au SPSE	Tonnage	Production œufs	Production alevins	truitelles	repeuplement adultes	consommation humaine	Nre de prélèvements	Agrément individuel	Agrément de zone	Lieu-dit	Commune	Cours d'eau d'alimentation	cours d'eau de rejet	Altitude Prise d'eau	Altitude Rejet	Lambert prise eau	Lambert rejet
AD 2	1	Pisciculture des Amares	St-Martin-en-V. Tourtre, "Les Amares"	Pisciculture Saurien	Charlier	Stéphane	Néant	Néant	10 t (600 k)	oui	oui	oui	oui	non	2 x 150	Agrément R 026-0019 du 14 Novembre 2001	Maintien	Tourtret	St Martin en Vercors	ADOUIN	ADOUIN	?	?	?	?
AR 3	2	Pisciculture des Sources de l'Archiane	26 400 Treschenu-Creyers	Pisciculture des Sources de l'Archiane	Romezin	Fanny (ancien expl. Geoffroy?)	?	?	< 5 t ???	oui (omble chevalier)	oui?	oui	TRF (peu)	oui	2 x 30	RAS (juste un arrêté de la DDSV de 1965)	?	Les Sermonins	Treschenu-Creyers	ARCHIANE	ARCHIANE	104,37 (donnée incohérente par rapport au relief)	99,71 (donnée incohérente par rapport au relief)	?	?
RCU 1	3	Pisciculture fédérale de l'île d'Eve	26500 Bourg-les-Valence	Pisciculture fédérale de l'île d'Eve	FDAAPPM A 26		oui	oui	< 5 t ??? <10t sur courrier de 2001	non	oui	oui	oui	non	2 x 150	Suivi lourd année 2	?	16, rue Joseph Mayet	Bourg les Valence	BAILLANCOURT (Sources de) CURIERES (Rau de)	BAILLANCOURT (Sources de) CURIERES (Rau de)	118,30 (donnée supérieure) 114,19 (Source Ballancourt)	112,65	?	?
BEN 1	4	Pisciculture Saint Ferréol	St-Ferréol-Trente-Pas. Quartier "La Condamine".		PAOLAZZI	Thierry	Néant	Néant	2,5 t	non	30000 œufs embryonnés(provenance : FAURE) = 8000 alevins TAC	?	non (mise sous surveillance)	oui	?	Non	non	Les Condaminés	St-Ferréol-Trente-Pas	source des Condaminés	Canaux d'irrigation affluents du BENTRIX (vérifier sur carte IGN).	96,64	95,45	?	?
GFON 1	5	Pisciculture de la Fontaine d'Argent	Suze-la-Rousse "La Fabrique"	Les truites de la Fontaine d'Argent	ISNEL	Jean François	Néant	Néant	121 ? (2,4 t. selon courrier du 29 Janvier 2007)	non	100000 œufs TAC	non-précise	non (mise sous surveillance)	oui	?	Non	non	La Fabrique	Suze-la-Rousse	sources (La Grande Fontaine)	CANAL DU MOULIN	?	?	?	?
CFAB 2	6	Pisciculture des sources de la Fabrique	26 000 Valence 40 ch. de Robinson	Paul et Annick Margerit	MARGERIT	Paul	Néant	Néant	0 t (9 t m)	oui (env. 4 millions)	oui (env. 1million)	1 t	env. 1 t	env. 1 t	1 x 30	Maintien	agrément d'exploitation	chemin de Robinson	Valence	CANAL LA FABRIQUE	canal de la Fabrique (affluent canal des Moulins)	?	?	?	?
RVAU 1	7	Astaciculture	Combe de Vaux 26350 Le Chalon	?	Mr et Mme VINCENT	Jean Marc et ?	Néant	Néant	<2 t	astaciculture (6000 juvéniles pattes blanches et environ 210 kg de pattes rouges prévus pour 2006)			?	?	?	?	Combe de Vaux	Le Chalon	ravin de Vaux	ravin de Vaux	?	?	?	?	
CH 3	8	Aquaculture du Cholet	"Les Forges" "Les Fabriques" 26190 St-Laurent-en-Royans	Aquaculture du Cholet	BLANC	Pierre	oui	oui	20/25 t	non	non	oui	oui	oui	2 x 30	?	Maintien	Les Forges	St Laurent en Royans	CHOLET	CHOLET	?	?	835.610 2006.270	835.240 2006.740
CFON 1	9	La Truite du Père Eugène	Quartier "Les Fontaines" Beaumont-les-Valence	La Truite du Père Eugène	MONTEIRO	René	non	non	13 t ?	non ?	oui	oui	oui ?	oui ?	2 x 150 ?	Suivi lourd année 2	?	Les Fontaines	BEAUMONT les VALENCE	Sources des Fontaines	FONTAINES (Rau des ou Canal)	?	?	?	?
GA 2	10	Pisciculture du Moulin de la Bernardière	"Moulin de la Bernardière" 26 530 Le Grand Serre	Pisciculture du Moulin de la Bernardière	Mr FAURE (exploitant) Mr BOURGES (Propriétaire)	Christian et Alain	oui ?	oui ?	2,5 t	non	non	oui	oui	oui	2 x 30 ?	de repeuplement au nom de LEMAHIEU	Maintien	La Bernardière	Le Grand Serre	GALAURE (et source sur site)	GALAURE	?	?	?	?
GER 3	11	SCA Pisciculture Font-Rome	"Le Moulin du Roi" 26400 Beaufort-sur-Gervanne	SCA Pisciculture Font-Rome	MOULLET (Directeur)	Gerard	oui	oui	~350 t	non	oui (œufs ou alevins venant de la pisciculture d'Aubenas)	oui	très peu	oui	2 x 30	Maintien		Ancien Moulin du Roi	BEAUFORT s/GERVANN E	Les Sources des FONTEIGNEUX	GERVANNE				
HE 2	12	Pisciculture Les Ulézes	St-Donat-sur-l'Herbasse	Particulier	CANNET	Marie-Jeanne	oui	oui	3/4 t ?(provenant du site de manthes BEAL)?	non	non	non ?	oui	oui	2 x 30 ?	?	Maintien	Les Ulézes	St Donnat	Canal de l'Herbasse	HERBASSE	?	?	809.075 2016.948	808.940 2016.530
HE 1	13	Pisciculture du Moulin	26 350 Crépol Le Moulin, Quart. Les Guignons	Pisciculture du Moulin	MARION	Bernard	oui	oui	5 t (500kg)	oui +30000 achetés chez FAURE +30000	oui ?	oui ?	oui ?	oui ?	2 x 30	Déclaration 41 SV/82 du 20 Avril 1982	Maintien	Le Moulin	CREPOL	HERBASSE (canal du Moulin) + forage	HERBASSE	?	?	815.250 2023.210	815.020 2022.890
JA 2	14	Pisciculture du Jabron	La Bégude-de-Mazenc	Pisciculture du Jabron	Mime SIAS	Magalie	?	?	?	non	?	?	non	oui	1 x 30 ?	?	Probatoire année 3	Combemont	La Bégude-de-Mazenc	JABRON	JABRON	229,53 m.	?	?	?
JA 1	15	Pisciculture Parain	"La Bégude" 26560 Montjoux	Si du Poet	PARAIN	Raymond	?	?	< 5 t (environ 4,2 t)	Non	Non	Oui	?	Oui	?	?	?	La condamine	Montjoux	JABRON + Source de la Condamine (no rmalement que Source)	Malay et JABRON	?	?	?	?
LU 1	16	EDEN PÊCHE (en projet)	Lus-la-Croix-Haute "Champ Bertrand"	EDEN PÊCHE ?	MASCIOPINTO	Monique	?	?	2,5 t	?	oui	oui	oui	?	?	?	?	Champ Bertrand	Lus-la-Croix-Haute	LUNEL+sources	LUNEL	?	?	?	?

Nouveau N° de dossier par sous bassin	N° de dossier dans la base de données	Nom de l'aménagement	Situation géographique	Données hydrologiques										Données sur l'usage				Données techniques du site													
				Code hydro	Cours d'eau	Régime hydrologique	Module	Q équipement	Q réservé	Q rejeté	Moyen Contrôle Q dérivé	Moyen Contrôle Q réservé	Usage premier	Usage second	Usage troisième	Usage quatrième	Bassins en béton	Bassins en terre	Plans d'eau	Canal	Parcours de pêche	Auge	Superficie totale	Risque d'inondation	Dispositif de rejets	Type prise d'eau	H Barrière prise d'eau	Localisation prise d'eau			
AD 2	1	Pisciculture des Amares	St-Martin-en-V. Tourte, "Les Amares"	V3335210	ADOUIN	Vauclusien	600 l/s.	10 l/s	50 l/s	10 l/s	oui	non	Fins expérimentales	repeuplement	Lucratif (changement de gestionnaire)	Sensibilisation?	Bassins Canal	Recouvrement de lauzes et sable pour canal générateurs	Parc à Ecrivisses, d=100 cm.	oui	ras	oui	5000 m ² (300 m ² en eau)	Présent	Bassin de décantation ?	Au fil de l'eau + vannes	Dérivation	St-Martin-en-V. Tourte, "Les Amares"			
AR 3	2	Pisciculture des Sources de l'Archiane	26 400 Treschen-Creyers	V42280	ARCHIANE	Semitorrentiel	1,73 m ³ /s. soit 40,2 l/s.Km ²	?	?	?	non	non	vente	n	n	n	Bassins (1000 m ²)	non	non	oui	ras	oui	2,24 ha	non-connu	fosse de décantation avec pompe à récupération des déchets	Au fil de l'eau + vannes	Dérivation par déflecteur en gabions	Treschen-Creyers			
RCU 1	3	Pisciculture fédérale de l'île d'Ève	26500 Boug-Hés-Valence	?	BAILLAN COURT (Sources de) CURIERES (Rau de)	Vauclusien	???	750 l/min. et 950 l/min., soit 1700 l/min. au total	?	?	?	?	?	?	Ecloserie + grossissement (truitelles) pour repeupl. des riv.	n	n	n	n	Bassins d'incubation + bassins d'élevage	non (pourrait être dans demande d'autorisation)	non (4 bassins circulaires en béton?)	non	non	14	2700 m ²	non	non	capage Source	néant	Plan d'eau, source du Belancou rt. 16, rue Joseph Mayet
BEN 1	4	Pisciculture Saint Ferréol	St-Ferréol-Trente-Pas-Quartier "La Condamine"	V53352	source des Condamines	Vauclusien pour la source	env. 30 l/s 25l/s. en période d'étiage	Q source (env 30l/s)	???	???	?	?	?	Vente	n	n	n	1 Bassin	11 bassins	bassin du dispositif de décantation (250 m ²)	non ("fosse" d=90 m de long pour rejet)	non	non	1000 env. (650 m ² en eau)	à vérifier	Bassin de décantation	capage source + vanne	Utilisation de l'eau sortant de la station de captage située à 100m en amont			
GFON 1	5	Pisciculture de la Fontaine d'Argent	Suze-la-Rousse "La Fabrique"	V52268	3 sources	canal	2500 l/min. (3 sources)	Q sources (env 300 m ³ /h)	???	???	???	???	vente	"Safari-truites"	n	n	n	18 Bassins	non	non	non	Journées "Safari Truites"	non	1 ha	limité	Bassin de décantation de taille réduite en Janvier 1987	Sources : La Fontaine d'Argent et la Grande Fontaine	.	.		
CFAB 2	6	Pisciculture des sources de la Fabrique	26 000 Valence 40 ch. de Robinson	?	CANAL LA FABRIQUE	Vauclusien	env. 100 l/s	?	?	?	?	?	production coufs et alevins	repeuplement	vente	n	n	13 Bassins	non	non	non	non	16	550 m ²	à vérifier	"canal de décantation" ?	Rétention à la source et dérivation par canaux.	0,50 m.	sur site		
RVAU 1	7	Astaciculture	Combe de Vaux 26350 Le Chalon	?	ravin de Vaux	?	181,8 l/min.	181,8 l/min.	?	181,8 l/min.	?	?	non utilisée à ce jour (repeuplement, loisir pêche et vente)	.	.	.	non	oui (tous)	12 bassins	non	non	non	non	"plusieurs hectares"	oui	non	installation dans le lit	.	.		
CH 3	8	Aquaculture du Cholet	"Les Forges" "Les Fabriques" 26190 St-Laurent-en-Royans	V33459	CHOLET	Semitorrentiel	1,97 m ³ /s	~300 l/s	1/40 ^e module	300	non	non	Valorisation touristique et vente	repeuplement	.	.	.	oui	non	4 petits plans d'eau	oui	oui	non	13000 m ² dont 3000 valorisés touristiquement	Non	décantation dans les plans d'eau	barrage + canal de dérivation	Bail avec SCI de Combe Laval prop. droit d'e. fond en tit (1672)			
CFON 1	9	La Truite du Père Eugène	Quartier "Les Fontaines" Beaumont-les-Valence	V52268	FONTAINES (Rau des ou Canal)	Vauclusien	800 l/s max 500 l/s mini	70% soit 500 l/s maximum	?	?	?	?	Vente "Truites et Ecrivisses"	valorisation touristique	restauration ?	.	.	oui	oui	2	non	oui	non	6000 m ² de bassins (?) sur 3 ha de propriété	important (zone inondable)	Rejets en 2 pts de Rau des Fontaines. Bassin de "dépuration" prévu dans Arr.	sources	sur site			
GA 2	10	Pisciculture du Moulin de la Bernardière	"Moulin de la Bernardière" 26 530 Le Grand Sere	V36-40	GALAURE	Semitorrentiel	2,18 m ³ /s	débit moyen du canal de 250 m ³ /heure environ	10 ^e me module	?	non	non	Vente(?) et repeuplement	Pêche de Loisir	.	.	.	Bassins	non	oui	oui (170 m.)	oui	non	1000 m ² (bassins et étang), sur 2,25 ha de terrain	Présent d'après la typologie du tronçon	Étang sert de bassin de décantation et à la pêche de loisir	Bief ancien moulin (1780 env.)	en Enrochements (h inconnue)	Aval pont D66		
GER 3	11	SCA Pisciculture Font-Rome	"Le Moulin du Ro" 26400 Beaufort-sur-Gervanne	V42750	GERVANNES	.	28304640 m ³ /an (totalité des sources des Fontaignes)	3240 m ³ /h	vente	.	.	.	Bassins	oui	non	oui	non	15 auges	1800 en eau	.	Bassin de décantation + filtre rotatif à tambour	Source des Fontaignes + canal d'amenée	.	.			
HE 2	12	Pisciculture Les Ulzezes	St-Donat-sur-l'Herbasse	V 35 08	Canal de l'Herbasse	Artificiel	1,49 m ³ /s. (Herbasse à Clérieux)	-120 l/s?	?	120 ?	non	non	Repeuplement ?	Pêche à la ligne	vente	.	.	Bassins + parcours de pêche	non	1 plan d'eau (alimenté en partie par la rappe)	canal de dérivation du canal de l'Herbasse	oui	non	19300	Nul	aucun ?	Vanne sur le Canal de l'Herbasse	sans objet	aval RD 53		
HE 1	13	Pisciculture du Moulin	26 350 Crépol Le Moulin, Quart. Les Guignons	V35-40	HERBASSE	Semitorrentiel	1,49 m ³ /s. (Herbasse à Clérieux)	300 m ³ /h +38 m ³ /h (F)?	1/40 ^e module?	338 m ³ /h?	non ?	non ?	Vente	Repeuplement ?	Pêche loisir	.	.	6 Bassins (112 m ²)	Bassin en terre de 180 m ²	2 (330 m ² total)	oui	oui	oui ?	1400 m ²	pas assez de données pour évaluer	Bassin de décantation (150 m ²)	barrage + canal de dérivation	3,5 m ?	400 m amont port D 867		
JA 2	14	Pisciculture du Jabron	La Bégude-de-Mazenc	V44850	JABRON	torrentiel	1,52 m ³ /s. (Jabron à Montélimar)	600	21 l/s. (1/40 ^e)	?	?	?	Elevage + Pêche à la ligne (art. 41.1 de la loi du 03 janv. 1992)	?	.	.	Bassins (+ projet de plan d'eau ?)	?	bassin de 1156 m ²	oui	oui	?	15582 m ² ?	oui	Bassins de décantation ??	Barrage+canal de dérivation	1,7m à Souspierr. Enrochements?	Face à chemin de la forêt communale			
JA 1	15	Pisciculture Parain	"La Bègue" 26560 Montjoux	V44850	Source de la Condamine/JABRON	torrentiel	50 l/s. (source)	?	?	?	non	non	Vente	Repeuplement envisagé	.	.	Bassins	non	non	oui (longueur de fuite: 350m)	non	non	?	non	non	Source captée dans propriété	.	environ 90 m. en Amont de la pisciculture			
LU 1	16	EDEN PÊCHE (en projet)	Lus-la-Croix-Haute "Champ Bertrand"	?	LUNEL	? Prémsumé Vauclusien	800 l/s max	14 l/s??? (fixé à 7 l/s par arrêté)	80 l/s	7 l/s ?	non	non	Pêche loisir + écloserie + élevage (en projet)	Repeuplement	.	.	Bassins + étang?	oui	(surf. Tot. en eau: 1,8 ha) Étang de 6000 m ² sur déclaration	oui	oui (250m x 3m)	en projet	?	7 ha 03 a	.	2 pts de rejet dans le Lunel	Buse de diamètre 400 mm sur le Lunel + 3 sources dans propriété	environ 50 m. en Amont des bassins			

Nouveau N° de dossier par sous bassin	N° de dossier dans la base de données	Nom de l'aménagement	Situation géographique	Données piscicoles										Intérêt écologique/piscicole et sensibilité du contexte					Données réglementaires									
				Espèces présentes	Production	Longueur courtoiruite	Franchissement Montaison	Franchissement Dévalaison	T°c moy/an à la prise d'eau	T°c moy/an à l'exutoire	Grilles Aménagées	Grilles Fuite	Catégorie Cours d'eau	Intérêt Piscicole	Peuplement piscicole	ZSC, ZIPP, ...	Autres impacts potentiels	N° Agrément Repeuplement	N° Agrément Sanitaire	Date de facte intro	Arrêté de mise en conformité avec l'arr.433	Date dernier renouvellement	Date d'expiration de l'autorisation	N°AP ICPE date d'expiration	N°AP Eau date d'expiration	N°AP pêche date d'expiration	Régime	
AD 2	1	Pisciculture des Amares	St-Martin-en-V. Tourne, "Les Amares"	TRF : adult. APP : adult. et jur.	0,55/an 0,08/an	Env. 76 m.	oui	oui	7° C	augmentati on de 1° ou 2° (?)	oui	non (chutes) (grilles à l'exutoire selon dossier de 12/2003)	1ère Catégorie	Elevé	TRF et SDF	Zone remarquable, ZSC à vérifier. ZIPP	Micro-centrale amont, absence de S'EP ? Pression de Pch	R 026 - 0019		Arr. 4214 24/07/1998		24 juillet 2028	4214 du 24/07/98 Deep:240726	RAS	RAS	Pas d'infos	ICPE : D'EAU : RAS Pêche:A*	
AR 3	2	Pisciculture des Sources de l'Archiane	26 400 Trecheu-Creyers	Salmonicult. TAC, OBL, SDF, CRI	10 à 15 t	200 m ?	oui	oui	7,5° (en Octobre 1972)	8° (en Octobre 1972)	oui	oui	1ère Catégorie	Elevé	TRF, CHA	Site classé du "Cirque d'Archiane", ZNIEFF type 1, RN des hauts plateaux (épurati on des eaux usées?), Zone d'intérêt piscicole, Site Inscrit, PNR	Pression de Pêche, hameau d'Archiane (épurati on des eaux usées?), Deux Microcentrales.	RO 26-0004		Arr. 4003 4/11/1965		26 décembre 2016	ras	ras	ras	ICPE : ? EAU : ? Pêche: 1ère c		
RCU 1	3	Pisciculture fédérale de l'île d'Ève	26500 Bourg-lès-Valence	TRF, SDF, TAC	1/1,5 t	néant			13,3° en Avril 1993	Non-connu		non ???	2nd catégorie	Limité partie amont, nul partie aval (cartoucherie)	impropre à la vie piscicole en aval de la cartoucherie	diverses usines cartoucherie eaux d'écoulement des voiries	RO 26-0014		Arr. 1191 31/03/1996	Arr. 6720 26/12/1996	Arr. 4018 16/08/1995	16 août 2015	ras	ras	ras	ICPE : ? EAU : ? Pêche: 2nde		
BEN 1	4	Pisciculture Saint Ferréol	St-Ferréol-Triente-Pas-Quartier "La Condamine"	TAC(SDF?)	2,5 t	néant			?	?	?	? Apparement ou ?	1ère Catégorie pour le Benrix	non-connu	TRF	ZNIEFF type 1, Contrat de rivière de l'Eygues.	Nombreuses exploitations agricoles	non		Arr. 1550 06/04/1987		6 avril 2017	?	?	?	ICPE : ? EAU : ? Pêche: 1ère c		
GFON 1	5	Pisciculture de la Fontaine d'Argent	Suze-la-Rousse "La Fabrique"	TAC	12 t	néant			?	?	oui (à vérifier)	oui (à vérifier)	?	non-connu	?	Contrat de rivière du Lez	irrigation, agriculture	RO 26-0011		Arr.2302 12/06/1998	?	Arr.3283 8/06/1978	8 juin 2008	?	?	?	ICPE : ? EAU : ? Pêche: ?	
CFAB 2	6	Pisciculture des sources de la Fabrique	26 000 Valence 40 ch. de Robison	TAC	< 10 t	30 m. environ			?	?	amovibles (10mm)	manovibles (10 mm)	1ère Catégorie	Plutôt Elevé	TRF	Site inscrit	Rejets Domestiques, pêche.	RO 26-0003	2002 308 EC	Arr. 807 27/03/1995	Arr. 6729 26/12/1996	Arr. 6484 23/12/1995	23 décembre 2015	?	?	?	ICPE : EAU : Pêche:	
RVAU 1	7	Astaciculture	Combe de Vaux 26350 Le Chailon	Astacus astacus Austropotamobius pallipes	< 2 t		oui (h barrage en grille anti-évasion à	oui	?	supérieur de "quelques degrés"	non	oui	1ère Catégorie	?	?	non-connus	exploitations agricoles			Arr. 3537 07/08/2001		7 août 2031	?	?	?	ICPE : EAU : Pêche:		
CH 3	8	Aquaculture du Cholet	"Les Forges" "Les Fabriques" 26190 St-Laurent-en-Royans	Salmonicult. Ecrevisses	20/25 t	700 m	difficile	oui	?	?	à la pisciculture	oui	1ère catégorie	Très Elevé	TRF, CHA	ZNIEFF de type 2, PNR, Site classé, Espace naturel sensible. ZIPP.	pression de Pêche, micro-centrales, obstacles artificiels	RO 26-0007		Arr. 4455 9/08/1972	Arr.6721 26/12/1996	Arr.4019 16/08/1995	16 août 2015	?	?	?	ICPE : EAU : Pêche:	
CFON 1	9	La Truite du Père Eugène	Quartier "Les Fontaines" Beaumont-lès-Valence	TAC	13 t	40 m ?	oui	oui	12°	?	sources	oui (2 grilles)	1ère catégorie	intéressant	TRF, VAI	Zone vulnérable aux nitrates définie EN 2002, arr. 02-489 du 31/12/2002, contrat de rivière du bassin versant de la Véons, zone NC	Zone de pollution agricole diffuse (SDAGE)	RO 26-0015 (Montano)		Arr. 5279 29/10/1991	Arr. 6730 26/12/1996	Arr. 5921 17/11/1998	17/11/2017 ?	?	?	?	ICPE : EAU : Pêche:	
GA 2	10	Pisciculture du Moulin de la Bernardière	"Moulin de la Bernardière" 26 530 Le Grand Serre	Salmo gairdneri, Salmo trutta fario, Salvelinus fontinalis	2,5 t	438 m	oui	oui	?	?	non???	oui	1ère catégorie à partir du pont de la Ferrandière	Elevé	TRF, BAM, LPP	ZNIEFF de type 1 et de Type 2, Contrat de Rivière de la Galaure	Station d'incubation à Villeneuve de Vals, Pêche	RO 26-0005 (Lemahieu)		Arr. 6735 26/12/1996		26 décembre 2016	?	?	?	ICPE : EAU : Pêche:		
GER 3	11	SCA Pisciculture Font-Rome	"Le Moulin du Roi" 26400 Beaufort-sur-Gervanne	Salmonicult. Grossisemt.	~350 t						oui	oui						RO 26-0008		Arr. 5431 25/10/1996	Arr. 6734 26/12/1996	26 décembre 2016	?			ICPE : EAU : Pêche:		
HE 2	12	Pisciculture Les Ulézes	St-Donat-sur-l'Herbasse	Salmonicult. TAC	< 5 t	sans objet	sans objet	sans objet	?	?	oui	oui	1ère Catégorie	Plutôt Elevé	TRF, BAM, LPP, VAI, LOF, BLN, CHE, GOU	ZNIEFF de type 1 et de Type 2	Pollution Agricole diffuse, Pression de pêche	RO 26-0006		Arr. 1744 18/04/1996	Arr. 6723 26/12/1996	Arr. 4020 16/08/1995	16 août 2015	?	?	?	ICPE : EAU : Pêche:	
HE 1	13	Pisciculture du Moulin	26 350 Crépil Le Moulin, Quart. Les Guignons	TRF TAC	2,5 t TAC +500 kg Fario?	400 m ?	non	oui	?	?	non ?	oui	1ère Catégorie	Elevé	TRF, BAM, LPP, VAI, LOF, BLN, CHE + APP	ZNIEFF de Type 1 et de Type 2 (Chambarans méridionaux), ZIPP	Pollution Agricole diffuse, Pression de pêche	RO 26-0002		Arr. 4016 16/08/1995	Arr. 6725 26/12/1996		16 août 2015	?	?	?	ICPE : EAU : Pêche:	
JA 2	14	Pisciculture du Jabron	La Bégude-de-Mazenc	Salmonicult. TAC	10 ?	?	oui	limité en période de basses eaux	?	?	Oui	Oui	1ère Catégorie	Plutôt Elevé	TRF, TOX, VAL, BAM, GOU, SPI, CHE,	ZNIEFF de type 1	Pollution Domestique importante, extraction de gravier, irrigation	RO 26-0002 (Marcheval F.)		Arr. 2078 8/05/1970	Arr. 6728 26/12/1996	Arr. 4017 16/08/1995	16 août 2015	?	?	?	ICPE : EAU : Pêche:	
JA 1	15	Pisciculture Parain	"La Bègue" 26500 Montjeu	Salmonicult. Edosion et grossisemt TAC	12 t	env. 80 m.			11,3°	?	Oui	Oui	1ère Catégorie	Plutôt Elevé	TRF, VAL, BAM, GOU, +APP	ZNIEFF de type 2 (Chalons méridionaux des Baronnies)	Elevages Ovin et cultures	RO 26-0013		Arr. 6099 11/12/1990		11 décembre 2020	?	?	?	ICPE : EAU : Pêche:		
LU 1	16	EDEN PÊCHE (en projet)	Lus-la-Croix-Haute "Champ Bertrand"	Salmonicult. (espèces autochtones ?) Ecrevisses? (ne figure pas ds arr)	?	450 m	oui	oui	?	?	emportées par la dernière crue	non (à vérifier)	1ère Catégorie	Elevé	TRF	Zone ND, ZIPP, ZNIEFF de type 2, Sites d'importance communautaire.	Activité pastorale	?		Arr. 1688 29/04/1997		29 avril 2027	?	?	?	ICPE : EAU : Pêche:		

Nouveau N° de dossier par sous bassin	N° de dossier dans la base de données	Nom de l'aménagement	Situation géographique	Données hydrologiques								Données sur l'usage				Données techniques du site																	
				Code hydro	Cours d'eau	Régime hydrologique	Module	Q équipement	Q réservé	Q rejets	Moyen Contrôle Q dérivé	Moyen Contrôle Q réservé	Usage premier	Usage second	Usage troisième	Usage quatrième	Bassins en béton	Bassins en terre	Plans d'eau	Canal	Parcours de pêche	Age	Superficie totale	Risque d'inondation	Dispositif de rejets	Type prise d'eau	H Barrage prise d'eau	Localisation prise d'eau					
LYO 5	17	Pisciculture Revol	26190 St-Jean-en-Royans	V33450	LYONNE				Débit du canal 1m3/s Pisciculture prélève 2/5 (droit d'eau) soit 400l/s																						2 prises d'eau en amont du pont D70 entre St-Jean et Oriol		
MG 1	18	Aquaculture de la Drôme	Quart. Faveyrolles Pierrelatte	V51250	MAYRE GIRARDE				750 m3/h			500 max autorisé																					
TES 1	19	Pisciculture "Le Petit Moulin"	"Le Petit Moulin" Mirmande	V43252	TESSONNE	Semi-torrentiel	?	?	?	?	?	?																			Environ 300 m amont bassins		
VERN 5	20	Pisciculture BOREL	26190 Echevis	V33350	VERNAISON	torrentiel			variable, minimum autorisé en période d'étiage: 78 l/s, sinon 251 l/s max. autorisé	170 l/s	Q prélevé	non	non																		-200 m à l'amont de la pisciculture rive droite		
VERN 6	21	La Truite de la Vermaison	26190 Echevis	V33350	VERNAISON	torrentiel			1,69 m3/s (Pont en Royans) 150 l/s (mesuré en juillet 2003 à l'étiage)	???	Q prélevé?	non	non																		150 m aval pont D685		
VERN 7	22	La Guinguette du Pêcheur	26190 Echevis	V33350	VERNAISON	torrentiel			1,69 m3/s (Pont en Royans) 10 l/s max. (selon l'arrêté)	200 l/s	Q prélevé	non	non																		50 m amont plan d'eau principal		
VZ 2	23	Truites des sources	La Condamine 26210 Manthes		VEUZE (PETITE)							non	non																		Manthes		
VZ 3	24	Pisciculture FONT ROME	26210 Manthes		VEUZE (GRANDE)				500	40	500	non	non																		Source Veuze au Lac de Manthes (fondé en titre 1697)		
VZ 4	25	Les Berges de Moras	Moras-en-Vallière	V 34-01 SP	VEUZE (GRANDE)	Pluvial			2,59 m3/s sur les Claires 30 l/s	95 % du module	30 l/s	non	non																		Moras		
EM 1	26	Station d'incubation de "La Truite de la Galaure"	St-Barthélemy-de-Vals, "Villeneuve-de-Vals"	V 36162	EMEIL							non	non																				
GLN 1	27	Station d'incubation de "La Geline"	Die - "La Geline"		GELINE																												
LAV 1	28	Station d'incubation de Cabaret Neuf	Charmes-sur-l'Herbasse "Cabaret Neuf"	V 35 08 SP	HERBASSE																											sous le pont de la RD538	
LYO 7	29	Station d'incubation de "La Gaule du Royans"	St-Jean-en-Royans Terrain de Rugby		LYONNE																											Canal Ancessy au niveau du terrain de rugby	
VZ 1	30	Station d'incubation de "La Truite des Veuze et d'Oron"	Manthes		VEUZE							non	non																			pas de barrage	
LIM 1	31	Le Vieux Moulin	Saint-Christophe-et-le-Laris	V 35 08 SP	La Limone	torrentiel			?	???	???	???	?	?																		environ 400m en amont pisciculture	
RVIL 1	32	Quartier Hortal 26400 Chabrillan			Ruisseau de Villeneuve																												
LOY 1	33	Montmeyran			Ruisseau de Loyer (= Pétouchin)																												
RMLN 1	34	Montmeyran			Ruisseau du Moulin																												
GRE 1	35	La Roche s/Grane			Ruisseau de Grenette																												
CFAB 1	36	38, Chemin Robinson 26000 VALENCE			Canal de la Fabrique																												
EMB 1	37	Plan d'eau d'Embarrau	Grand Serre																														
EM 2	38	Plan d'eau d'Emeil	St Barthélemy de Vals																														source de l'Emeil

Nouveau N° de dossier par sous bassin	N° de dossier dans la base de données	Nom de l'aménagement	Situation géographique	Données piscicoles										Intérêt écologique piscicole et sensibilité du contexte				Données réglementaires															
				Espèces présentes	Production	Longueur courcoute	Franchissement Montaison	Franchissement Dévalaison	T°c moy/an à la prise d'eau	T°c moy/an à l'aval	Gilles Aménagé	Gilles Fuite	Catégorie Cours d'eau	Intérêt Piscicole	Peuplement piscicole	ZSC, ZIPP, ...	Autres impacts potentiels	N° Agrément Repeuplement	N° Agrément Sanitaire	Date de l'acte initial	Arrêté de mise en conformité avec l'art.433	Date dernier renouvellement	Date d'expiration de l'autorisation	N°AP ICPE date d'expiration	N°AP Eau date d'expiration	N°AP pêche date d'expiration	Régime						
LYO 5	17	Pisciculture Revil	26190 St-Jean-en-Royans	TAC	30	2000	Prise d'eau amont : oui Prise d'eau aval : non												26-0016	RO	22 mai 1905	Arr. 6733 26/12/1986	26 décembre 2016					ICPE: EAU: Pêche:					
MG 1	18	Aquaculture de la Drôme	Quart. Faveyrolles Pierrelatte	Anguillicult.	340																							ICPE: EAU: Pêche:					
TES 1	19	Pisciculture "Le Petit Moulin"	"Le Petit Moulin" Mirmande	TRF, TAC ?	21. en 1991	- 600 m	non	non	?	?	oui (grilles amovibles)	oui (grilles amovibles)	1ère Catégorie	Affecté	TRF, VAI	Milieu humide remarquable à sa source	Agriculture intensive, captages	non	non	Arr. 6731 26/12/1986			26 décembre 2016	?	?	?		ICPE: EAU: Pêche:					
VERN 5	20	Pisciculture BOREL	26 190 Echevis	TAC, SDF	16	-200 m????(non évaluable sans plan précis)	oui?	oui?	11* moyenne	?	oui (à l'aplomb des bassins)	oui	1ère catégorie	Très Elevé	TRF, VAI, LOF, CHA + APP	ZNIEFF, Zone humide et milieu karstique remarquable, PNR, SAGE, "Grands goulets et Vermaison", Site Inscrit ZIPP	rejets Domestiques des hameaux, pollution diffuse agricole, pêche, autre pisciculture sur la Vermaison en aval et sur l'Adouin.	RO 26-0000		Arr. 3148 06/06/1978	Arr.6726 26/12/1986	Arr. 4015 16/08/1985	16 août 2015	?	?	?		ICPE: EAU: Pêche:					
VERN 6	21	La Truite de la Vermaison	26 190 Echevis	TAC + TRF + OBL ?	301	700 m	oui ? À vérifier	oui	?	?	oui (à l'aplomb des bassins)	oui	1ère catégorie	Très Elevé	TRF, VAI, LOF, CHA + APP	ZNIEFF, Zone humide et milieu karstique remarquable, PNR, SAGE, "Grands goulets et Vermaison", Site Inscrit ZIPP	rejets Domestiques des hameaux, pollution diffuse agricole, pêche, autre pisciculture sur la Vermaison	RO 26-0001		Arr.3338 02/08/1967	Arr. 6727 26/12/1986	Arr.4014 16/08/1985	16 août 2015	?	?	?		ICPE: EAU: Pêche:					
VERN 7	22	La Guinguette du Pêcheur	26 190 Echevis	TAC + VAI + COO	< 0,5	170	oui	oui	?	?	grille Aménagée stipulée sur plan, à vérifier	oui	1ère catégorie	Très Elevé	TRF, VAI, LOF, CHA + APP	ZNIEFF, Zone humide et milieu karstique remarquable, PNR, SAGE, "Grands goulets et Vermaison", Site Inscrit ZIPP	rejets Domestiques des hameaux, pollution diffuse agricole, pêche, autre pisciculture		?	Arr. 4328 16/10/1995			16 octobre 2025	?	?	?		ICPE: EAU: Pêche:					
VZ 2	23	Truites des sources	La Condomine 26210 Manthes	Salmonicult.	100 à 130														RO 26-0009		Arr. 2010 21/04/1972	Arr. 4590 02/09/1983	2 septembre 2003					ICPE: EAU: Pêche:					
VZ 3	24	Pisciculture FONT ROME	26 210 Manthes	Salmonicult. TAC	450 - 500		Aménagement prévu												RO 26-0012		Arr. 291 23/01/1970	Arr. 1168 13/04/1988	13 avril 2028					ICPE: EAU: Pêche:					
VZ 4	25	Les Berges de Moras	Moras-en-Valloire	D'après arrêté: TRF, TAC, SDF, OBR	< 2 (arrêté)	?			en 1995: 10,1*	en 1995: 10,2*	Oui	Oui	1ère catégorie	Moyen car milieu fortement perturbé	TRF, EPI (peuplement de base)	ZNIEFF, Zone humide et milieu karstique remarquable, Protection des eaux de Virville	rejets d'autres piscicultures, d'industries et d'une STEP. Obstacles infranchissables.	?	?	Arr. E.95-106 27/02/1995	?	Arr. 01-1524 26/04/2001	26 avril 2031	?	?	?		ICPE: EAU: Pêche:					
EM 1	26	Station d'incubation de "La Truite de la Galature"	St-Barthélemy-de-Vals, "Villeneuve-de-Vals"	Ecloserie TRF	<5t																							ICPE: EAU: Pêche:					
GLN 1	27	Station d'incubation de "La Géline"	Die - "La Géline"																										ICPE: EAU: Pêche:				
LAV 1	28	Station d'incubation de Cabaret Neuf	Charnes-sur-l'Herbasse "Cabaret Neuf"	TRF	incubation de 250 000 oeufs	70 m													RO 26-0017									ICPE: EAU: Pêche:					
LYO 7	29	Station d'incubation de "La Gaulé du Royans"	St-Jean-en-Royans Terrain de Rugby	TRF	incubation de 200 000 oeufs																								ICPE: EAU: Pêche:				
VZ 1	30	Station d'incubation de "La Truite des Veuzes et d'Oron"	Manthes	TRF	< 5t																								ICPE: EAU: Pêche:				
LIM 1	31	Le Vieux Moulin	Saint-Christophe-et-le-Laris	TAC ?	-3,5 t?	environ 650 m			?	?			Oui	1ère Catégorie	Elevé mais fonctionnellement perturbé	TRF, VAI, BAM + APP	ZIPP, rivière classée	Assèchements, obstacles infranchissables, rejets domestiques	?	?	arr. 1301 du 23/02/1973	arr. 2147 du 28/03/1977	?	?	?					ICPE: EAU: Pêche:			
RVL 1	32		Quartier Hortal 26400 Chabrilan																														
LOY 1	33		Montmeyran																														
RMLN 1	34		Montmeyran																														
GRE 1	35		La Roche s/Grane										Oui	Oui																			
CFAB 1	36		38, Chemin Robinson 26000 VALENCE	Ombles, TAC, TRF									Oui	Oui																			
EMB 1	37	Plan d'eau d'Embarras	Grand Serre	TRF	< 5t	200 m	non	oui					non	Oui																	ICPE: EAU: Pêche:		
EM 2	38	Plan d'eau d'Emell	St Barthélemy de Vals	TRF	< 5t		non	non					inutile	Oui																	ICPE: EAU: Pêche:		

Nouveau N° de dossier par sous bassin	N° de dossier dans la base de données	Nom de l'aménagement	Situation géographique	Données Administratives				Données Production de Televage					Données Santé Animale			Données Géographiques du site									
				Nom de la société	Nom de l'exploitant	Prénom de l'exploitant	Adhésion au GDS	Adhésion au SPSE	Tonnage	Production œufs	Production alevins	truitelles	repeuplement adultes	consommation humaine	Nbre de prélèvements	Agrément individuel	Agrément de zone	Lieu-dit	Commune	Cours d'eau d'alimentation	cours d'eau de rejet	Altitude Prise d'eau	Altitude Rejet	Lambert prise eau	Lambert rejet
	39	Station d'incubation de la Gaule Tricastine																							
	40	Station d'incubation de la Truite du Lez																							
CCR 1	41	Pisciculture Prat	Quartier "Le Truel" Ancone	A. Prat	PRAT	Ariette	?	?	30 000 poissons	non	oui	oui	?	oui	?	?	?	"Le Truel"	Ancone	Contre-canal du Rhône + pompage	Contre-canal du Rhône	?	?	?	?
VBR 1	42	Pisciculture la Truite de Saou	Quartier des Foulons, Saou	La Truite de Saou	CHERTIER	Guy	?	?	tax 10 Len 198	oui	oui	oui	?	oui	?	?	?	Quartier des Foulons	Saou	La Vèbre	La Vèbre	?	?	?	?
GER 5	43	Pisciculture Cossalter	Montclar-sur-Gervanne		COSSALTER	Gilbert	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	Les Plantiers	Montclar-sur-Gervanne	La Gervanne	La Gervanne	?	?	?	?
GER 1	44	Le Moulin de la Pipe	Le Moulin de la Pipe, Omblyze	Le Moulin de la Pipe	LARGUIER	Jean-Jacques	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	Le Moulin de la Pipe	Omblyze	La Gervanne	La Gervanne	?	?	?	?

Nouveau N° de dossier par sous bassin	N° de dossier dans la base de données	Nom de l'aménagement	Situation géographique	Données hydrologiques										Données sur l'usage				Données techniques du site																
				Code hydro	Cours d'eau	Régime hydrologique	Module	Q équipement	Q réservé	Q rejeté	Moyen Contrôle Q dérivé	Moyen Contrôle Q réservé	Usage premier	Usage second	Usage troisième	Usage quatrième	Bassins en béton	Bassins en terre	Plans d'eau	Canal	Parcours de pêche	Auge	Superficie totale	Risque d'inondation	Dispositif de rejets	Type prise d'eau	H Barrage prise d'eau	Localisation prise d'eau						
	39	Station d'incubation de la Gaule Tricastine													Repeuplement																			
	40	Station d'incubation de la Truite du Lez													Repeuplement																			
CCR 1	41	Pisciculture Prat	Quartier "Le Truel" Ancone	Contre-canal du Rhône	Artificiel	?	?	?	?	?	?	?	?	Vente					7 bassins (950 m²)	non	?	?	?	?	?	2000 m²	oui	?	?	?	?	?	?	
VBR 1	42	Pisciculture la Truite de Saou	Quartier des Foulons, Saou	VEBRE	torrentiel	?	?	?	?	?	?	?	?	Vente	Repeuplement	Pêche loisir	?	?	15 (800 m²)	bassins de pêche	Etang Cherter	oui	Oui	?	?	1033 m²	?	Tamis à tambour?	Canal de dérivation	?	?	?	?	
GER 5	43	Pisciculture Cossalter	Montclar-sur-Gervanne	GERVANE	complexe	1,03 m 3/s à Beaufort-sur-Gervanne (Q très différent)	?	?	?	?	?	?	?	?					?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	
GER 1	44	Le Moulin de la Pipe	Le Moulin de la Pipe, Omblyze	GERVANE	complexe	1,03 m 3/s à Beaufort-sur-Gervanne (Q très différent)	?	?	?	?	?	?	?	Consommation?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?

Nouveau N° de dossier par sous bassin	N° de dossier dans la base de données	Nom de l'aménagement	Situation géographique	Données piscicoles										Intérêt écologique/piscicole et sensibilité du contexte						Données réglementaires														
				Espèces présentes	Production	Longueur courcuite	Franchissement Montaison	Franchissement Dévalaison	T°C moy/an à la prise d'eau	Grilles Aménés	Grilles Fuite	Catégorie Cours d'eau	Intérêt Piscicole	Peuplement piscicole	ZSC, ZIPP, ...	Autres impacts potentiels	Agrément Repeuplement	N° Agrément Sanitaires	Date de l'acte initial	Arrêté de mise en conformité avec l'art 433	Date dernier renouvellement	Date d'expiration de l'autorisation	N°AP ICPE date d'expiration	N°AP Eau date d'expiration	N°AP pêche date d'expiration	Régime								
	39	Station d'incubation de la Gaule Tricastine		TRF																														ICPE: EAU; Pêche:
	40	Station d'incubation de la Truite du Lez		TRF																														ICPE: EAU; Pêche:
CCR 1	41	Pisciculture Prat	Quartier "Le Truel" Ancone	TAC, TRF, SDF	5 à 7 t.	?	?	?	?	?	?	?	?	2 nde catégorie	inconnu	?	ZNIEFF type 2	Amenagements divers	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	ICPE: EAU; Pêche:
VBR 1	42	Pisciculture la Truite de Saou	Quartier des Foulons, Saou	TRF, OBL, ESTB	10 à 15 t?	?	?	?	?	?	?	?	oui	oui	1ère catégorie	Pluôt Elevé	TRF, APP, CHA	ZIPP	rejets domestiques village de Saou	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	ICPE: EAU; Pêche:
GER 5	43	Pisciculture Cossalter	Montclar-sur-Gervanne	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	1ère catégorie	Moyen car milieu fortement perturbé	TRF, VAL, CHE, ABL	ZNIEFF type 1 (projet de rénovation) et type 2 Contrat de Rivière Drôme et Haut Rouillon	Pisciculture Font Rome en Amont, irrigation importante (canaux), rejets domestiques...	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	ICPE: EAU; Pêche:
GER 1	44	Le Moulin de la Pipe	Le Moulin de la Pipe, Omblyze											1ère catégorie	Remarquable	TRF	Site classé des Gorges d'Omblyze, ZIPP, ZNIEFF type 2 et 1.	Rejets domestiques du hameau d'Omblyze. Impact minime.															ICPE: EAU; Pêche:	

ANNEXE 10 : MICROCENTRALES (Données DDAF 2007)

Id	Nom de l'ouvrage	Nom de la société	Nom	Prénom	Commune	Lieu-dit	Nom du cours d'eau	Basin Versant Concerné	Taille Bassin Versant (km²)	Module (m³/s)	QMNAS (l/s)	dbt spé Module (l/s.km²)	dbt spé QMNAS (l/s.km²)	DCE Protection des migrateurs (L/214-171 CE)	Echelle à Poissons : L 214-171 CE (ex L.432-6 CE)	Réserve d'Énergie : L 1670/1919	Hauteur de chute (m)	Qmax dérivé (m³/s)	PMB (KW)	Qmax (l/s)	(% du Module)	Arêt. Esval	Date	Service instructeur	Statut Juridique	Decision Administrative	Date	Date de renouvellement	
AD1	Microcentrale Fiel		M Fiel	Gilbert	Saint-Martin-Venosc	Les Amates et Barrières	L'Aouhin	La Vernaison	10,80 km²	0,602 m³/s (pont de Noyal)	0,085 m³/s (pont de Noyal)	42,85 l/s.km² (pont de Noyal)	6,05 l/s.km² (pont de Noyal)		N	N	59,12 m	850 l/s	482,97 KW	47 l/s	7,88%	O	1/07 au 31/08	DDAF	1919	AP	12-fév-04	12-évr-04	
AR1	Usine des Touilles		Mr Schmeide	Dominique	Treschen-Creyers	Mensac	L'Achiane	Le Baz		2400 l/s				N	N	Projet	9 m 80	500 l/s	47 KW	80 l/s			DDE	1919	AP	19-mai-04	19-mai-14		
AR2	Microcentrale de Maréac		Mme DOGHR		Treschen-Creyers	Hameau de Meréac	L'Achiane	Le Baz	42 km²	1730 l/s	229 l/s	41,19 l/s.km²	5,45 l/s.km²	N	N	Projet	18,60 m	600 l/s	91 KW	180 l/s	10,40%	O	1/07 au 30/09	DDE	1919	AP	06-jun-06	06-jun-36	
BE1	Microcentrale de la Berge		Mr Tran Van Thinh		Valaurie	Moulin des Foulons	La Berge	La Berge						N	N	N	10 l/s	10 l/s		54 l/s			DDAF	1919	AP	17-jun-03	17-jun-33		
B11	Microcentrale de la Bine				Bézard-sur-Etles		La Bine							N	N	N							DDAF						
BL41	Microcentrale de Besset		Mr Besset	Laurent	Merignol	Port départementale	Ruisseau de Bichon	La Diôme						N	N	N	3 m	150 l/s	2 KW				DDE	1919	AP	non abouti			
BL6C	Usine de Boule		Mme de Boule		Boule-en-Dois	Les Chirouses	Le Boule	Le Baz	50 km²	875 l/s	75 l/s	17,5 l/s.km²	1,5 l/s.km²	N	N	Projet	98,35 m	1000 l/s	975 KW	90 l/s	10,28%		DDE	1919	AP	28-août-87	28-août-27		
BOR1	Usine de Boule		Mr Schmeide	Dominique	Glandage	Nord du Cos du Chérel	Ruisseau de Borne	Le Baz		345 l/s ?				N	N	Projet	35 m	500 l/s	135 KW	70 l/s	20,28%		DDE	1919	AP	19-janv-78	19-janv-08		
BRN3	Barrière de Chouffey		EDF				La Bourne	L'Isère						N	N	Rivière réservée							DDAF 2838						
BRNS	Usine de la Bourne		Synd. Intercomm. Hydraulique de la Bourne		Eymieux	L'Ecanclaire	Canal de la Bourne	L'Isère et la Vère	800 km²	213 m³/s (évaluation)	26,62 l/s.km²			N	N	Rivière réservée	38,97 m	7 m³/s	2676 KW	500 l/s	2,34%	O	s débit trop faible	DDAF	1919	AP	15/02/1936	04-sept-32	
CH1	Centrale de la Chère		GEOFFROY	Mr Patrice	Saint-Laurent-Royers	Laval	Le Cholet	La Lyonne	30 km²	104,3 l/s	83 l/s	35 l/s.km²	2,8 l/s.km²	N	N	N	243,4 m	1300 l/s	950 KW	100 l/s	9,59%	O	s débit trop faible	DDAF	1919	AP	16-oct-06	16-oct-46	
CH2	Centrale de la Chère		GEOFFROY	Mr Patrice	Saint-Laurent-Royers	Rimet	Le Cholet	La Lyonne	49 km² (épartente)	1,6 m³/s	274 l/s	32,65 l/s.km²	5,6 l/s.km²	N	N	N	44,60 m	Franchissement de la Chère	1366 KW	180 l/s	10%	O	par capteur	DDAF	1919	AP	16-oct-06	16-oct-36	
DR01	Centrale de la Drôme		UNELCO		Lucen-Dois	Le Sauc de la Drôme	La Diôme	Le Rhône	194 km²	2860 l/s	158 l/s	14,7 l/s.km²	0,8 l/s.km²	N	N	N	24,56 m	3300 l/s	723 KW	400 l/s	13,98%	0	1/07 au 30/09	DDE	1919	AP	23-nov-84		
DR02	Centrale de la Drôme		Commune de Lucen-Dois	Mr Patrice	Raymond	Le Claps	La Diôme	Le Rhône	194 km²	2860 l/s	158 l/s	14,7 l/s.km²	0,8 l/s.km²	N	N	N	34,5 m	3500 l/s	895 KW	400 l/s	13,98%	O	1/07 au 30/09	DDE	1919	AP	23-nov-84		
DR03	Centrale de la Drôme		SNC Flux	Mr Prost	J.D.	Pont de Quart	La Diôme	Le Rhône	576 km²	9886 l/s	1150 l/s	17,4 l/s.km²	1,9 l/s.km²	N	N	N	22 m	15000 l/s	2040 KW	1000 l/s	10,01%	N	3 m	DDE	1919	AP	21-jul-98		
DR04	Microcentrale de la Drôme		UNELCO		Sallans	La Chaud	La Diôme	Le Rhône	1147 km²	18800 l/s	2167 l/s	16,22 l/s.km²	1,89 l/s.km²	N	N	N	6 m 80	32,5 m³/s	2266 KW	500 l/s	2,68%		9 m	DDE	1919	AP	11-mars-88	11-mars-16	
DR05	Microcentrale de la Drôme		UNELCO		Acoux-sur-Sye	les Bories	La Drôme	Le Rhône						N	N	N	1500 l/s	170 KW	1500 l/s	1500 l/s			DDE	1919	AP	30-nov-84			
GA1	Microcentrale de la Gaura		société E.D.	Mr Achard	Paul	Les Forges	La Gaura	La Gaura						N	N	?			58 KW ?				DDAF						
GA3	Microcentrale de la Gaura		Mr Chagnon	Pierre	Mureils		La Gaura	La Gaura						N	N								DDAF						
GA4	Microcentrale de la Gaura		Mr Meriel	Michel	Mureils		La Gaura	La Gaura						N	N								DDAF						
GA5	Microcentrale de la Gaura		Mr Lafressi	Guy	Saint-Uze	Roche Taille	La Gaura	La Gaura	232 km²	2180 l/s	475 l/s	9,4 l/s.km²	2,0 l/s.km²	N	N	N							DDAF						
GA6	Microcentrale de la Gaura		Mr SERVE	A.	Saint-Vallier sur Rhône		La Gaura	La Gaura						N	N								DDAF						
GER2	Centrale de la Gaura		Commune de Plan de Baix		Plan de Baix	Les Chûtes de la Druse (amont)	La Gaura	La Drôme	38 km²	1300 l/s ?				O	Projet	75 m	1500 l/s	810 KW	150 l/s		O	1/07 au 30/09	DDE	1919					
GER4	Centrale de la Gaura		S.A.R.L. Derot Terties	Mr Frasse	Vincent	le Derot	La Gaura	La Drôme	89,200 l/s (4-Fouagnac)		-245 l/s			O	Projet	19,51 m	1620 l/s	310 KW			N		DDE						
GER6	Fabrique de Bernais		Mr Grignon	Jean-Louis	Minatel et Blicons	Les Bernais	La Gaura	La Drôme						O	Projet	9 m 20	850 l/s ?	50 KW ?					DDE						
GER7	Centrale de la Gaura		Mr Carotte	Albert	Minatel et Blicons	Blicons	La Gaura	La Drôme	-100 km²	1200 l/s				O	Projet	25 m	1600 l/s	300 KW	40 l/s	3,33%			DDE	1919	AP	31-jul-80	31-jul-20		
IS3	Chute de Plançon		EDF		Chauvagne-Guay-Romans-sur-laive	Plançon	L'Isère	Le Rhône	11 320 km²	346 m³/s	118 m³/s	30,56 l/s.km²	10,42 l/s.km²	N	N	N	12,60 m	530 m³/s	42 MW			N		DDE	1919	AP	31-déc-06		
JA3	Microcentrale de la Béal		Mr LANCON	Pierre	Montouchet-sur-Jabron	le Béal	Le Jabron et Le Vermenot	Le Rouillon						N	N	N	5 m	1200 l/s (pour Jabron et 600 l/s pour Vermenot)	60 KW				DDAF						

id	Nom de l'ouvrage	Nom	Prénom	Commune	Lieu-dit	Nom du cours d'eau	Bassin Versant Concerné	Taille Bassin Versant (km²)	Module (m³/s)	OMNAS (l/s)	debit spécifique (l/s/m²)	debit spécifique OMNAS (l/s/m²)	DCE Protection des intrus (L 214-171 CE)	Echelle à Poissons - L 214-171 CE (ex L 4324 CE)	Reserve Energie - Loi 18/01/1919	Hauteur de chute (m)	Max dérivé (m³/s)	PMB (KW)	Q _{max} (Module)	% du Arrêt Estival	Date	Hauteur du barrage (m)	Longueur du canal (m)	Longueur court-circuitée (m)	Francisabilité	Utilisation	Service Instructeur	Statut Juridique	Déclaration Administrative	Date	Date de renouvellement			
LR1	Microcentrale de la Lance	Mrs Peyrel	Michel	Saint-Nazaire-le-Désert	L'Hubac de Boyer	La Lance	La Roanne	171 l/s						N	N	5 m	60 l/s	2,5 KW	26 l/s			180 m	210 m			DDE	1919							
LR2	Microcentrale Peyrus	Mr Couler	Géard	Peyrus	La Martinière	La Vière (canal de la Martinière)	La Vière	170 l/s ?						N	N											DDAF	FET					Peppet		
LR3	Microcentrale des Thiollières	Mr Viread	Henri	Peyrus	Hameau des Chardas	La Vière	La Vière	170 l/s ?						N	N	12 m	200 l/s	15 KW	50 l/s	29,41 %		2,50 m			moeyenne	AUTO	DDAF	1919	AP	14-janv-85	14-janv-15			
LY01	Usine du Prc de Bouvante	Buisson	Alain	Chabeuil	Les Thiollières, hameau des Faucons	La Vière	La Vière	0,726 m³/s au port des Faucons	0,04 m³/s					N	N	7 m	250 l/s ?	19 KW ?				sur le canal (?)	-1 km			Pas de barrage	DDAF							
LY02	Usine du Prc de Bouvante	Mr STUMPH	Bruno	Bouvante	Source de la Lyonne	La Lyonne	La Boume	0,722 m³/s	0,058 m³/s					N	N	132,30 m	600 l/s	780 KW	15 l/s ?	2 %		9 m	-750 m			nulle	EDF	DDAF	1919	AP	19-avr-77	19-avr-07		
LY03	Microcentrale de Bouvante			Bouvante																					EDF	DRIRE								
LY04	Microcentrale du canal d'Algod	Mr Agoud	Christian	Orieu-en-Royans	le Tabard	La Lyonne	La Boume	3,5 m³/s (à St Jean)	0,99 m³/s (à St Jean)					N	N	24,09 m	1800 l/s	425 KW	100 l/s			3,09 m					DDAF	1919	AP	01-juin-60	01-juin-35			
LY05	Microcentrale du canal d'Algod	Mr Agoud	Christian	Saint-Martin-de-Colonel	Genbe et Ferrière	La Lyonne	La Boume	3,5 m³/s (à St Jean)	0,99 m³/s (à St Jean)					N	N		500 l/s	120 KW				1,50 m					DDAF	1919	AP	10-mai-10				
LY06	Microcentrale de Bouvante			Bouvante	Montée des Usines	La Lyonne	La Boume									Sup à 4m																		
LY07	Microcentrale de Bouvante	Mr VIALLE	Michel	Saint-Jean-en-Royans	Les Arois	La Lyonne	La Boume	3,5 m³/s	0,99 m³/s					N	N	- 5 m		89 KW ?				4,70 m	au fil de l'eau	22 m		nulle	EDF	DDAF	1919	AP	24-fév-78	24-fév-08		
LY08	Microcentrale de Bouvante			Bouvante																														
LZ1	Microcentrale de Bouvante	Benfades	Abdelkader	La Roche-Saint-Secret	La Prépartie	Le Laz	Le Laz	1500 l/s						N	N	25 m	580 l/s ?	150 KW ? Ou 400 KW				3 m	4200 m	6000 m		nulle	EDPAU TO	DDAF	FET					Indef
LZ2	Microcentrale de Bouvante	Mme VIEL	Françoise	La Roche-Saint-Secret	Le Moulin Fauré	Le Laz	Le Laz							N	N	10 m en eaux moyennes	800 l/s	100 KW	100 l/s	N		4,5 m	1200 m	1220 m		EDF	DDAF	1919	AP	21-mars-89	21-mars-29			
MEY1	Microcentrale de Bouvante			Bouvante	Pont de la Roche	La Meyrosse	La Dième	640 l/s						N	N	27,85 m	1000 l/s	282 KW	64 l/s	10 %		- 2 m	772,30 m	722 m		EDF	DDE	1919	AP	28-avr-86	28-avr-26			
PIL1	Microcentrale de Bouvante	Mr Muguet	Jean-Claude	Lucen-Disois	Vai Maravel	Le Rousseau de Pilhon	Le Maraval							N	N		67 l/s	4 KW				1 m	500 m			AUTO	DDE	1919						
OUL1	Microcentrale de Bouvante	Mr Laganié	Romain	La Motte Charlacon	Le Pas des Ordes	L'Ouille	L'Esques							N	N	7 et 9 m											DDAF							
OUV1	Microcentrale de Bouvante	Guyot	Philippe	Buis-les-Baronnies	Ubrieux	L'Ouvize	L'Ouvize							N	N	14 m	1500 l/s	208 KW	120 l/s	10 %		106 au 30/09	1000 m			Rampe à poissons	EDF	DDAF	1919	AP	21-oct-90	21-oct-30		
RA1	Microcentrale de Bouvante	Mr Baral	Pierre	Romeyer	Les Loliards	Ruisseau de Roys	La Dième	1100 l/s ?						N	N	182 m 18	650 l/s	160 KW	50 l/s ?			3 m	770 m	1700 m		EDF	DDE	FET ?					Indef	
RBI	Microcentrale de Bouvante	Mr GRUMOC	Laurent	Pont-de-Barret	Le Village	Le Rouillon	Le Rouillon	86 km²	1,90 m³/s	0,053 m³/s	0,73 l/s.km²			N	N	2 m 30 et 25 m	1,5 m³/s	142 KW	120 l/s	6,30 %		1,50 m	560 m	1020 m		Passé à bassins successifs ?	DDAF	1919					23-nov-83	
SAR1	Microcentrale de Bouvante	Mr Grenier	Philippe	Treschemu Creyres		Ruisseau de Sareymond	L'Archiane	27 km²	120 l/s		4,4 l/s.km²			N	N			392 KW	22 l/s							DDAF								
SV1	Microcentrale de Bouvante	Mr Thomé	Jacques	Cobonne	La Gaye	La Seye	La Dième		-400 l/s (estimation DIREN)					N	N								1000 m				DDE	1919						
VED1	Microcentrale de Bouvante	Mr Guillat	Léon	Peyrus	Les Péris	La Vière	La Vière							N	N	-2,50 m										DDAF								
VER1	Microcentrale de Bouvante	Mr Guillaud	Léon	La Chapelle-en-Vercors	Les Barraques	La Vernaizon (canal du Pavillon)	La Boume		130 l/s ?	9 Cv (l)				N	N											DDAF								
VER2	Microcentrale de Bouvante	Mr Guillaud	Léon	La Chapelle-en-Vercors	Les Barraques	La Vernaizon (canal du Pavillon)	La Boume		2000 l/s	867 KW	400 l/s			N	N	8 m										DDAF	DDAF/26/38							
VER3	Microcentrale de Bouvante	Mr RONDON	Laurent	Sainte Etienne-en-Royans	Le port des Foulons	La Vernaizon	La Boume	280 km²	1,3 m³/s	90 KW	180 l/s			N	N	10 m en eau moyennes	1,3 m³/s	90 KW	180 l/s			4,50 m				EDF	DDAF	1919	AP	13-sept-94	13-sept-24			
VER4	Microcentrale de Bouvante	Mr Borel et Magnan	Léon et Michel	Echevis	Grangeage	La Vernaizon	La Boume	271 km²	1,61 m³/s	0,235 m³/s	5,94 l/s.km²	0,87 l/s.km²		N	N	92,30 m	2000 l/s ?	-1800 KW	300 l/s	O		2 m	Conduite forcée de 1400 m	-1 km		EP + OD	DDAF	1919	C	1985				
VLC1	Microcentrale de Bouvante	Mr Legaut	Rémy	Die	Abbaye de Valcroissant	Le nuisance de Valcroissant	La Dième	89 l/s	4,86 l/s					N	N	56,5 m	38 l/s	35 KW	25 l/s	28,40 %		0m 80	80 m	603 m ?		moeyenne	AUTO	DDE	1919	AP	22-avr-03	22-avr-33		
VZ5	Microcentrale de Bouvante	Mr Girard	André	Saint-Soffien-Valbère	LEspie	La Vouze	Les Collèges (Rembert)	650 km²	2,68 m³/s	0,146 m³/s				N	N											AUTO	DDAF							

ANNEXE 11 : CENTRALES HYDROELECTRIQUES >4500 KW (Données DDAF 2007)

Cours d'eau	Nom de l'aménagement	Situation géographique	Code Hydro	Service instructeur	Nom et adresse du pétitionnaire	Type usage	Nature du droit	Date acte initial	Dernier renouv.	Date échéance	Puissance max	Hauteur de chute	Type de prise d'eau	Fonctionnement	Longueur du court-circuit	Hauteur barrage	Volume retenue	Module	Débit d'équip. max.	Débit réservé	Date Vidange		Dispositifs de franchissement pour les poissons		Dispositifs de contrôle		Installation de grilles sur les canaux					
																					Prochain	Dernière	Montaison	Dévalaison	Débit dérivé	Débit réservé	amenée	fuite				
BOURNE	Chute de la Bourne	St-Julien-en-Vercors	W33	DRIRE	EDF	Electricité produite par EDF	Concession	06/08/1913	16/10/1994	31/12/2028	7,25	260	Latérale + Au fil de la Balmes	Au fil de leau	5000	4	1,84	3,3	0,184													
BOURNE	Centrale de Pont-en-Royans	Pont-en-Royans confluence Veraison-	W33	DRIRE	EDF	Electricité produite par EDF	Concession	06/01/1950		31/12/2026	25,9	110	Latérale + Eclusee Choranch		5551	23	1,05	24	1		1999	2009										
ISERE	Centrale de St-Hilaire	Baume d'Hauton - St-Hilaire		DRIRE	EDF	Electricité produite par EDF	Concession	23/09/1955		31/12/2034	41	10,5	Au fil de leau		-	10,5		326	510													
ISERE	Centrale de Pizayon	Pizayon, Romans-sur-Isère		DRIRE	EDF	Electricité produite par EDF	Concession	19/01/1921		31/12/2006	40	11,7	Au fil de leau		-	11,7		530	530													
ISERE	Centrale de La Vanelle	Granges-les-Bains Châteaufort/Isère	W34	DRIRE	EDF	Electricité produite par EDF	Concession	23/12/1952		31/12/2028	28	7,2	Au fil de leau		-	7,2		335	530													
ISERE	Centrale de Beaumont-Monieux	Beaumont-Monieux	W35	DRIRE	EDF	Electricité produite par EDF	Concession	25/10/1914		16/10/2026	52,5	11,55	Latérale + barrage Chat./Is.		2100	9		338	480	4,225												
LYONNE	Chute de Bouvante	Bouvante-le-Bas	W33	DRIRE	EDF	Electricité produite par EDF	Concession	15/02/1926	04/02/1944	31/12/2034	16,6		Barrage	Eclusee	7000	38	1,3	1,18	4	0,02												
RHÔNE	Pège-de-Roussillon	Sablons (07)		DRIRE	CNR	Electricité produite par EDF	Concession	05/06/1934		31/12/2023	161	15,5	Latérale + barrage St-Pierre-de-Boeuf	Au fil de leau	11000	12	45	1060	1600	20 été 10 hiver												
RHÔNE	Saint-Vallier	Gervans		DRIRE	CNR	Electricité produite par EDF	Concession	05/06/1934		31/12/2023	116	11,1	Latérale + barrage d'Aras	Au fil de leau	3700	12,9		1080	1600	10 été 5 hiver												
RHÔNE	Bourg-lès-Valence	Bourg-lès-Valence		DRIRE	CNR	Electricité produite par EDF	Concession	05/06/1934		31/12/2023	186	12	Latérale + barrage R-de-Glun	Au fil de leau	9000	11,4	25	1410	2300	20 été 10 hiver												
RHÔNE	Beauchastel	Beauchastel		DRIRE	CNR	Electricité produite par EDF	Concession	05/06/1934		31/12/2023	223	13,65	Latérale + barrage Chermes	Au fil de leau	7000	13,5	30	1425	2315	20 été 10 hiver												
RHÔNE	Beix-le-Lois-Neuf	Saube-sur-Rhône Les Tourrettes		DRIRE	CNR	Electricité produite par EDF	Concession	05/06/1934		31/12/2023	211	13,75	Latérale + barrage Le Pouzin	Au fil de leau	8500	13,5	40	1425	2260	20 été 10 hiver												
RHÔNE	Montélimar	Châteaufort-sur-Rhône		DRIRE	CNR	Electricité produite par EDF	Concession	05/06/1934		31/12/2023	285	18,5	Latérale + barrage Rocheмайure	Au fil de leau	13700	13	45	1500	2200	15 à 60 suivant débit du Rhône												
RHÔNE	Donzère-Mondragon	Bollène (84)		DRIRE	CNR	Electricité produite par EDF	Concession	05/06/1934		31/12/2023	345	24	Latérale + barrage Donzère	Au fil de leau	28000	11,75	20	1510	1980	60												

ANNEXE 12 : MASSES D'EAU SUPERFICIELLES

CODE	NOM	RISQUE NABE	ORIGINE RISQUE NABE	MEFM	ME ARTIFICIELLE	LONGUEUR (m)
FRDR1343	Boutème	2	MCOX, Matières azotées, pesticides	N	N	6,07
FRDR2007b	Vieux Rhône de Charmes-Beauchastel	2	micropolluants	O	N	8,389
FRDR2007e	Vieux Rhône de Donzère	2	micropolluants	N	N	31,912
FRDR2034b	L'Ouveze du Menon au Toulourenc	2	non performances des STEP, extractions	N	N	14,535
FRDR402	L'Eygues de l'Oule à la Saive (aval Nyons)	1	seuil infranchissable à Curnier	N	N	29,385
FRDR404	L'Ennyue	1	assèc aval Ste Jalle	N	N	20,108
FRDR406	Le Lez de la Coronne à la confluence avec le Rhône	3	rejets urbains et agricoles, artificialisation, pression foncière	O	N	28,978
FRDR407	Le Lez du ruisseau des Jallais à la Coronne	1	débâts faibles, pression agricoles et domestique	N	N	19,189
FRDR409	La Robine et lies Echaravailles Le Lauzon nve dr. dériv. Donzère-Mondragon /Mayre Girarde /le Riallet	1	"Prélèvements pratiques agricoles (érosion des sols agricoles) "	N	N	14,441
FRDR410	Le Lauzon de sa source à la dérivation de Donzère-Mondragon	2		N	N	17
FRDR422	La Berre de la Vence au Rhône	1	Pollution diffuse agricole et urbaine	N	N	6,413
FRDR423	La Vence	2	Assec	N	N	11,173
FRDR428a	Le Roublon du Jablon au Rhône	1	Rejets domestiques + activités agricoles	O	N	6,949
FRDR429a	Le Jabron de Souspierre à sa confluence avec le Roublon	3	Rejets domestiques + activités agricoles	N	N	24,171
FRDR429b	Le Jabron de sa source à Souspierre	1		N	N	14,704
FRDR432	Le Roublon de sa source à la Rimandoule	1	Métaux?	N	N	38,764
FRDR438b	La Drôme de la Gervanne à Crest	2	assainissement insuffisant + caves	N	N	10,832
FRDR440	La Drôme de l'amont de Die à la Gervanne	1	assainissement	N	N	36,211
FRDR441	La Roanne	1	endiguements pollution diffuse agricole	N	N	33,957
FRDR448a	La VJore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	3	prélèvements agricoles	O	N	22,571
FRDR447	La Galaurie du Galaveyson au Rhône	1	Rejets domestiques + activités agricoles	N	N	30,06
FRDR466b	l'Oron de St Barthélemy de Beaurepaire jusqu'au Rhône	3	agriculture, qualité et prélèvements en nappe	N	N	20,395
FRDR428b	Le Roublon de l'Anceille au Jabron	3	Rejets domestiques + activités agricoles	O	N	11,85
FRDR430	L'Anceille	2	Activités agricoles	N	N	14,725
FRDR439	La Gervanne	1	assainissement insuffisant + caves	N	N	29,929
FRDR442	La Drôme de l'amont de Die, Bés et Gourzine inclus	1	Artificialisation, pollutions diffuses, espace de liberté	N	N	74,966
FRDR424	La Berre de sa source à la Vence	1	prélèvements + qité eau (eutrophisation)	N	N	21,867
FRDR108	La Savasse	1	Artificialisation, pollutions diffuses, espace de liberté	N	N	24,273
FRDR282	La Méouge	2	prélèvements + qité eau (eutrophisation)	N	N	39,654
FRDR314	l'Herbasse de sa source au Valéré inclus et la Limone incluse	1	?	N	N	38,826
FRDR2007d	Vieux Rhône de Montélimar	2		O	N	15,146
FRDR2014	Le Dolon	1		N	N	32,083
FRDR283	le Céans	1	prélèvements, seuils	N	N	22,383
FRDR312	L'Isbre de la Bourne au Rhône	3	agriculture, industries	O	N	41,27
FRDR1107	Le Chalon	1	Incision, habitats piscicoles, espace de liberté	N	N	27,711
FRDR48b	La VJore de sa source à la D538 (Chabeuil)	1	pollution diffuse agricole	N	N	15,096
FRDR468	La Galaurie de sa source au Galaveyson	1	pression touristique	N	N	26,154
FRDR466c	Collière + Doluré	3	agriculture	N	N	39,541
FRDR2034a	L'Ouveze de sa source au Menon	1	Ecart de collecte. Pollution agricole diffuse	N	N	26,092
FRDR317	La Vernaison	1	eutrophisation aval St Ferreol	N	N	31,846
FRDR403	Le Benrix	1	0	N	N	15,42
FRDR408	Le Lez de sa source au ruisseau des Jallais	1	Assecs	N	N	25,414
FRDR431	Le Roublon de la Rimandoule à l'Anceille	3	micropolluants, biologie, hydroélectricité, navigation	N	N	13,345
FRDR2007	Le Rhône de la confluence Isère à Avignon	2	hydroélectricité, micropolluants, navigation	O	N	125,13
FRDR2007a	Vieux Rhône de Bouig-Les-Valerces	2	micropolluants	O	N	11,136
FRDR2007c	Vieux Rhône de Baix-Logis-Neuf	2	assècs pour l'Eygues	O	N	9,365
FRDR2011	L'Oule	1		N	N	32,691
FRDR2012	L'Eygue	1		N	N	46,897
FRDR3053	Canal de la Bourne	0		N	O	44,869
FRDR313	l'Herbasse de la Limone à l'Isère	1	Ecart de collecte. Pollution agricole diffuse	O	N	17,611
FRDR316	La Bourne de la confluence avec le Méaudret jusqu'à l'Isère	1	tourisme	N	N	32,515
FRDR391	Le Toulourenc	1	Circulation piscicole	N	N	39,003
FRDR1099	Veauve	1	Ecart de collecte. Pollution agricole diffuse	N	N	11,917
FRDR1110	La Joyeuse	1	pollutions diffuses, libre circulation des espèces piscicoles, pesticides, gestion quantitative, espace de liberté	N	N	18,318
FRDR1115	La Lyonne	1	Ecart de collecte. Pollution agricole diffuse	N	N	21,796
FRDR401c	L'Aigue de la Saive (aval Nyons) à la limite du département de la Drôme	2	Activités agricoles	O	N	20,005
FRDR438a	La Drôme de Crest au Rhône	2	prélèvements, extraction de granulats, STEP	O	N	18,306
FRDR288	Le Buech de sa source à la confluence avec le Petit Buech inclus, le Beoux et le torrent de Maraise	1		N	N	151,001
FRDR11877	ruisseau la lierre	0		N	N	9,721
FRDR11913	ruisseau la vermeille	0		N	N	8,351
FRDR11927	ruisseau le charuis	0		N	N	11,29
FRDR11949	ruisseau le riolet	0		N	N	10,038
FRDR11956b	ruisseau de l'archiane	0		N	N	31,713
FRDR11210	ruisseau de béaure	0		N	N	12,655
FRDR11250	rivière le soubriou	0		N	N	6,404
FRDR11318	ruisseau de derboux	0		N	N	12,229
FRDR11544	ruisseau le leyne	0		N	N	6,921

CODE	NOM	RISQUE NABE	ORIGINE RISQUE NABE	MEFM	ME ARTIFICIELLE	LONGUEUR (m)
FRDR11613	torrent d'anary	0		N	N	7,438
FRDR11342	ruisseau de colombe	0		N	N	8,153
FRDR11601	ruisseau le contède	0		N	N	8,77
FRDR10284	ruisseau le fau	0		N	N	7,544
FRDR10470	le rieu	0		N	N	7,915
FRDR10499	rivière la sure	0		N	N	27,521
FRDR10513	ruisseau de fontaille	0		N	N	11,449
FRDR10666	ruisseau d'ozon	0		N	N	14,23
FRDR10774	ruisseau de regimay	0		N	N	17,233
FRDR11421	ruisseau de l'olagnier	0		N	N	7,611
FRDR11436	ruisseau le valley	0		N	N	5,425
FRDR11495	ruisseau de grenette	0		N	N	17,196
FRDR11163	ruisseau la courance	0		N	N	9,262
FRDR10705	ruisseau de salaine	0		N	N	9,474
FRDR10815	ruisseau d'aiguebelle	0		N	N	8,818
FRDR11299	ruisseau de manignac	0		N	N	9,201
FRDR11455	ruisseau la gaude	0		N	N	5,198
FRDR10009	ruisseau la brette	0		N	N	20,19
FRDR10081	ruisseau le p'lochin	0		N	N	24,285
FRDR10638	ruisseau la raille	0		N	N	13,628
FRDR10646	ripipe la verne	0		N	N	8,485
FRDR10710	ruisseau le valéré	0		N	N	8,974
FRDR10339	ruisseau le lunel	0		N	N	10,893
FRDR11665	ruisseau de léoux	0		N	N	6,863
FRDR11677	ruisseau d'establet	0		N	N	11,723
FRDR11702	ruisseau la vaugelle	0		N	N	7,267
FRDR11773	ruisseau de blanchon	0		N	N	8,521
FRDR10250	ruisseau de pommérol	0		N	N	5,807
FRDR10265	ravin de la greppe	0		N	N	11,591
FRDR10328	rivière la brine	0		N	N	10,673
FRDR10353	ruisseau de seme	0		N	N	7,364
FRDR10434	ruisseau des caux	0		N	N	5,095
FRDR10442	torrent saint-cyrice	0		N	N	12,16
FRDR10514	ruisseau coribre	0		N	N	7,231
FRDR10567	ruisseau de lambres	0		N	N	10,719
FRDR10183	grande veuse	0		N	N	8,661
FRDR10908	ruisseau de borne	0		N	N	9,014
FRDR10844	le rieufrais	0		N	N	7,593
FRDR10852	ruisseau l'hérin	0		N	N	23,311
FRDR10975	ruisseau l'écoutay	0		N	N	25,179
FRDR11017	ruisseau la vollonge	0		N	N	5,736
FRDR11061	ruisseau de la roubine	0		N	N	10,151
FRDR11077	ruisseau de cénas	0		N	N	6,013
FRDR11080	mayre girarde	0		N	N	6,123
FRDR11092	ruisseau le bion	0		N	N	7,16
FRDR12039	ruisseau la comane	0		N	N	11,69
FRDR12006	rivière la sauve	0		N	N	12,713
FRDR12024	ruisseau de meyrrosse	0		N	N	18,368
FRDR10394	ruisseau la barberolle	0		N	N	30,067
FRDR10515	ruisseau de piémya	0		N	N	5,262
FRDR10618	ruisseau de bost	0		N	N	6,938
FRDR11096	ruisseau le biel rochas	0		N	N	11,873
FRDR11899	torrent des archettes	0		N	N	8,326
FRDR11833	ripipe la coronne	0		N	N	70,883
FRDR11721	ripipe le bancel	0		N	N	35,628
FRDR11778	ruisseau de riaille	0		N	N	7,047
FRDR10220	ruisseau de bouc	0		N	N	11,647
FRDR12061	ripipe la tassonne	0		N	N	10,915
FRDR12104	ruisseau de la maladière	0		N	N	12,046
FRDR12116	ripipe la rimandoule	0		N	N	10,747
FRDR10005	ruisseau de charsac	0		N	N	10,167
FRDR10040	le petit rhône	0		N	N	4,2
FRDR10094	ravin de briancçon	0		N	N	7,761
FRDR10102	ruisseau des boldans	0		N	N	8,398
FRDR10124	ruisseau de villedranche	0		N	N	8,037
FRDR10156	ruisseau les écharavelles	0		N	N	5,86

CODE	NOM	RISQUE NABE	ORIGINE RISQUE NABE	MEFM	ME ARTIFICIELLE	LONGUEUR (m)
FRDR10173	ruisseau le riatcon	0		N	N	4,569
FRDR10210	ruisseau d'aucelon	0		N	N	7,264
FRDR10241	ruisseau le manson	0		N	N	8,596
FRDR10266	ruisseau de citelles	0		N	N	14,105
FRDR10274	ruisseau le talobre	0		N	N	10,524
FRDR10321	rivière le cholet	0		N	N	14,761
FRDR10359	le riu froid	0		N	N	8,401
FRDR10364	ruisseau le riousset	0		N	N	12,609
FRDR10432	torrent de la béous	0		N	N	13,809
FRDR10467	ruisseau le maravel	0		N	N	10,963
FRDR10516	le rieu sec	0		N	N	8,234
FRDR10518	ruisseau la romane	0		N	N	7,066
FRDR10535	ruisseau de valcroissant	0		N	N	6,54
FRDR10565	ruisseau de bordette	0		N	N	7,018
FRDR10643	rivière de léoncel	0		N	N	11,209
FRDR10670	ruisseau le bessey	0		N	N	12,809
FRDR10713	ruisseau le merdaret	0		N	N	7,376
FRDR10731	ruisseau le menon	0		N	N	13,168
FRDR10737	ruisseau de la merdette	0		N	N	4,751
FRDR10801	ruisseau de grimone	0		N	N	5,906
FRDR10809	ruisseau la lance	0		N	N	5,506
FRDR10824	rivière la sye	0		N	N	12,552
FRDR10827	rivière la weyssarnté	0		N	N	9,16
FRDR10850	ruisseau le vermenon	0		N	N	23,21
FRDR10939	ruisseau d'aygue marce	0		N	N	15,978
FRDR10971	la petite berre	0		N	N	12,232
FRDR10998	ruisseau le riousset	0		N	N	12,005
FRDR11054	ruisseau l'auzance	0		N	N	11,981
FRDR11073	ravin de marnas	0		N	N	6,614
FRDR11112	ruisseau la sépie	0		N	N	8,615
FRDR11243	ruisseau du val sainte marie	0		N	N	4,643
FRDR11300	ruisseau le galaveyson	0		N	N	17,464
FRDR11331	ruisseau de villeneuve	0		N	N	6,836
FRDR11374	rif miscon	0		N	N	7,764
FRDR11482	ruisseau de lausens	0		N	N	8,964
FRDR11592	torrent de nière gourzine	0		N	N	5,369
FRDR11663	ruisseau de trente-pas	0		N	N	9,155
FRDR11740	torrent d'armayon	0		N	N	9,586
FRDR11756	ruisseau l'adouin	0		N	N	6,106
FRDR11772	ruisseau l'esconavette	0		N	N	6,004
FRDR11776	ruisseau le béal	0		N	N	7,449
FRDR11786	ruisseau de riverolles	0		N	N	5,588
FRDR11793	ruisseau le guimand	0		N	N	32,41
FRDR11835	ruisseau de la prune	0		N	N	4,835
FRDR11516	rivière la vèbre	0		N	N	14,163
FRDR11862	ruisseau le lauzon	0		N	N	13,227
FRDR11777	ruisseau de lorette	0		N	N	6,047
FRDR10065	rivière la conche	0		N	N	26,388

ANNEXE 13 : RESERVOIRS BIOLOGIQUES

CODE	NOM	CODE SOUS BASSIN
FRDR10009	Rau de Champanin	ID_10_01
FRDR10081	Rau de Loye	ID_10_06
FRDR10210	Rau d'Aucelon	ID_10_01
FRDR10264	le Fau	ID_10_05
FRDR10266	Rau de Citelles	ID_10_05
FRDR10328	la Bine	ID_10_05
FRDR10339	le Lunel	DU_13_06
FRDR10353	Rau du Loup	ID_10_03
FRDR10394-1	ruisseau la barberolle	ID_10_06
FRDR10499	le Colombet	ID_10_01
FRDR10643	Riv. de Léoncel	ID_10_07
FRDR10646	la Verne	ID_10_02
FRDR10710	le Valéré	ID_10_02
FRDR10731	le Menon	DU_11_08
FRDR10774	Rau de Regrimay	RM_08_03
FRDR10801	Rau de Grimone	ID_10_01
FRDR10824	la Sye	ID_10_01
FRDR10827	la Veyssanne	DU_11_04
FRDR10975	l'Ecoutay	ID_10_06
FRDR11112	la Sépie	ID_10_01
FRDR1115-4	La Lyonne	ID_10_07
FRDR11250	le Liouroux	ID_10_05
FRDR11318	Rau de Derboux	DU_11_08
FRDR11495	Rau de Grenette	ID_10_01
FRDR11516	la Vèbre	ID_10_05
FRDR11663	Rau de Trente-Pas	DU_11_02
FRDR11677	Rau d'Establet	DU_11_02
FRDR11778	Rau de Riaille	ID_10_01
FRDR11793	le Jonas	ID_10_06
FRDR11833	rivière la coronne	DU_11_04
FRDR11835	Rau de la Prune	ID_10_07
FRDR11877	la Lierne	ID_10_06
FRDR11927	le Charuis	DU_11_08
FRDR11958-1	ruisseau de l'archiane	ID_10_01
FRDR12024	Rau de Meyrosse	ID_10_01
FRDR12039	la Comane	ID_10_01
FRDR12061	la Tessonne	ID_10_05
FRDR2007e	TCC de Donzère-Mondragon	TR_00_03
FRDR2011b	L'Oule	DU_11_02
FRDR2012b	L'Eygue	DU_11_02
FRDR2034a	l'Ouvèze de sa source au ruisseau du Menon	DU_11_08
FRDR282	la Méouge	DU_13_17
FRDR314	l'Herbasse de sa source au Valéré inclus, la Limone	ID_10_02
FRDR391	Le Toulourenc	DU_11_08
FRDR402	L'Eygues de sa confluence avec l'Oule à Sauve (aval)	DU_11_02
FRDR403	Le Bentrix	DU_11_02
FRDR407	Le Lez du ruisseau des Jaillets à la Coronne	DU_11_04
FRDR408	le Lez de sa source au ruiseau des Jaillets	DU_11_04
FRDR410	Le Lauzon de sa source à la dérivation de Donzère-Mondragon	ID_10_08
FRDR423	La Vence	ID_10_08
FRDR429a	Le Jabron de Souspierre à sa confluence avec le Roubion	ID_10_05
FRDR429b	Le Jabron de sa source à Souspierre	ID_10_05
FRDR432	Le Roubion de sa source à la Rimandoule	ID_10_05
FRDR439	La Gervanne	ID_10_01
FRDR440	La Drôme de l'amont de Die à la Gervanne	ID_10_01
FRDR441	La Roanne	ID_10_01
FRDR442	La Drôme de sa source à l'amont Die, Bès et Gourzine	ID_10_01

CODE	NOM	CODE SOUS BASSIN
FRDR448b	La Véore de sa source au pont de Chabeuil	ID_10_06
FRDR457-2	La Galaure du Galaveyson au Rhône	RM_08_06
FRDR458-2	La Galaure de sa source au Galaveyson	RM_08_06
V3431120	la Vauverière	RM_08_03
V3600600	le bonne combe	RM_08_06
V3610620	l'Emeil	RM_08_06
W3500500	le Chénard	ID_10_02
W3510500	le Chaix	ID_10_02
W3410560	le Merdalon	ID_10_02
V4030520	la Murette	ID_10_06
V4031000	la Cursayes	ID_10_06
V4031160	le Riousset de Riousset	ID_10_06
V4230700	les Houlettes	ID_10_01
V4260640	les Brandins	ID_10_01
V4281380	la Motte	ID_10_01
V4280740	la Gardette	ID_10_01
V4540580	l'aleyrac	ID_10_08
V4540540	les seyniPres	ID_10_08
V5200720	les Combettes	DU_11_04
V5200700	la Gorge d'Ane	DU_11_04
V5210620	le Donjon	DU_11_04
FRDR316a	La Bourne en aval de la confluence avec le Méaudre	ID_10_07
FRDR317a	La Vernaisson	ID_10_07
FRDR406	Le Lez de la Coronne à la confluence avec le Rhône	DU_11_04
FRDR11300	le Galaveyson	RM_08_06
FRDR317b	La Vernaisson	ID_10_07
V5211380	ruisseau la courbellière	DU_11_04
V4031380	ruisseau de tisserand	ID_10_06
V4040520	ruisseau d'ourches	ID_10_06
FRDR2012a	L'Eygue	DU_11_02
FRDR288-1	Le Buèch de sa source à la confluence avec le Peti	DU_13_06

ANNEXE 14 : ARRETE PREFECTORAL PECHE 2010



PREFECTURE DE LA DROME

Service instructeur - DDAF
Eau Environnement et Forêt

ARRETE ANNUEL n°09-5644 D'OUVERTURE ET DE CLOTURE DE LA PECHE EN 2010

Le Préfet de la Drôme,
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code de l'Environnement, notamment le titre III du livre IV concernant les dispositions législatives et le titre III du livre II concernant les dispositions réglementaires relatives à l'exercice de la pêche en eau douce.

Vu l'Arrêté ministériel du 30 Octobre 1989, paru au JO du 21/12/89 fixant le classement des cours d'eau, canaux et plans d'eau en deux catégories, en particulier dans le département de la Drôme,

VU l'avis du Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en date du 13 novembre 2009,

VU l'avis de la brigade départementale de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques en date du 23 novembre 2009,

VU l'avis du service de la navigation Rhône-Saône en date du 2 octobre 2009,

VU le compte rendu de la commission du bassin Rhône-Méditerranée pour la pêche professionnelle en eau douce en date du 20 novembre 2009,

SUR proposition du Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,

ARRETE

ARTICLE 1 - Outre les dispositions directement applicables du livre IV, titre III du code de l'environnement, et du livre II, titre III, du Code de l'environnement, la réglementation de la pêche dans le département de la Drôme est fixée pour l'année **2010** conformément aux articles suivants.

TEMPS ET HEURES D'OUVERTURE

ARTICLE 2

**Temps d'ouverture dans les cours d'eau de 1ère catégorie
(R 436-6 du Code de l'environnement)**

CAS GENERAL

La pêche est ouverte dans les eaux de 1ère catégorie du **13 mars 2010** au **19 septembre 2010** inclus.

OUVERTURE SPECIFIQUE

Ombre commun	- du 15 mai au 19 septembre 2010 inclus.
- Ecrevisses (R436-10 du Code de l'environnement) : <ul style="list-style-type: none"> • écrevisse à pattes blanches (<i>Austrapotamobius pallipes</i>) • écrevisse de torrent (<i>Astacus torrentium</i>) • écrevisse à pattes grêles (<i>Astacus leptodactylus</i>) • écrevisse à pattes rouges (<i>Astacus astacus</i>) 	- le 31 juillet 2010 et le 1er août 2010 sauf sur l'Adouin (commune de Saint-Martin-en-Vercors) où la pêche à l'écrevisse est interdite.
• Grenouille verte et rousse (<i>Rana esculenta et Rana temporaria</i>) (R436-11 du Code de l'environnement)	- du 01 juin 2010 au 19 septembre 2010 inclus
Anguille (<i>Anguilla anguilla</i>)	- du 13 mars 2010 au 30 juin 2010 inclus, - du 01 septembre 2010 au 19 septembre 2010 inclus. -

CAS SPECIFIQUES :

COMMUNE DE LUS LA CROIX HAUTE

La réglementation applicable sur l'ensemble des cours d'eau de cette commune est la réglementation pêche applicable pour le département des Hautes-Alpes.

ARTICLE 3

**Temps d'ouverture dans les eaux de 2ème catégorie
(R 436-7 du Code de l'environnement)**

CAS GENERAL

La pêche est ouverte du 1er janvier au 31 décembre 2010

OUVERTURE SPECIFIQUE

Brochet et Sandre	- du 1er janvier 2010 au 31 janvier 2010 inclus - du 1er mai au 31 décembre 2010 inclus
Truite fario	- du 13 mars 2010 au 19 septembre 2010 inclus.
Ombre commun	- du 15 mai 2010 au 31 décembre 2010 inclus
- Ecrevisses : <ul style="list-style-type: none"> • écrevisse à pattes blanches (<i>Austrapotamobius pallipes</i>) • écrevisse de torrents (<i>Astacus torrentium</i>) • écrevisse à pattes grêles (<i>Astacus leptodactylus</i>) • écrevisse à pattes rouges (<i>Astacus astacus</i>) 	- le 31 juillet 2010 et le 1er août 2010
Ecrevisses américaines (<i>Orconectes limosus, Procambarus clarkii, Pascifastacus leniusculus</i>)	- du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 inclus
Grenouille verte et rousse (<i>Rana esculenta et Rana temporaria</i>)	- du 01 juin 2010 au 31 décembre 2010 inclus
Anguille (<i>Anguilla anguilla</i>)	- du 01 mars 2010 au 30 juin 2010 inclus, - du 1er septembre 2010 au 31 octobre 2010 inclus.

ARTICLE 4

HEURES D'INTERDICTION

A. Cas général

La pêche ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil ni plus d'une demi-heure après son coucher

1. Sur le domaine public du Rhône

La pêche de nuit est autorisée du 1er janvier au 31 décembre **2010** inclus à l'esche végétale exclusivement

Domaine Public du Rhône			Limites	
Lot	Commune	AAPPMA	PK Amont	PK Aval
D10 pour partie	Saint-Rambert d'Albon	Gaule Rambertoise	63,500	64,500
D11 pour partie	Andancette	Gaule Annonéenne	69,500	74,000
D12 pour partie	Saint-Vallier	Parfaits pêcheurs de Saint-Vallier	77,000	82,000
D13 pour partie	Gervans	Gaule Romanaise et Péagoise (GRP)	82.00 82.00	Barrage d'Arras (Vieux Rhône) Barrage Gervans (Rhône Canalisé)
D15 pour partie	Tain L'Hermitage	Gaule Romanaise et Péagoise (GRP)	95.500	98.500
D15-D16 pour partie	La Roche-de-Glun	Pêcheurs de la plaine de Valence et GRP	101.000	103.000
E 1 pour partie	Valence et Bourg les Valence	Pêcheurs de la plaine de Valence	104,000	107,500
E 2 pour partie E 3 pour partie	Uniquement sur le Rhône court-circuité		110.500	118.500

2. Sur les plans d'eau suivants :

La pêche de nuit est autorisée du 1er juin au **31 décembre 2010** inclus à l'esche végétale exclusivement

- sur le plan d'eau dit "plan d'eau du pas des Ondes, (commune de Cornillon sur Oule)
- Plan d'eau du Chez (commune d'Etoile)
- Plan d'eau des Lilas (commune de Chateauneuf d'Isère)

(décret n° 2004-599 du 18 juin 2004) : depuis une demi-heure après l'heure légale du coucher du soleil jusqu'à une demi-heure avant l'heure légale du lever, aucune carpe capturée par les pêcheurs amateurs aux lignes ne peut être maintenue en captivité ou transportée.

ARTICLE 5

**TAILLE MINIMUM DES POISSONS ET ECREVISSES (*)
(R 436-18 du Code de l'environnement)**

	1ère catégorie	2ème catégorie
truite fario, saumon de fontaine - truite arc en ciel,	0.23 m	0.23 m
brochet		0.50 m
sandre		0.40 m
black bass		0.30 m
alose, ombre commun	0.30 m	0.30 m
écrevisses autres qu'américaines	0.09 m	0.09 m

(*)La taille des poissons est mesurée du bout du museau à l'extrémité de la queue déployée, celle des écrevisses de la pointe de la tête, pinces et antennes non comprises, à l'extrémité de la queue déployée.

ARTICLE 6

LIMITATION DES CAPTURES AUTORISEES (R 436-21 du Code de l'environnement)

Cas général

♦ Le nombre maximum de captures de salmonidés autorisé par pêcheur et par jour est fixé à 10.
dont un nombre maximum de captures de truites fario de 6 et un nombre maximum de captures d'ombres communs de 3.

Cas particulier s

Cours d'eau	Commune(s)	limite amont :	limite aval :	limitations
Vernaison	Echevis	20 m en amont du pont d'Echevis (CD n° 518)	300m en aval du Pont d'Echevis (Passerelle)	Parcours « no kill » Pêche à la mouche artificielle uniquement
Vernaison	Echevis	Prise d'eau de la pisciculture « Truite de la Vernaison »	20 m en amont du pont d'Echevis (CD n° 518)	1 salmonidé par jour taille minimale : 30 cm. Pêche à la mouche artificielle uniquement.
Adouin	Saint-Martin-en-Vercors			3 salmonidés par jour
Charlieu	Bourg de Péage	Pont de la RN 2532	Confluence avec l'Isère	Parcours « no kill » avec hameçon simple sans ardillon.
Gervanne	Omblyze	rocher Rond	chute de la pissoire	parcours no kill pêche à la mouche artificielle uniquement
Bez	Chatillon en Diois et Menglon	350 m en amont du pont de Menglon	350 m en aval du pont de Menglon	Parcours « no kill » Pêche à la mouche artificielle uniquement

ARTICLE 7

PROCEDES ET MODE DE PECHE AUTORISES

Pêche à la ligne

Pour les eaux de 2ème catégorie, le nombre de lignes montées sur canne autorisé par pêcheur est limité à 4, sauf sur :

- les étangs de Chaleyre et les lacs de Bellevue, commune de Peyrins,
- le plan d'eau du Disard, commune d'Andancette,
- les plans d'eau, commune d'Eurre ,
- le plan d'eau de la Thiolière, commune de Beausembiant ,
- le lac des Vernets commune de St Barthelemy de Vals et de St Uze,
- le plan d'eau des Bas Chassiers, commune de Chabeuil ,
- les 2 plans d'eau dits de St Ferréol, commune de Donzère ,
- le plan d'eau du Lavoir commune de St Rambert d'Albon,
- le plan d'eau du Chez, commune d'Etoile,
- le plan d'eau des Lilas commune de Chateauneuf d'Isère
- le plan d'eau de Beauvallon, commune de Beauvallon

où le nombre de canne est limité à 2.

Pendant la période de fermeture spécifique de la pêche au brochet, la pêche au vif, au poisson mort ou artificiel et aux leurres, susceptibles de capturer ce poisson de manière non accidentelle, **est interdite** dans les cours d'eau et plans d'eau classés en 2ème catégorie :

Cette interdiction ne concerne pas :

- **La Drôme** du seuil CNR, commune de Livron à la confluence avec le Bez,
- **La Bourne** du hameau de Bouveries à sa confluence avec l'Isère,
- **L'Isère** à l'amont du barrage de Chateauneuf d'Isère jusqu'à sa confluence avec la Bourne ,
- **L'Herbasse** du Pont de la RN 532 à sa confluence avec l'Isère ,
- **Le Roubion** du pont de la libération à Montélimar jusqu'au Pont de St Michel , commune de Soyans.
- **L'Eygues ,**
- **L'Oule (y compris le plan d'eau du Pas des Ondes)**
- **Le Lez** de la commune de Montségur/lauzon jusqu'à la limite du département du Vaucluse y compris ses affluents la Coronne et l'Herein sur tout leur parcours,
- **La BERRE** du pont de l'autoroute au pont de la route de St Paul 3 châteaux,
- **Dans les cours d'eau et plans d'eau de 1ère catégorie**, le nombre de lignes montées sur canne est limité à 1 munie soit de 2 hameçons ou de 3 mouches artificielles au plus, sauf sur le lac de Bouvante où 2 cannes au plus sont autorisées. Tous les autres modes de pêche à la ligne sont interdits.
-

Pêche aux engins

Sur l'Eygues et son affluent l'Ennuye, l'emploi d'un carrelot d'un mètre de côté avec mailles de 10 mm est autorisé.

L'usage des bosselles à anguilles ou de nasses de types anguillères est limitée à trois par pêcheur, tant sur les eaux domaniales que non domaniales

ARTICLE 8

PROCEDES ET MODES DE PECHE PROHIBES

L'utilisation de l'anguille comme appât est interdit.

Sur les étangs de Chaleyre, commune de Peyrins, le plan d'eau du Lavoir commune de St Rambert d'Albon, le plan d'eau de la Thiolière, commune de Beausemblant, le plan d'eau du Dizart , commune d'Andancette , la pêche au lancer et la pêche à la mouche sont interdites.

La pêche en bateau est interdite sur le lot du domaine public E13 ter du Rhône dit " bras de Surelle" (L436-4 du Code de l'environnement).

Tout mode de pêche est interdit sur les secteurs de cours d'eau suivants, à l'exception de la pêche à la mouche artificielle qui reste autorisée :

La Gervanne : commune d' Omblyze, sur une longueur de 900 mètres à compter de la chute de la Pissoire (limite aval) au Rocher Rond (limite amont).

La Vernaison : commune d'Echevis, de la passerelle située 300m en aval du Pont d'Echevis (Limite aval), à la prise d'eau de la pisciculture « Truite de la Vernaison » (limite amont).

Le Bez : communes de Chatillon en Diois et Menglon, 300m en aval du Pont de Menglon (Limite aval), 300m en amont du Pont de Menglon (limite amont).

Sur la Vernaison et tous ses affluents situés sur les communes de Saint-Agnan en Vercors, Saint-Martin en Vercors et La Chapelle en Vercors, la pêche à la dandine (poisson manié) est interdite toute l'année et la pêche en marchant dans l'eau est interdite de l'ouverture jusqu'au **30 avril 2010** inclus.

Sur la rivière "le Charlieu" commune de Bourg de Péage, du pont de la nationale 532 à son confluent avec l'Isère la pêche se pratique en "no kill" avec hameçon simple sans ardillon.

Sur le Rhône, pendant la fermeture spécifique de la pêche au brochet, l'usage des filets à mailles de plus de 10 mm est interdit.

ARTICLE 9

REGLEMENTATION DES PLANS D'EAU - Rappel

La réglementation relative à la pêche en 2ème catégorie s'applique aux plans d'eau (eaux closes) suivants:

<p>« Les Vernets », commune de Saint-Barthélémy-de-Vals et St Uze « Les lacs de Bellevue », commune de Peyrins « La Thiolière », commune de Beausemblant « Le Disard », commune d'Andancette « Les plans d'eau », commune d'Eurre « Le Lac de Montboucher », commune de Montboucher sur Jabron) « Le plan d'eau des Bas Chassiers », commune de Chabeuil)</p>	<p>« Les deux plans d'eau C.N.R. de St Ferreol », commune de Donzère « Le plan d'eau n°8 d'Eurodif », commune de Pierrelatte « Le plan d'eau de Beauvallon », commune de Beauvallon « Le plan d'eau du Chez », commune d'Etoile sur Rhône « Le plan d'eau des Petits Robins », commune de Livron sur Drôme « Le plan d'eau des Lilas », commune de Châteauneuf sur Isère.</p>
---	---

ARTICLE 10

Le présent arrêté est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 11

La Secrétaire Générale de la Préfecture de la Drôme, les sous-préfets, le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, le service de la navigation Rhône-Saône, les Maires des communes du département, le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie de la Drôme, le Directeur départemental de la sécurité publique, le chef du Service Départemental de l'Office National des Forêts, les agents assermentés du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales, les agents assermentés de l'Office National des Forêts, les agents assermentés de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, les Gardes de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, et tous les agents assermentés au titre de la police de la pêche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans toutes les communes par les soins des Maires.

Fait à Valence, le 08/12/2009

Le Préfet

ANNEXE 15 : RESERVES DE PECHE

Nom du cours d'eau	Communes	Limite amont	Limite aval	Longueur indicative	Date limite de validité	N° et date de l'arrêté
Lac de la carrière LAFARGE	EURRE	partie Est du plan d'eau		-	permanent	N°01-5679 du 27/11/2001
Nom du cours d'eau	Communes	Limite amont	Limite aval	Longueur indicative	Date limite de validité	N° et date de l'arrêté
Marais des Boulignons	Beaurières	réseau hydrographique de surface situé à l'intérieur du site du marais des Boulignons		65 ha	31-déc-13	N°09-0725 du 24/02/2009
La Gervanne	OMBLEZE	Jardin de Pierre Duc	Pont des Arbords	50 m	31-déc-12	N°08-1024 du 05/03/2008
Le Roubion	CRUPIES	Confluence du Rif de la Vialle	Prise du canal de Crupies	500 m	31-déc-12	N°09-0729 du 24/02/2009
Le Roubion	CRUPIES, BOURDEAUX	Confluence de luzerne	Confluence de Soubriou	1000 m	31-déc-12	N°09-0728 du 24/02/2009
Le Roubion	MORNANS, POET - CELARD	Restitution du canal de la minoterie HORTAIL	Pont intersection RD538 et RD 328b	500 m	31-déc-12	N°09-0727 du 24/02/2009
Ruisseau de Thuire	Saint Jean en Royans	Source	Confluence avec la Lyonne	2600m	31-déc-11	N°07-1263 du 21/03/2007
Les Veuzes	Manthes	Source de la Veuze (place de Manthes)	Départ du Petit lac	150 m	31-déc-11	N°09-0726 du 24/02/2009
Les Veuzes	Anneyron	Pont Lacroix Gaston "Le Poulet"	Confluence avec les collières	950 m	31-déc-10	N°06-1082 du 10/03/2006
La Gervanne	OMBLEZE, PLAN DE BAIX	Hameau de la Pipe, (anciens jeux de boules)	Pont de la Pipe	50 m	31-déc-10	N°06-1086 du 10/03/2006
La Gervanne	OMBLEZE	Hameau des Boutons (emplacement des containers à ordures ménagères)	Pont des boutons	50 m	31-déc-10	N°06-1086 du 10/03/2006
Les Claires	ST RAMBERT D'ALBON	15 m à l'ouest du pont de la route de Sablons (CV n°4)	Au pont CNR situé au confluent de ladite rivière avec le canal du Rhône	250 m	31-déc-10	N°06-1083 du 10/03/2006
La Vernaison	La Chapelle en Vercors	Le Pavillon	Pont des Barraques	1000m	31-déc-10	N°08-0205 du 16/01/2008
Le Soubriou	Bourdeaux	Le saut de la reine	Pont sur la RD330	500m	31-déc-10	N°08-0204 du 16/01/2008
La Galaure	?	Pont du "Pichat"	Chemin du "Cheval Blanc"	1250m	31-déc-10	N°08-0203 du 16/01/2008
Le Roubion	CRUPIES, BOUVIERE	Confluence de Guisande	Confluence du Ravin des Aiguilles	1600 m	02-janv-10	N°09-0730 du 24/02/2009
Le Saléras	Dieulefit	Source	Confluence du Jabron	4000 m	31-déc-09	N°05-1893 du 17/05/2005
Le Tarabas (ravin du goujouare)	Teyssières	Source	Amont du pont de Tardieu	4200 m	31-déc-09	N°05-1893 du 17/05/2005
Le Fontbergère	LE GRAND SERRE	Confluent du saut de mouton avec le Fontbergère	Passage à gué des Couvières	1800 m	31-déc-09	N°08-1025 du 05/03/2008
La Veuzes	Manthes	Départ du petit lac (place de Manthes)	Confluence du rejet de la pisciculture Font Rome	1500 m	31-déc-09	N°09-0723 du 24/02/2009

ANNEXE 16 : SIGNIFICATION DES ABREVIATIONS

1A, 1B, 2, 3 :	Niveaux de qualité physicochimique des eaux (1A = très bon ; 1B = bon ; 2 = médiocre ; 3 = mauvais)
AAPPMA :	Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
AEP :	Alimentation en Eau Potable
AERM :	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée
APN :	Atelier Pêche Nature
APPB :	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
ARS :	Agence Régionale de Santé
ASA :	Association Syndicale Autorisée
CAD :	Contrat d'Agriculture Durable
CNR :	Compagnie Nationale du Rhône
CNRS :	Centre National de Recherche Scientifique
CPMA :	Cotisation pour la Protection des Milieux Aquatiques
CREN :	Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels
CSP :	Conseil Supérieur de la Pêche
DBO5 :	Demande biologique en Oxygène sur 5 jours
DCO :	Demande chimique en oxygène
DCE :	Directive Cadre Européenne sur l'Eau
DDAF :	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DDAS :	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDE :	Direction Départementale de l'Equipement
DDIT :	Direction Départementale Interministérielle des Territoires
DDPP :	Direction Départementale de Protection des Populations
DDSV :	Direction Départementale des Services Vétérinaires
DDT :	Direction Départementale des Territoires
DIREN :	Direction Régionale de l'Environnement
DOCOB :	Document d'Objectifs
DPF :	Domaine Public Fluvial
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRIRE :	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
EHGO :	Entente Halieutique du Grand Ouest
ENS :	Espace Naturel Sensible
EPCI :	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
FDAAPPMA :	Fédération Départementale des Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
FEADER :	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER :	Fonds Européens de Développement Régional
FNPF :	Fédération Nationale pour la Pêche en France
FRAPNA :	Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
GDS :	Groupement de Défense Sanitaire
IBGN :	Indice Biologique Global Normalisé
ICPE :	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
IGN :	Institut Géographique National
IOTA :	Installations, Ouvrages, Travaux et Activités
LIFE :	L'Instrument Financier pour l'Environnement
LPO :	Ligue pour la Protection des Oiseaux
MAAP :	Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
ME :	Masse d'Eau
MEEDDAT :	Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire
MEFM :	Masse d'Eau Fortement Modifiée
MEA :	Masse d'Eau Artificielle
MEAT :	Mesures Agri-Environnementales Territorialisées
MES :	Matières En Suspension
MIPAIS :	Méthode et Instruction pour la Planification et la gestion durable de l'Irrigation en condition de Sécheresse
MISE :	Mission Inter Services de l'Eau
MO :	Matière Organique
MRM :	Migrateurs Rhône-Méditerranée
N1 :	Niveau de qualité en azote

NH4 :	Ammonium
NHI :	Nécrose Hématopoïétique Infectieuse
NO3 :	Nitrates
OEI :	Observatoire Ecopolitique International
ONEMA :	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF :	Office National des Forêts
ONCFS :	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
P1 :	Niveau de qualité en phosphore
PAC :	Politique Agricole Commune
PCB :	Polychlorobiphényles (pyralène)
PDPG :	Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et de Gestion de la ressource piscicole
PGP :	Plan de Gestion Piscicole
PLAGEPOMI :	Plan de gestion des Poissons Migrateurs
PMB :	Puissance Maximale Brute
PNR :	Parc Naturel Régional
PPR :	Plan de Prévention des Risques naturels
PPRi :	Plan de Prévention du Risque inondation
PSSAV :	Protection et Surveillance Sanitaire des Animaux et des Végétaux
QMNA5 :	Débit minimum mensuel sec d'occurrence 5 ans
RCB :	Réseau Complémentaire de Bassin
RCO :	Réseau de Contrôle Opérationnel
RCS :	Réseau de Contrôle de Surveillance
RHP :	Réseau Hydrobiologique et Piscicole
RNB :	Réseau National de Bassin
ROM :	Réseau d'Observation des Milieux
SAGE :	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAU :	Surface Agricole Utilisée
SDAGE :	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDC :	Schéma Départemental de Carrière
SDVP :	Schéma Départemental à Vocation Piscicole
SEQ EAU :	Système d'Évaluation de la Qualité de l'Eau
SHV :	Septicémie Hémorragique Virale
SIVOM :	Syndicat à Vocation Multiple
SIVU :	Syndicat à Vocation Unique
SIC :	Site d'Intérêt Communautaire
SM :	Services Maritimes
SMARD :	Syndicat Mixte d'Aménagement Rural de la Drôme
SNCF :	Société Nationale des Chemins de Fer
SNRS :	Service de Navigation Rhône-Saône
STEP :	Station d'épuration
SYGRED :	Syndicat mixte de Gestion de la Ressource en Eau de la Drôme
TDENS :	Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles
TRF0, 1, 2, 3, 4 :	stades de déversements de la Truite fario (0 = Œuf ; 1 = alevin à vésicule résorbée ; 2 = juvénile de moins de 6 mois ; 3 = juvénile de plus de 6 mois ; 4 = surdensitaire)
UNPF :	Union Nationale pour la Pêche en France
URFEPPRA :	Union Régionale des Fédérations de Rhône-Alpes
ZIPP :	Zones d'Intérêt Patrimonial et Piscicole
ZHIEP :	Zones Humides d'Intérêt Environnemental Particulier
ZNIEFF :	Zone naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique
ZRE :	Zone de Répartition des Eaux
ZSC :	Zones Spéciales de Conservation
ZSGE :	Zones Stratégiques pour la Gestion de l'Eau
ZPS :	Zone de Protection Spéciale

ANNEXE 17 : FICHES RIVIERE

Définition des unités hydrographiques

Les fiches rivière présentées dans le cadre de la révision du SDVP de la Drôme sont la synthèse des connaissances sur les cours d'eau drômois, rapportés à l'échelle d'une unité hydrographique précise. Celle-ci concerne un cours d'eau principal ou partie de ce cours d'eau et éventuellement les principaux affluents. Afin de favoriser la cohérence du SDVP avec le PDPG réalisé en 2004 et dont la mise à jour est prévue pour 2010-2011, le découpage des unités hydrographiques reprend celui des contextes piscicoles définis lors de l'élaboration du PDPG.

Ainsi certains cours d'eau peuvent présenter un découpage en deux ou trois secteurs hydrographiques différenciant les parties amont et aval du cours d'eau. Un secteur hydrographique comprend toute ou partie des tronçons de rivière définis dans la partie cartographie au 50000^e de la première édition du SDVP de 1984. Pour chaque secteur sont indiqués les numéros de tronçons correspondant ce qui garantit une continuité avec le document initial.

Remarques

Toutes les données présentées dans les fiches rivières sont extraites du premier travail de synthèse de 1999 et 2001 puis réactualisés en 2003. Certaines informations sont donc susceptibles de ne plus être d'actualité. En cas de doute, le lecteur est invité à vérifier l'exactitude des informations auprès des services de l'Etat ayant compétence dans le domaine concerné.

Certains cours d'eau ou partie de cours d'eau du département n'ont pas été renseignés dans le cadre de cette synthèse des connaissances, et n'ont donc pas de fiche rivière correspondante. Il s'agit généralement de la partie aval de certains affluents du Rhône (sous influence de celui-ci) ou de cours d'eau frontaliers du département dont la gestion est prise en charge par l'autre département ou que le cours d'eau n'a pas été retenu dans le PDPG de la Drôme et traité dans un PDPG d'un département voisin.

Contenu

Les fiches sont organisées selon 4 thèmes :

- **Données générales** (limites du contexte, police de l'eau, police de la pêche, structures de gestion, outils de gestion, qualité de l'eau, hydrométrie, études, renseignements divers),
- **Peuplement piscicole** (domaine, espèce repère, peuplements, état fonctionnel),
- **Gestion piscicole et halieutique** (catégorie piscicole, gestionnaires, pratiques de repeuplement),
- **Diagnostic du milieu et facteurs limitants** (milieu physique, habitats piscicoles, qualité de l'eau).

COURS D'EAU PRINCIPAL : LES ORONS ET LES COLLIÈRES

AFFLUENTS : Le Dolure aval
 Les Veuzes
 La Petite Veuze

Contexte PDPG 2004
V34 - 01 - SP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Oron 2a, 2b, 3, 4 (Les Claires) Collières 1,2 - Grande Veuze 1,2 - Petite Veuze 1
Carte IGN 1/25000	3034 est, ouest
Limites du contexte	Amont : Confluence de l'Oron et du canal Fayaret Aval : confluence Rhône
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	Communauté de Communes Rhône-Valloire
Outil(s) de gestion	. SAGE Bièvre-Liers-Valloire : en préparation . Charte d'Objectifs du Rhône du Péage-de-Roussillon dans le cadre du programme décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône : en projet
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation .ORON : très forte (MA) à forte (MA, NO3) Autres perturbations : . hydrobiologie (mesures sur 3 stations) : IBGN 2, 3 . Dolure Collières: faible à forte (NO3) . Grande Veuze: forte (MA, NO3) . Petite Veuze: moyenne . Autres perturbations: . Qualité globale Oron 2 (NH4+, DBO5, DCO), 1B (NH4+, DBO5) à 1A; N3/N2-P2);Hydrobiologie (mesures sur 3 stations) : IBGN 2, 3 . Dolure/ Collières: qualité globale 1 A; N1/N2-P1 . Grande Veuze: qualité globale 1A aux sources à 1B (NH4+, DBO5); N2-PO/P1; hydrobiologie, IBGN 3; Plomb: situation suspecte (M1) . Petite Veuze: qualité globale 1A aux sources à 1B; N2-PO
Objectif de qualité	1A (Dolure aval, Collières), 1B (Veuzes, Oron)
Débit	Station hydrométrique sur Les Claires : Module 2,59 m3/s, QMNA5 0,086m3/s
Autres	. Les Claires est la réunion de l'Oron et des Collières . Les Collières reçoivent une partie des eaux des Orons, via le Chandonzet et le Dolure . Les sources de Manthes alimentent la Grande et la Petite Veuze qui peuvent se diviser en plusieurs petits biefs dont certains sont intéressants (Bief Mancel, Bief Bellangeon) . La Grande Veuze est connectée à ses affluents (Frémuzet, Combet, Vauverrières) selon le principe de "séparation des écoulement d'eaux claires de nappes et des écoulements d'eaux provenant du ruissellement" édicté dans le schéma d'aménagement hydraulique Bièvre-Valloire.
Études réalisées	. * Étude de la qualité des eaux superficielles du bassin du Rival, de l'Oron et des Collières - Gay Environnement, février 1998 - Conseil Général de l'Isère. . Plan de gestion des boisements de berges - Concept cours d'eau, 2001 - Communauté de Communes Rhône-Valloire. . Rétablissement des communications piscicoles entre le Rhône et ses annexes latérales. Aide à la décision d'un programme d'intervention - Mai 1998 - CNR, CSP et Agence de l'Eau R-M-C. . La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26.

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, CHE, GOU + APP (présence de PES) + (Grande Veuze: GAR, EPI, BRE, PER, CAR, CCO)
État fonctionnel	Perturbé
Remarque(s)	<ul style="list-style-type: none">. Les densités et biomasses de truites farios sont assez faibles (recalibrage, enfoncement du lit, qualité de l'eau moyenne). Une note technique du CSP (Délégation Régionale, décembre 1998) souligne une altération de la fonction éclosion chez la Truite fario sur l'Oron. La population de truites fario est soutenue par les repeuplements.. Importante présence de gammares sur les Orons et Collières. Influence des étangs : Cyprinidé d'eau calme.. Présence anormale d'espèces non conformes à la vocation piscicole. Phase de reproduction et d'éclosion perturbée par des colmatages (dépôts organiques; concrétion calcaires; sable); qualité de l'eau moyenne à médiocre.

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA(s) : "La Truite des Veuzes et d'Oron", "La Gaule Anneyronnaise", "La Gaule Rambertoise"
Déversements	TRF1 - TRF2 - TRF3
Remarque(s):	<ul style="list-style-type: none">. Gestion patrimoniale sur le ruisseau de Combet. La Grande Veuze, au niveau du lieu dit "Pétilles", est utilisée comme ruisseau de grossissement par la "Gaule Anneyronnaise"

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	<ul style="list-style-type: none">. Artificialisation, rectification, uniformisation du lit (Collières, Grande Veuze en aval de "Champ coupier" : faible diversité d'habitats, abris déficitaires. (Rq : le canal SNCF est un lit artificiel créé le long de la voie ferrée). Induration du lit par des phénomènes de concrétionnement calcaire notamment sur les Collières en aval de la confluence avec le Dolure.. Ripisylve manquante sur Collières et sur Grande Veuze (aval "Champ Coupier"). Faible débit d'étiage : pompages; problèmes liés à la gestion de vannes (assecs) sur petite Veuze ; répartition des eaux au niveau du séparateur des eaux à Epinouze entre le vieil Oron, le canal dit SNCF et le Chandonzet.. Tendance à l'enfoncement du lit. Pompages agricoles nombreux en surface et dans les nappes souterraines. Nombreuses vannes sur Grande Veuze, dont celle qui alimente la pisciculture Font Rome. Obstacles infranchissables (Collières, Grande Veuze, Petite Veuze, les Claires à la confluence avec le Rhône)
Qualité eau	<ul style="list-style-type: none">. Rejet des piscicultures de Manthes. Rejet STEP St-Sorlin-en-Valloire. Rejets de la pisciculture des sources de l'Oron en Isère. Rejet de Ravifruit sur le canal SNCF. Pollution diffuse agricole (eaux chargées en nitrites et nitrates)

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE REGRIMAY

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004

V34 - 02 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Lentiol 1
Carte IGN 1/25000	3034est, 3134ouest
Limites du contexte	Amont : Sources (38) Aval : Confluence Dolure
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	Communauté de Communes Rhône-Valloire
Outil(s) de gestion	. SAGE Bièvre-Liers-Valloire : en préparation . Charte d'Objectifs du Rhône du Péage-de-Roussillon dans le cadre du programme décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône : en projet
Qualité eau *	. SEQ-EAU Perturbation : . Régrimay : faible . Autres perturbations : . Régrimay : hydrobiologie IBGN 1B . Dolure: qual. glob. 1A; N1/N2-P1 . Régrimay : qual. glob. 1A; N0/N1-P0/P1; hydrobiologie, IBGN 1B
Objectif de qualité	1A Régrimay, Dolure
Débit	
Autres	. Dolure en assec quasi-permanent jusqu'au Régrimay, voire jusqu'à la Petite Veuze. . Régrimay en assec périodique de la Croix Blanche à Lentiol . Natura 2000 : site I2 "Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à Ecrevisses des Chambarans "
Études réalisées	. * Étude de la qualité des eaux superficielles du bassin du Rival, de l'Oron et des Collières - Gay Environnement, février 1998 - Conseil Général de l'Isère. . Plan de gestion des boisements de berges - Concept cours d'eau, 2001 - Communauté de Communes Rhône-Valloire. . La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF
État fonctionnel	Conforme
Remarques	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaires	AAPPMA : "l'Association de Lens Lestang"
Déversements	Aucun depuis 5 ans
Remarques	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Régrimay artificialisation, rectification, uniformisation du lit à partir de Lens-Lestang
Qualité eau	. Rejet STEP de Lens-Lestang sur le Régrimay . Rejets domestiques directs

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE BANCEL

AFFLUENTS : L'Argentelle
Le Croisieux
L'Andançon

Contexte PDPG 2004
V34 - 03 - SP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Bancel 1, 2a, 2b, 3, 4 - Argentelle 1, 2, 3, 4
Carte IGN 1/25000	3034 est, ouest
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence Argentelle
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	Communauté de Communes Rhône-Valloire
Outil(s) de gestion	. SAGE Bièvre-Liers-Valloire : en préparation
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Bancel : faible à moyenne . Argentelle : moyenne à forte . Autres perturbations : . Bancel : physico-chimie; hydrobiologie IBGN 1B à 2 . Argentelle : physico-chimie; hydrobiologie IBGN 2 à 3; eutrophisation importante; contamination métallique (situation suspecte pour Hg, Ni, Pb, Zn, As, Cd, Cr) en aval du rejet STEP d'Anneyron. . Bancel : qualité physico-chimique 1B à 2; N2/N1-P0; Hydrobiologie IBGN 1B à 2 . Argentelle : qualité physico-chimique 1B à 3; N1/N2-P0/P1; Hydrobiologie IBGN 2 à 3 Eutrophisation importante et faible niveau de contamination métallique (situation suspecte M1 pour Hg, Ni, Pb, Zn, As, Cd, Cr) en aval du rejet STEP d'Anneyron.
Objectif de qualité	Bancel (1A, 1B en aval confluence Argentelle); Argentelle (1A, 1B à partir d'Anneyron)
Débit	
Autres	. Assec quasi-permanent sur le Bancel de la source jusqu'au quartier "Barona" et sur l'Argentelle de la source jusqu'au lieu-dit "les Blains". En eau sur l'extrême amont. . Le lit du Bancel, du pont submersible (Stade de St-Martin-des-Rosiers) jusqu'à la limite limites des communes d'Albon et de Beausemblant, appartient à l'Association foncière de Remembrement d'Albon. . ZNIEFF 26002 non projetée - 26004 projetée
Études réalisées	. * Bilan de qualité des rivières Bancel et Argentelle - Géoplus, mars 1999 - SMARD . Plan de gestion des boisements de berges - Concept cours d'eau, 2001 - Communauté de Communes Rhône-Valloire.

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BLN, CHE, GOU, BAF
État fonctionnel	Perturbé
Remarque(s)	APP anciennement signalée.

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère - Bancel en 2ème à partir du viaduc SNCF jusqu'à confluence avec Rhône
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) : "L'Association d'Albon et du Bancel"; "La Gaule Anneyronnaise"
Déversements	TRF2 - TRF3 - TRF4 - TAC4
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	<ul style="list-style-type: none">. Nombreux aménagements hydrauliques (enrochements, recalibrage, rectification) réalisés dans le passé sur le Bancel (notamment à partir de St-Martin-des-Rosiers jusqu'à la confluence avec le Rhône), l'Argentelle (amont Anneyron et aval "les Percivaux"), l'Andançon (partie aval) et le Croisieux (partie aval).. Ripisylve très faible sur l'Argentelle (aval Anneyron "les Percivaux"), le Croisieux (aval pont D122).. Nombreuses peupleraies au bord du Bancel provoquant la formation d'embâcles importants lors des crues.. Secteurs subissant un enfoncement du lit + ou - important ayant pour conséquence une perte de la diversité d'habitat (systèmes racinaires suspendus, uniformité des faciès,...) : Bancel, Argentelle, Croisieux.. Obstacles + ou - franchissables (Bancel, Argentelle)
Qualité eau	<ul style="list-style-type: none">. Rejet de St-Romain-d'Albon. Rejets des effluents de l'autoroute.. Pollution diffuse agricole (Azote)

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA GALAURE AVAL

AFFLUENTS : Le Bion
 La Vermeille

Contexte PDPG 2004
V36 - 04 - IP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Galaure 3b, 3c, 4, 5a
Carte IGN 1/25000	3034 est, ouest - 3035 est, ouest
Limites du contexte	Amont : confluence Galaveyson Aval : limite 1ère-2ème catégorie au pont de la Ferrandinière
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat Intercommunal du Bassin de la Galaure (SIBG)
Outil(s) de gestion	Contrat de Rivière en préparation - SIBG
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : forte (MP), faible et moyenne (MP, MA) . Autres perturbations : . hydrobiologie . pesticides et herbicides (voir contexte GAL-3) . Qualité générale 1A, 1B à 2 (IBGN); N1/N2-P1/P3 Pesticides et herbicides (voir contexte GAL-3)
Objectif de qualité	1A
Débit	Station hydrométrique au pont de St-Uze : Module 2,17 m ³ /s, QMNA5 0,481m ³ /s
Autres	ZNIEFF 26003 non projetée; 26009 projetée
Études réalisées	. Plan de gestion des boisements de berges - GEOPLUS, 2002 - SIBG . Profils des débits d'étiages sur la Galaure - DIREN, 2001 . * Bilan de qualité 1997 des rivières, Sous-lot Galaure - SAGE, janvier 1998 - SMARD . La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) - Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - . Propositions d'aménagement et de gestion du marais du Vernais - CPIE de la Drôme des Collines, 1997. . Définition et analyse de méandrage de la rivière Galaure - Laboratoire Rhodanien de Géomorphologie-Université de Lyon II, 1995. . Étude sur les pertes en eau de la rivière Galaure au niveau du village d'Hauterives - GEOPLUS, 1991. . Schéma d'aménagement du bassin de la Galaure (Drôme) - SIEE, 1990. . Conditions d'application des Directives Européennes pour la vie piscicole dans le département de la Drôme - Profils hydrobiologiques et piscicoles des rivières : la Galaure, l'Herbasse, le Jabron, la Véore - SRAE Rhône-Alpes, juin 1982.

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BLN, GOU, CHE, SPI, BAF, BAM + APP LPP sur tout le bassin
Etat fonctionnel	Pertubé
Remarques L'inventaire réalisé en 1999 au pont de Villeneuve montre une nette diminution de la population de TRF et une augmentation des cyprinidés rhéophiles (BLN, SPI, CHE, BAF, VAI, GOU). L'inventaire 2004 (La Mote - Mureil confirme la présence de BAM. L'Atlas préliminaire des poissons d'eau douce de France (Muséum National d'Histoire Naturelle - Secrétariat de la Faune et de la Flore), cite la Galaure et sarivière voisine l'Ay (Ardèche) comme limite nord de répartition géographique de cette espèce.	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA "La Truite de la Galaure"
Déversements	TRF2, TRF3 (issus des bassins de grossissement), TRF4
Remarque(s) Bassins de "Picard" utilisés pour le grossissement d'alevins + plan d'eau d'Embaraud	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	<ul style="list-style-type: none">. Obstacles infranchissables (ou partiellement). Faible débit d'étiage : prélèvements agricoles importants. Problème de débits réservés sur les prises d'eau (ex. : canal de Mureils-La Motte à usages multiples agricoles, plan d'eau, hydroélectricité). Ensablement des affluents : Vermeille, Bion, Emeil. Galaure : lit large avec des secteurs recalibrés et enrochés anciennement et des zones plus naturelles
Qualité eau	<ul style="list-style-type: none">. STEP d'Hauterives. Rejets non traités de St-Barthélémy-de-Vals, St-Uze. Effluents provenant des structures autoroutières (ex. : sur l'Emeil). Influence sur la faune du facteur température ? des produits phytosanitaires ?

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA BOUTERNE

AFFLUENTS : La Burge

Contexte PDPG 2004

V37 - 05 - SD

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Bouterne
Carte IGN 1/25000	3035 est - 3035 ouest
Limites du contexte	Amont : sources Aval : Pont de la RN7
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal du Pays de l'Hermitage
Outil(s) de gestion	Contrat de Rivière signé en 2005
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : moyenne (NO3) . Autres perturbations : . hydrobiologie IBGN 1B à 2 . contamination métallique : arsenic (situation suspecte) Qualité générale 1B (NH4+) à 2 (% O2, IBGN); N1 (NO3-, NO2-, NH4+) - P0 Contamination métallique : arsenic (situation suspecte)
Objectif de qualité	1A
Débit	
Autres	En aval du pont de la N7, la Bouterne rejoint le contre-canal rive gauche du Rhône. Puis, passe en siphon sous le canal d'aménée du Rhône (retenue de Bourg-les-Valence et se jette dans le Rhône (vieux) en aval du barrage de la Roche-de-Glun après avoir traversé le plan d'eau des Musards.
Études réalisées	. * Bilan de qualité des rivières Veauunes et Bouterne - GEOPLUS, Mars 1999 - SMARD . Mise en place d'un plan d'objectifs et d'entretien sectorisé sur la Veauunes et la Bouterne - Concept Cours d'Eau, 1999 - SIAMAT . Étude technique de la Bouterne - SIAMAT, Batt D. et Thivolle L., 1996

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BLN, CHE, GOU, (GAR, PER)
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s) :	
. les résultats des pêches d'inventaires anciennes (SDVP 1984) et récentes (1999) montrent que le peuplement de la partie supérieure de la Bouterne (partie avant jonction avec le contre-canal) a évolué d'un peuplement salmonicole (TRF, VAI, LOF) vers un peuplement actuel intermédiaire à cyprinidés d'eaux vives dominants. La population de truites, en diminution, est soutenue par les pratiques de repeuplement.	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère / 2ème
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) : "La Truite Bouternoise"
Déversements	TRF1, TRF2, TRF3, TAC4
Remarque(s) :	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Recalibrage, rectification . Obstacles infranchissables (ou partiellement) . Ensablement d'origine naturelle (nature sol) et anthropique (pratiques culturelles, fossés)
Qualité eau	. Pollution(s) * . Réchauffement de l'eau
Remarque(s) :	
. * Les sources éventuelles de pollution sont diverses (domestiques, agricoles, routes, autoroutes). Afin de préciser l'impact de ces activités sur la rivière, une étude sur l'impact de l'activité agricole et des structures autoroutières est prévue dans le cadre des études préalables du contrat de rivière. De même, une étude piscicole a été réalisée dans le cadre du contrat de rivière.	

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA VEAUNES

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004

W35 - 06 - SD

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Veunes 1a, 1b, 2
Carte IGN 1/25000	3035 est
Limites du contexte	Amont : les sources Aval : confluence Isère
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat intercommunal de défense contre les crues de la Veunes . Syndicat Intercommunal d'Actions Multiples et d'Aménagement du Territoire du Pays de l'Hermitage (SIAMAT)
Outil(s) de gestion	Contrat de Rivière en cours d'élaboration
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : moyenne (NO3) . Autres perturbations : . hydrobiologie IBGN 1A à 2 . eutrophisation (aval) Qualité générale 1A à 2 (IBGN); N0/N1 (NO3,NO2) - P0; Eutrophisation (aval)
Objectif de qualité	1B
Débit	Captage des sources pour A.E.P.
Autres	. En aval de Curson, le tracé en plan du lit a été modifié . ZNIEFF 26013 projetée
Études réalisées	. * Bilan de qualité des rivières Veunes et Bouterne - GEOPLUS, Mars 1999 - SMARD . Mise en place d'un plan d'objectifs et d'entretien sectorisé sur la Veunes et la Bouterne - Concept Cours d'Eau, 1999 - SIAMAT . Etudes réalisées dans le cadre du Contrat de rivière 2002-2003

2- PEUPELEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, GOU, CHE, (PES)
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s)	. Les résultats des pêches d'inventaires anciennes et récentes montrent une diminution de la population TRF et une augmentation des cyprinidés d'eaux vives. . Partie amont : influence des étangs de Chavannes (présence BRO, PES) . APP anciennement signalée

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA "La Gaule Romane et Péageoise"
Déversements	TRF 3, TAC4
Remarques(s) :	. Mis en place de frayères artificielles pour TRF fin 2000

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Recalibrage, rectification . Ensablement d'origines naturelle (nature sol) et anthropique (pratiques culturales, fossés)
Qualité eau	. Pollution(s) * . Réchauffement de l'eau (Pose de sondes thermiques en 2004) . Influence significative des plans d'eau en amont sur la température de l'eau
Remarque(s) :	* Les sources éventuelles de pollution sont diverses (domestiques, agricoles). Afin de mieux cerner l'impact des pollutions sur le milieu, une étude est prévue dans le cadre des études préalables du contrat de rivière. De même, une étude piscicole est envisagée afin de mieux cerner les facteurs limitants pour un bon fonctionnement du peuplement.

COURS D'EAU PRINCIPAL : L'HERBASSE AVAL

AFFLUENTS : L'Egouté
Le Merdaret

Contexte PDPG 2004
W35 - 07 - ID

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Herbasse 2,3,4,5
Carte IGN 1/25000	3135 ouest - 3035 est - 3034 est
Limites du contexte	Amont : confluence Limone Aval : confluence Isère
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH)
Outil(s) de gestion	Contrat de milieu : signature en décembre 1996, fin de contrat en 2001
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : faible (NO3, MA) à forte (MOOX, MA) . Autres perturbations : . hydrobiologie : IBGN 1B, 2; au point de fermeture du bassin versant l'analyse du peuplement laisse supposer une pollution de type toxique (entreprise Cheddite?). . Qualité générale 1B (DCO, IBGN), 3 (% O2; DBO5; DCO, hydrobiol.), 1A, 2 (% O2, hydrobiologie); N1 (NO3-, NO2-) - P0. Rq : en 2002, le rejet de la société Délifruits dans le ruisseau de Fontanis (St-Donat) étant traité, la qualité de l'eau de l'Herbasse, en classe 3 et 2 en 1998, a été nettement améliorée.
Objectif de qualité	1A
Débit	Station hydrométrique au "pont de l'Herbasse" : Module 1,51 m3/s, QMNA5 0,422 m3/s
Autres	ZNIEFF 26014 non projetée, 26015 projetée
Études réalisées	. * Bilan de qualité 1998 de la rivière Herbasse - GEOPLUS, mars 1999 - SMARD . Étude du peuplement piscicole de l'Herbasse - FDAAPPMA 26, Brigade 26 du CSP et Délégation Régionale du CSP (Lyon), novembre 1999 . Conditions d'application des Directives Européennes pour la vie piscicole dans le département de la Drôme - Profils hydrobiologiques et piscicoles des rivières : la Galaure, l'Herbasse, le Jabron, la Véore - SRAE Rhône-Alpes, juin 1982.

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire (mixte) salmonicole - cyprinicole
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BAM, BLN, GOU, CHE, BAF, LPP + APP (en aval du lac de Champos, présence de PES, PER, OCL)
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s)	. Augmentation des cyprinidés d'eaux vives (BLN, CHE, BAF) et forte diminution de la population de truites fario, en aval de St-Donat. . Frai constatés en 1998 de géniteurs TRF en provenance de l'Isère.

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère catégorie jusqu'au pont de la RD532 2ème catégorie jusqu'à l'Isère
Gestionnaire	AAPPMA "La Gaule Romanaise et Péageoise"
Déversements	TRF1, TAC4
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	<ul style="list-style-type: none">. Lit mouillé large et faible hauteur de la lame d'eau suite aux travaux hydrauliques anciens (rectification du lit, recalibrage, extractions de graviers) et récents (scarification drastique du lit mineur) : réchauffement de l'eau, diminution du nombre de caches, uniformité du lit.. Obstacles infranchissables (ou partiellement). Merdaret et Egouté : recalibrage , ensablement lié aux pratiques culturales en bordure des cours d'eau, ripisylve manquante.. Pompages
Qualité eau	<ul style="list-style-type: none">. Influence des rejets de Charmes, de Saint-Donat, de Clérieux (STEP en construction). Influence de la pollution diffuse agricole ?. Influence de la température ? (Juillet et août 2000 : les max. journaliers mesurés en amont de Saint-Donat sont supérieurs à 22°C sur plusieurs jours consécutifs, voire des semaines.. Impact des rejets de l'usine Cheddite (munitions)?

COURS D'EAU PRINCIPAL : L'HERBASSE MEDIANE

AFFLUENTS : La Limone

Contexte PDPG 2004

W35 - 08 - SP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Herbasse 2 - Limone 1, 2
Carte IGN 1/25000	3134 ouest - 3135 ouest - 3035 est
Limites du contexte	Amont : confluence Valéré Aval : confluence Limone
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH)
Outil(s) de gestion	Contrat de milieu : signature en décembre 1996, fin de contrat en 2001
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : faible (MOOX, MA) . Autres perturbations : . Eutrophisation importante avec développement d'algues (aval Crépol) . Qualité générale 1A à 1B (NH4+, DCO : aval Crépol); N1 (NH4+) - P0; eutrophisation importante avec développement d'algues (aval Crépol)
Objectif de qualité	1A
Débit	
Autres	. Limone : parcours en assec pendant la période d'étiage depuis la prise d'eau du canal en aval du hameau "le Laris" jusqu'à la confluence avec l'Herbasse . ZNIEFF 26008 projetée
Études réalisées	. * Bilan de qualité 1998 de la rivière Herbasse - GEOPLUS, mars 1999 - SMARD . Étude du peuplement piscicole de l'Herbasse - FDAAPPMA 26, Brigade 26 du CSP et Délégation Régionale du CSP (Lyon), novembre 1999 . Conditions d'application des Directives Européennes pour la vie piscicole dans le département de la Drôme - Profils hydrobiologiques et piscicoles des rivières : la Galaure, l'Herbasse, le Jabron, la Véore - SRAE Rhône-Alpes, juin 1982.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BLN, BAM, CHE, LPP + APP (présence de ANG, PES)
État fonctionnel	Perturbé
Remarque(s)	. Augmentation des cyprinidés d'eaux vives (BLN, CHE, VAI)

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA "La Gaule Romanaise et Péageoise" "l'Amicale des Pêcheurs de Saint-Christophe et le Laris"
Déversements	TRF1, TRF3, TAC4
Remarque(s)	. Sur la Limone et certains de ses affluents , depuis 2001, un suivi de la reproduction naturelle de la Truite fario est engagé. Gestion patrimoniale sur la Limone de Saint-Christophe . Arrêt des repeuplements sur l'herbase à l'amont de Crépol depuis 2005

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Obstacles infranchissables (ou partiellement) . Ancien recalibrage et enrochements, en aval de Crépol pour l'Herbasse et sur la Limone en aval de "le Laris". . Assèchement sur la Limone : débit réservé insuffisant (tronçon court-circuité) + infiltration naturelle? + travaux hydrauliques? + anciennes extractions de granulats?. . Limone (amont St-Christophe) : encombrement, gros embâcles provoquant des érosions de berges importantes; enfoncement du lit et apparition de la roche mère dans certains secteurs.
Qualité eau	. Rejets de l'abattoir de Crépol . 2 rejets directs dans la Limone et un sur la Tirette : impact?

COURS D'EAU PRINCIPAL : L'HERBASSE AMONT

AFFLUENTS : Le Valéré
 La Verne
 Le Chenard

Contexte PDPG 2004
W35 - 09 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Herbasse 1 - Verne 1 - Valéré 1
Carte IGN 1/25000	3134 ouest
Limites du contexte	Amont : Sources (38) Aval : confluence Valéré
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH)
Outil(s) de gestion	Contrat de milieu : signature en décembre 1996, fin de contrat en 2001
Qualité eau *	SEQ EAU - Perturbation : faible (NH4+) Qualité générale 1B (NH4+) à 1A
Objectif de qualité	1A
Débit	
Autres	ZNIEFF 26008 projetée
Études réalisées	. * Bilan de qualité 1998 de la rivière Herbasse - GEOPLUS, mars 1999 - SMARD . Étude du peuplement piscicole de l'Herbasse - FDAAPPMA 26, Brigade 26 du CSP et Délégation Régionale du CSP (Lyon), novembre 1999 . Conditions d'application des Directives Européennes pour la vie piscicole dans le département de la Drôme - Profils hydrobiologiques et piscicoles des rivières : la Galaure, l'Herbasse, le Jabron, la Véore - SRAE Rhône-Alpes, juin 1982.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BLN, LPP, BAM + APP, (présence sporadique de PES)
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	. Sur la carte piscicole du département (Dorier, 1954) seule TRF était mentionnée. De même, lors des pêches réalisées en 1980 (Étude SRAE, 1982) seule TRF a été recensée au pont de Miribel. . Station de référence DCE à l'amont de la passerelle Many

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA "La Gaule Romanaise et Péageoise"
Déversements	TRF1, TRF3, TAC4
Remarque(s)	. Arrêt des déversements de TRF à partir de 2005, gestion patrimoniale à l'étude avec pêches d'inventaire sur cinq stations sur cinq ans plus suivi de frayères.

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Obstacles infranchissables . Encombrement des affluents, notamment le Valéré : gros embâcles provoquant des érosions de berges importantes, enfoncement du lit avec apparition de la roche mère. . Nombreux plans d'eau en amont du bassin partie Isère.
Qualité eau	. Quelques rejets domestiques sur Montrigaud et sur Miribel (Ru de Charran)

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE CHALON

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004

W34 - 10 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Chalon 1,2
Carte IGN 1/25000	3134 ouest - 3135 ouest - 3035 est
Limites du contexte	Amont : Sources (38) Aval : Confluence Isère
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins du Chalon et de la Savasse . Communauté de Communes du Pays de Romans
Outil(s) de gestion	Contrat de rivière Chalon-Savasse-Joyeuse signé en mai 2004
Qualité eau *	. Étude prévue en 2002 dans le cadre des études préalables du Contrat de Rivière . Données de l'Agence de l'Eau (1992) : 1A jusqu'à la perte de "Reculais"
Objectif de qualité	1A
Débit	
Autres	. Assec permanent en aval du pont de "Reculais" (D517) . ZNIEFF 26019 non projetée
Études réalisées	. Contrat de Rivière Joyeuse, Chalon et Savasse - Dossier sommaire de candidature - GEOPLUS, février 2000 - Communauté de Communes du Pays de Romans. . Mise en place d'un plan d'objectifs et d'entretien sectorisé Chalon, Savasse et Joyeuse - Concept Cours d'Eau, 1999. . Étude hydraulique du Chalon et de la Savasse - CERIC HORIZON, 1992 . Etudes réalisées dans le cadre du contrat de rivière 2002 - 2003

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BLN + APP
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA "La Gaule Romaneise et Péageoise"
Déversements	Avant 2001 : TRF1 - TRF3 - TAC4
Remarque(s)	. A partir de 2001, arrêt des repeuplements pour le suivi de la population naturelle de la Truite fario sur plusieurs années

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Enrochements et recalibrages ponctuels . Enfouissements fréquents du fond du lit . Débit naturel faible
Qualité eau	. Manque de données . Observations visuelles de quelques dégradations ponctuelles d'origine agricole (à la confluence avec la combe du Coin par exemple).

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA SAVASSE AVAL

AFFLUENTS : La Martinette
Le Cane et le Boniveau
La Gèle

Contexte PDPG 2004
W34 - 11 - ID

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Savasse 2,3
Carte IGN 1/25000	3135 ouest - 3035 est
Limites du contexte	Amont : confluence Druivette Aval : confluence Isère
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins du Chalon et de la Savasse . Communauté de Communes du Pays de Romans
Outil(s) de gestion	Contrat de rivière Chalon-Savasse-Joyeuse signé en mai 2004
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : moyenne (NO3, MOOX) . Autres perturbations : . hydrobiologie IBGN 1A à 3 au niveau de l'agglomération romanaise (pollution importante). Qualité générale 1A à 3 (% O2, IBGN) au niveau de l'agglomération romanaise (rejets toxiques?); N0/N1 (NO3) - P0
Objectif de qualité	1B/2 de St-Michel à la confluence avec l'Isère
Débit	
Autres	. lit présentant des assèchements réguliers entre Geyssans et Peyrins
Études réalisées	. Contrat de Rivière Joyeuse, Chalon et Savasse - Dossier sommaire de candidature - GEOPLUS, février 2000 - Communauté de Communes du Pays de Romans. . * Bilan de qualité des rivières Joyeuse et Savasse - GEOPLUS, Mars 1999 - SMARD . Mise en place d'un plan d'objectifs et d'entretien sectorisé Chalon, Savasse et Joyeuse - Concept Cours d'Eau, 1999. . Étude hydraulique du Chalon et de la Savasse - CERIC HORIZON, 1992 . Etudes réalisées dans le cadre du contrat de rivière en 2002-2003 . + diverses études, notamment d'inondabilité, sur des points particuliers

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BLN, CHE + PER, GOU, OCL en aval de Chaleyre
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère et 2ème jusqu'au pont de la RD 538
Gestionnaire(s)	AAPPMA "La Gaule Romanaise et Péageoise"
Déversements	TRF 3, TAC 4
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. A partir de Peyrins, artificialisation du lit (endiguement, recalibrage, enrochements,...) . Débit faible
Qualité eau	. Influence des rejets de l'agriculture et de l'agglomération romanaise

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA SAVASSE AMONT

AFFLUENTS : La Druivette
Le Bagnol

Contexte PDPG 2004
W34 - 12 - SP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Savasse 1,2
Carte IGN 1/25000	3135 ouest - 3035 est
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence Druivette
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins du Chalon et de la Savasse . Communauté de Communes du Pays de Romans
Outil(s) de gestion	Contrat de rivière Chalon-Savasse-Joyeuse signé en mai 2004
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : aucune à moyenne (NO3) A préciser car rapport n'indique . Autres perturbations : rien Qualité générale 1A; N0-P0
Objectif de qualité	1A des sources jusqu'à St-Michel - 1B/2 de Geysans à la confluence avec l'Isère
Débit	
Autres	. Lit présentant des assèchements réguliers entre Geysans et Peyrins . Étang de Montmiral (2,5 Ha) implanté sur le lit de la Savasse; ZNIEFF 26020 projetée
Études réalisées	. Contrat de Rivière Joyeuse, Chalon et Savasse - Dossier sommaire de candidature - GEOPLUS, février 2000 - Communauté de Communes du Pays de Romans. . * Bilan de qualité des rivières Joyeuse et Savasse - GEOPLUS, Mars 1999 - SMARD . Mise en place d'un plan d'objectifs et d'entretien sectorisé Chalon, Savasse et Joyeuse - Concept Cours d'Eau, 1999. . Étude hydraulique du Chalon et de la Savasse - CERIC HORIZON, 1992 . Etudes réalisées dans le cadre du Contrat de rivière en 2002-2003

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, CHE (partie aval)
État fonctionnel	Perturbé
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA "La Gaule Romane et Péageoise"
Déversements	TRF1 - TRF3 - TAC4
Remarque(s)	. Station de référence réseaux DCE au moulin de Sérans

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Enrochements ponctuels . Enfouissement du lit et apparition de la roche mère molassique avec pour conséquence la création d'obstacles naturels infranchissables et une perte de la diversité des habitats. . Obstacles artificiels infranchissables . Débit naturel faible
Qualité eau	. Pollution diffuse agricole. . Problème de fonctionnement du lagunage de St Michel

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA JOYEUSE

AFFLUENTS : Le Merdalon
L'Aygala

Contexte PDPG 2004
W34 - 13 - SD

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Joyeuse 1a, 1b, 2
Carte IGN 1/25000	3135 ouest
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence Isère
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Joyeuse . Communauté de Communes du Pays de Romans
Outil(s) de gestion	Contrat de rivière Chalon-Savasse-Joyeuse signé en mai 2004
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : moyenne (MOOX, NO3, MA) . Autres perturbations : . hydrobiologie IBGN 1A, mais qualité "fragile" sur la partie aval Qualité générale 1A, 1B-2 (NH4+, %O2, IBGN proche de 1B); N1/N2 (NH4+, NO3-, NO2-) - P0/P1
Objectif de qualité	1A, amont de Châtillon-St-Jean - 1B, aval Châtillon-St-Jean
Débit	
Autres	
Études réalisées	. Contrat de Rivière Joyeuse, Chalon et Savasse - Dossier sommaire de candidature - GEOPLUS, février 2000 - Communauté de Communes du Pays de Romans. . * Bilan de qualité des rivières Joyeuse et Savasse - GEOPLUS, Mars 1999 - SMARD . Mise en place d'un plan d'objectifs et d'entretien sectorisé Chalon, Savasse et Joyeuse - Concept Cours d'Eau, 1999. . Etudes réalisées dans le cadre du contrat de rivière en 2002-2003

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, CHE (aval St-Paul-lès-Romans) + APP (sur le Merdalon)
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA "La Gaule Romaine et Péageoise"
Déversements	de "Châtillonnet" à l'amont de St-Paul-lès-Romans TRF1 - TRF3 - TAC4
Remarque(s)	. Reproduction naturelle constatée à Châtillon et Parnans . Reproduction naturelle de TRF de l'Isère sur la partie aval à St Paul les Royans

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Travaux hydrauliques : recalibrage, enrochements, bétonnage du fond et des berges sur 700m dans la traversée de St-Paul-lès-Romans . Prélèvements d'eau importants (pompages directs, prises d'eau) . Apparition de la roche mère : enfoncement du lit? ou s'agit-il de concrétions calcaires? . Enfoncement du lit et apparition de la roche mère molassique avec pour conséquence la création d'obstacles artificiels infranchissables . Ensablement du lit (origine naturelle et aussi lié aux pratiques culturelles)
Qualité eau	. Rejets de Parnans et Châtillon-St-Jean . Rejets directs ou diffus de la zone urbaine de St-Paul-lès-Romans?

COURS D'EAU PRINCIPAL : L'ISERE

AFFLUENTS : Le Riousset
 La Béaure
 Le Cerne
 La Maladière

Contexte PDPG 2004

W34 - 14 - ID

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	
Carte IGN 1/25000	3035est, 3135ouest, 3135est
Limites du contexte	Amont : Barrage de Beauvoir Aval : confluence Rhône
Police Eau/Pêche	DDE/DDE
Structure de gestion	CNR - EDF
Outil(s) de gestion	
Qualité eau *	Données RNB - RMC 2000 : Matières organiques = Qualité moyenne ; Métaux lourds = Q moyenne ; Pesticides = Q moyenne ; Autres Micro-Polluants = Q mauvaise Contamination forte au Trichlorophénol et Chloroforme à l'aval de Chateauneuf/Isère
Objectif de qualité	Sur l'ensemble du cours = 3
Débit (m3/s)	Débit moyen annuel = 330m ³ /s
Autres	
Études réalisées	. Analyse sur la comestibilité du poisson (TRF) - GRP 2004

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophile
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	ABL, ANG, BAF, BLN, BOU, CHE, EPI, GAR, GOU, HOT, LOF, PSR, SPI, TOX, VAI, VAN, TRF, BRO, CCO, TAN, CHA, ROT, PES, GRE, BRB, BLE
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s)	. Station RHP en aval du pont de Chateauneuf sur Isère . 1 seul ombre pêché en 2003

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	2 ème
Gestionnaire(s)	AAPPMA "Gaule Romaneise et Péageoise"
Déversements	
Remarque(s)	. Reproduction naturelle de TRF de l'Isère sur Béaure, Cerne et Maludière

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Quatre barrages hydroélectriques compartimentent la rivière en une succession de plans d'eau
Qualité eau	. Importante pollution en provenance du bassin amont à l'extérieur du département présence de métaux lourds Cd, Pb . Teneur en arsenic élevé d'origine naturelle.

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA BOURNE ET LA LYONNE

AFFLUENTS : Le Cholet
 La Prune
 Le Chaillard
 Le Léoncel
 Le Tarze (38)

Contexte PDPG 2004
W33 - 15 - SP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Bourne 3, 4, 5 - Lyonne 1, 2, 3, 4, 5 - Léoncel - Cholet
Carte IGN 1/25000	3135 ouest, est - 3136 ouest, est
Limites du contexte	Amont : Barrage d'Auberives Aval : limite 1ère-2ème catégorie, hameau "les Bouveries" à St-Nazaire-en-Royans (en aval la Bourne est sous l'influence de l'Isère : plan d'eau de St-Nazaire)
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Communauté de Communes "Le Pays du Royans" . Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère (38) . Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV)
Outil(s) de gestion	Contrat de rivière Vercors Eau Pure (BV de la Bourne) signé le 16-12-2000 - PNRV
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . faible : Bourne, Lyonne (MA, MP), Léoncel, Cholet . aucune : un tronçon du Léoncel . Autres perturbations : . qualité hydrobiologique (IBGN) légèrement perturbée sur la Lyonne aval . eutrophisation faible à importante sur la Bourne . Bourne : 1A; eutrophisation faible à importante . Lyonne : 1A à 1B; N0/N1-P0/P1; Hydrobiologie (IBGN) légèrement moins bonne en fin de bassin versant. . Léoncel : 1A à 1B; N0/P0 . Cholet : 1A; N0/P0
Objectif de qualité	1A partout, sauf Bourne en aval du barrage d'Auberives et Lyonne entre le barrage de Bouvante et la confluence avec le Léoncel
Débit (m3/s)	Bourne ("Pont de Manne") : module (21,3), QMNA5 (1,513) Lyonne (sources) : module (0,722), QMNA5 (0,068) - Lyonne (Bouvante) : module (1,13), QMNA5 (0,12) - Lyonne (St Jean en Royans.) : module (3,51), QMNA5 (0,99)
Autres	. ZNIEFF projetées : 26029, 26064 , 26070, 26201 ZNIEFF n°2603-4707, n° 2652-0000 . Retenue de Bouvante : domaine privé de l'État . Léoncel : rivière réservée au titre des ouvrages utilisant l'énergie hydraulique, en amont de la commune d'Oriol (Décret 87635 du 28 juillet 1987).
Études réalisées	. Synthèse des données piscicoles sur les rivières du Vercors - Contrat de Rivière "Vercors Eau Pure" - CSP, Géraldine Bourlet, 2002 . Diagnose piscicole rapide de la basse Bourne - État de la population d'Ombre commun - Conseil Supérieur de la Pêche, 1999. . Programme pluriannuel d'entretien des rivières - CONCEPT COURS d'EAU, 1998 - Parc Naturel Régional du Vercors. . Schéma de gestion et d'aménagement de la Bourne et de ses affluents - SOGREAH Ingénierie / GAY Environnement, 1998 - Parc Naturel Régional du Vercors. . Études piscicoles - Description de la qualité physique du Méaudret et du Cholet - GAY Environnement et TELEOS, 1998 - Parc Naturel Régional du Vercors . * Bilan de qualité 1997 des rivières, Sous-lot Lyonne - SAGE, janvier 1998 - SMARD . Etude des débits biologiques de l'ombre et de la truite sur la basse Bourne - GRP 2003

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, CHA, VAI, LOF, OBR, BLN, GOU, EPI, CHE, BAF + APP
État fonctionnel	Perturbé
Remarque :	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA (s) : "La Gaule Romaneise et Péageoise" (Bourne), "La Gaule du Royans" (Lyonne et affluents)
Déversements	OBR2 - TRF1 - TRF3 issus de ruisseaux de grossissement Plan d'eau de St-Nazaire (hors contexte) : BRO, CCO
Remarque(s)	. Le Thuire (St-Jean-en-Royans) est utilisé comme ruisseau de grossissement

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	<ul style="list-style-type: none">. Insuffisance des débits réservés (40ème module) : canal de la Bourne (barrage d'Auberives, 500l/s), canal de la Lyonne, micro centrales sur le Cholet,.... Fonctionnement des centrales hydroélectriques par éclusées (centrale de Bouvante sur la Lyonne, centrale du barrage d'Auberives sur la Bourne) entraînant des variations rapides du débit.. Obstacles artificiels nombreux en sus des obstacles naturels (Lyonne, Cholet, Léoncel, Prune,...). Secteur court-circuité en aval de la retenue de Bouvante jusqu'à la centrale de Bouvante, partiellement non pérenne : infiltrations naturelles + débit réservé faible. Aval de la centrale de Bouvante jusqu'à St-Jean : segmentation du lit par de nombreux obstacles infranchissables, uniformisation du lit (substrat grossier, pavage, apparition de la roche mère marneuse par endroits, encaissement du lit notamment au niveau de St-Jean-en-Royans, débit de base faible,...). Aval de St-Jean : meilleure qualité habitacionnelle, mais perturbations liées aux éclusées (voir ci-dessus), à la prise d'eau du canal de la Lyonne (obstacle, débit réservé faible)
Qualité eau	STEP de St-Jean + autres rejets non collectés STEP de St Laurent, deux installations, commune et MGEN Quelques pollutions d'origine agricoles (Léoncel, Prune) Centre médico-éducatif MGEN de St-Thomas

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA VERNAISON

AFFLUENTS : Le Buyèche
 L'Adouin

Contexte PDPG 2004
W33 - 16 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Vernaison 1, 2 - Buyèche - Adouin
Carte IGN 1/25000	3135 est - 3235 ouest - 3236 ouest
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence Bourne
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Communauté de Communes du Vercors . Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère (38) . Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV)
Outil(s) de gestion	Contrat de rivière Vercors Eau Pure (BV de la Bourne) signé le 16-12-2000 - PNRV
	. SEQ EAU - Perturbation : aucune à faible . Vernaison : aucune à faible . Buyèche : faible . Adouin : aucune . Autres perturbations : . Buyèche : hydrobiologie IBGN
Qualité eau *	Vernaison : 1A à 1B (IBGN); Buyèche : 1A à 2 (N1-P1, IBGN); Adouin : 1A
Objectif de qualité	1A partout
Débit (m3/s)	Vernaison : stat. hydrom. à Pont-en-Royans, module (1,7), QMNA5 (0,238) Adouin : stat. hydrom. à Tourtre, module (0,602), QMNA5 (0,085)
Autres	. 2 secteurs bien distincts : plateau avec prairies en amont des Grands Goulets, gorges en aval. . Assec en période d'étiage en aval de "la Britière" jusqu'à "les Trucs" . ZNIEFF projetées : 26068, 26071, 26155 - non projetée : 26067 ZNIEFF n°2600-0200, n°2600-0700 . Vernaison : rivière réservée au titre des ouvrages utilisant l'énergie hydraulique, en amont de la commune d'Echevis (Décret 87635 du 28 juillet 1987). . Rivière classée cours d'eau à migrateurs au titre de l'article L.232-6 du Code Rural, sur la partie Iséroise. . NATURA 2000 Grands et Petits Goulets - espèce chabot
Études réalisées	. Programme pluriannuel d'entretien des rivières - CONCEPT COURS d'EAU, 1998 - Parc Naturel Régional du Vercors. . Schéma de gestion et d'aménagement de la Bourne et de ses affluents - SOGREAH Ingénierie / GAY Environnement, 1998 - Parc Naturel Régional du Vercors. . * Bilan de qualité 1997 des rivières, Sous-lot Lyonne - SAGE, janvier 1998 - SMARD . La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26.

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, CHA, VAI, LOF + APP
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	
. Sur le plateau la population de Chabots a fortement diminuée (comparaison des inventaires 1964/65 et 1999) Fort retour de CHA et APP en 2004 . Station du Réseau Hydrobiologique et Piscicole (RHP) en aval du "Pont d'Echevis" . Station de référence du réseaux DCE en aval du pont de Bobache	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaires	AAPPMA(s) : "La Truite du Vercors" , "La Gaule du Royans"
Déversements	
Remarque(s)	<ul style="list-style-type: none">. Adouin géré par l'Association SAURIEN sous couvert de convention avec la "Truite du Vercors". Parcours de pêche privé en aval des Grands Goulets jusqu'à Echevis. Parcours No Kill (AAPPMA La Gaule du Royans) en aval du "Pont d'Echevis"

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	<ul style="list-style-type: none">. Assecs sur la Vernaison, de "Britière" à "les Trucs", liés à la nature géologique (pertes s'effectuant au profit de la nappe alluviale sous-jacente) et aggravés par des facteurs artificiels (AEP, interventions dans le lit) et naturels (crues importantes qui décolmatent le fond).. Obstacles artificiels infranchissables : Vernaison (micro centrale, ancienne prise d'eau), Buyèche (ancienne prise d'eau), Adouin. Impact limité sur la Vernaison du fait de la présence d'obstacles naturels dont 2 importants (la Cascade Blanche à St-Eulalie-en-Royans et les Grands Goulets).. Problèmes de débits réservés au niveau des différentes prises d'eau
Qualité eau	<ul style="list-style-type: none">. Rejets domestiques de St-Agnan (village et hameaux), St-Eulalie, St-Martin-en-Vercors. Pollutions diffuses agricoles (épandages, stockages des fumiers, écoulements des purins). Rejets des piscicultures

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA BARBEROLLE AVAL

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004
V40 - 17 - ID

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Barberolle 1, 2,3
Carte IGN 1/25000	3136 ouest - 3036 est
Limites du contexte	Amont : Confluence le Baraban Aval : Confluence Fontaine du Treuil
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Barberolle
Outil(s) de gestion	Contrat de rivière Véore-Barberolle signé en 2005
Qualité eau	<p>. SEQ EAU - Perturbation :</p> <p>. en aval de Besayes : moyenne (NO3), forte (MA) à très forte (MOOX, P)</p> <p>. Autres perturbations :</p> <p>(effluent de fermes...)?; aval d'Alixan, IBGN 2.</p> <p>. eutrophisation</p> <p>. Rq : en 2002, suite à la mise en fonction des collecteurs des agglomérations valentinoise et portoise chargés de collecter les eaux usées de Valence, Beaumont, Beauvallon, Montéléger, Chabeuil, Portes, Etoile, Montélier, Alixan, St-Marcel, etc., la qualité s'est améliorée (1er bilan, juin 2002), mais reste à préciser.</p> <p>. Qualité à préciser au niveau des rejets des STEP de Barbières et de Besayes du fait des difficultés d'échantillonnage (assèchement ou très faible débit);</p> <p>Aval confluence avec le "Baraban" (affluent RD passant par "le Moulin" entre Besayes et Alixan) : qualité douteuse en période pluvieuse (dysfonctionnement Step)</p> <p>. Aval Alixan : 3 à HC (NH4+); N1 (NO3-), N3/N4 (NH4+, Azote total) - P1, P3/P4 (PO4, Phosphore total); eutrophisation.</p> <p>. Rq : en 2002, suite à la mise en fonction des collecteurs des agglomérations valentinoise et portoise chargés de collecter les eaux usées de Valence, Beaumont, Beauvallon, Montéléger, Chabeuil, Portes, Etoiles, Montélier, Alixan, St-Marcel, etc., la qualité s'est améliorée (1er bilan, juin 2002), mais reste à préciser.</p>
Objectif de qualité	1A jusqu'à Besayes, 1B de Besayes aux "Petits Eynards" et 2 en aval
Débit (m3/s)	Station hydrométrique du Pont des Ducs à Barbières : module (0,151), QMNA5 (0,015)
Autres	<p>. Assec fréquent même en dehors de la période d'étiage de Barbières (Pt D125) à l'arrivée du "Baraban" (affluent RD entre Besayes et Alixan)</p> <p>. Deux bassins de rétention : 1 à l'amont de Besayes et 1 à l'amont de la RN 532- Valence</p> <p>. ZNIEFF projetée : 26028</p>
Études réalisées	<p>. Premier bilan de la qualité sur la Véore et la Barberolle après l'arrêt des stations d'épuration de : Alixan, Chabeuil, Montélier, St-Marcel-lès-Valence SMARD, juin 2002</p> <p>. Études préalables du Contrat de Rivière Véore -Barberolle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'assainissement autonome - IRAP - Restauration et mise en valeur du milieu naturel - GEOPLUS - Étude paysagère et valorisation touristique - GEOSCOPI - Étude hydraulique - GEOPLUS <p>. Dossier de candidature, Projet local IRRI-MIEUX, Plaine de Valence-Drôme - Syndicat Intercommunal du Canal de la Bourne, Syndicats d'irrigation et Chambre d'Agriculture de la Drôme, Septembre 2000.</p>
Études réalisées	<p>. * Bilan de qualité des rivières 1998, Bassin de la Barberolle - IRIS Consultants, février 1999 - SMARD</p> <p>. Schéma général d'aménagement, de restauration et de mise en valeur de la Barberolle - Sud Aménagement Agronomie, 1995.</p>

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF + APP sur Fontaine du Treuil
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : "Association des Pêcheurs de la Plaine de Valence"
Déversements	TRF0 - TRF3 - TAC4
Remarque(s)	Maintien de la pratique de repeuplement

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	<ul style="list-style-type: none">. Assecs sur la Barberolle : infiltrations naturelles aggravées par les interventions dans le lit.. De Besayes jusqu'au Rhône : le lit a subi de nombreuses modifications (recalibrage, rectification, endiguement , canalisation en zone urbaine).. Ripisylve absente : en aval d'Alixan, la ripisylve est manquante sur 66% du linéaire (Étude préalable du Contrat de Rivière "Restauration et mise en valeur des berges et du milieu naturel", GEOPLUS, 2001).. Obstacles artificiels infranchissables nombreux, dont 3 importants au niveau de Barbières
Qualité eau	<ul style="list-style-type: none">. Rejet de l'Institut Médico Éducatif du Plovier. Rejets de très mauvaise qualité de la STEP de Barbières. Prolème de larguage de boue en période pluvieuse de la STEP de Besayes. Pollution diffuse agricole

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA BARBEROLLE AMONT

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004

V40 - 18 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Barberolle 1, 2,3
Carte IGN 1/25000	3136 ouest
Limites du contexte	Amont : sources Aval : Barbières
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Barberolle
Outil(s) de gestion	Contrat de rivière Véore-Barberolle signé en 2005
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . aucune en tête de bassin (amont de Barbières) . Autres perturbations : . hydrobiologie : en amont de Barbières IBGN 1B, légère pollution organique (effluent de fermes...)? . Amont de Barbières : 1B (IBGN); N0-P0
Objectif de qualité	1A
Débit (m3/s)	Station hydrométrique du Pont des Ducs à Barbières : module (0,151), QMNA5 (0,015)
Autres	. ZNIEFF projetée : 26028
Études réalisées	. Études préalables du Contrat de Rivière Véore -Barberolle : - Gestion de l'assainissement autonome - IRAP - Restauration et mise en valeur du milieu naturel - GEOPLUS - Étude paysagère et valorisation touristique - GEOSCOPI - Étude hydraulique - GEOPLUS . Dossier de candidature, Projet local IRRI-MIEUX, Plaine de Valence-Drôme - Syndicat Intercommunal du Canal de la Bourne, Syndicats d'irrigation et Chambre d'Agriculture de la Drôme, Septembre 2000. . * Bilan de qualité des rivières 1998, Bassin de la Barberolle - IRIS Consultants, février 1999 - SMARD . Schéma général d'aménagement, de restauration et de mise en valeur de la Barberolle - Sud Aménagement Agronomie, 1995.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : "Association des Pêcheurs de la Plaine de Valence"
Déversements	TRF0 - TRF1
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Obstacles artificiels infranchissables nombreux, dont 3 importants au niveau de Barbières . Prise d'eau amont RD de Barbières avec débit réservé non fixé
Qualité eau	. Step de Barbière saturée provoquant une pollution significative

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA VEORE AVAL

AFFLUENTS : Le Pétochin
L'Ecoutay
Le Guimand
Le Merdarit

Contexte PDPG 2004
V40 - 19 - SD

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Véore 2a, 2b, 3 - Guimand 1, 2, 3 - Ecoutay 1, 2a, 2b - (Loye = Pétochin) 1, 2, 3 - Ruisseau d'Ourches
Carte IGN 1/25000	3136 ouest - 3036 est - 3037 est - 3137 ouest
Limites du contexte	Amont : confluence avec le Merdarit (amont village de Chabeuil) Aval : Confluence avec le Pétochin
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat mixte du Bassin versant de la Véore
Outil(s) de gestion	Contrat de rivière Véore-Barberolle signé en 2005
Qualité eau *	<p>. SEQ EAU - Perturbation :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Véore, de l'amont vers l'aval : moyenne (NO3); très forte (DCO, MA); forte (MP); moyenne (NO3); forte (NO3). . Boisse : aucune . Guimand, de l'amont vers l'aval : forte (DCO, NO3, Sat. O2); très forte à forte (MP, MA, O2, Sat. O2). . Bost : très forte (MA, DBO5, DCO) . Ecoutay : forte (NO3) . Loye et Pétochin : très forte (NO3, MA, MP) à forte (MA, MP) <p>. Autres perturbations :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Véore, de l'amont vers l'aval : hydrobiologie : IBGN 2, 1A, 1B . Boisse : hydrobiologie 1B (effluent de fermes ?) . Guimand : hydrobiologie : IBGN 1B; 3 . Ecoutay : hydrobiologie IBGN 1A . Loye et Pétochin : hydrobiologie IBGN 1B; <p>. Rq : en 2002, suite à la mise en fonction des collecteurs des agglomérations valentinoise et portoise chargés de collecter les eaux usées de Valence, Beaumont, Beauvallon, Montéléger, Chabeuil, Portes, Etoile, Montélier, Alixan, St-Marcel, etc., la qualité s'est améliorée (1er bilan, juin 2002), mais reste à préciser.</p> <p>. Véore, de l'amont vers l'aval :</p> <ul style="list-style-type: none"> . qualité générale : 2 (DCO, NH4+, IBGN); 1B (NH4+); 1A; 1B (IBGN); 1B (Sat.O2) . N2/N1 (NH4+, NO2-, NO3-) - P4/P3 (P total, orthoph.) /P0/P1 (orthoph.) . eutrophisation : de Chabeuil à l'exutoire de crue (Etoile)
	<p>. Boisse : qualité générale 1B (IBGN); N0/P0</p> <p>. Guimand :</p> <ul style="list-style-type: none"> . qualité générale : 2 (DCO, IBGN); 1B (Sat. O2, IBGN, NH4+); 3 (O2, Sat. O2, NH4+, IBGN) . N2 (NO3-)/ N3 (NH4+, NO2-, N tota) . P0 /P2 (orthoph., P total) /P4 (orthoph., P. total) . eutrophisation de "Fauconnières" jusqu'à la confluence . contamination métallique : Plomb situation suspecte <p>. Bost (aval Montvendre) : qualité générale 2 (DBO5, DCO, NH4+); N3 (NO2-) - P3 (orthoph., P total)</p> <p>. Ecoutay : qualité générale 1A; N2 (NO3) - P0; eutrophisation</p> <p>. Loye et Pétochin :</p> <ul style="list-style-type: none"> . qualité générale 1B (IBGN); 3 (NH4+, IBGN); 2 (NH4+) . N3 (NO3-)/ N4 (NO2-, NH4+)/ N2 (NH4+, NO2-, NO3-) . P0/ P4 (orthoph., P. total) / P3 (orthoph.)
Objectif de qualité	<p>. Véore : 1A, 1B (aval de Chabeuil), 2 (aval confluence Ecoutay)</p> <p>. Lierne : 1A, 1B (aval de Peyrus)</p> <p>. Guimand : 1A, 2 (aval confluence Jonas), 1B (aval de Malissard)</p> <p>. Ecoutay : 1A-1B en amont de Beaumont et 2 en aval</p> <p>. Loye : 1A amont de Montmeyran, 1A-1B en aval</p>
Débit (m3/s)	<p>Station hydrom. : . pont des Faucons (Chabeuil) : module (0,726), QMNA5 (0,040)</p> <p>. "Laye" (Beaumont-lès-V.) : module (1,19), QMNA5 (0,037)</p>
Autres	<p>. Assècs réguliers : Véore (aval de Chabeuil à la confluence avec le Guimand)</p> <p>. Guimand (des "Bernardins" jusqu'à la confluence avec le Jonas); Ecoutay (aval et amont Beaumont); Pétochin (entre Montmeyran et Montéléger); Boisse (entre St-Vincent et St Didier de Charpey (confluence avec le Guimand)).</p> <p>. ZNIEFF projetée 26142; non projetée 26032</p>
Études réalisées	<p>. Premier bilan de la qualité sur la Véore et la Barberolle après l'arrêt des stations d'épuration de : Alixan, Chabeuil, Montélier, St-Marcel-lès-Valence - SMARD, juin 2002.</p> <p>. Études préalables du Contrat de Rivière Véore -Barberolle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'assainissement autonome - IRAP, 2002 - Restauration et mise en valeur du milieu naturel - GEOPLUS, 2002 - Étude paysagère et valorisation touristique - GEOSCOPI, 2002 - Étude hydraulique - GEOPLUS, 2002 <p>. Dossier de candidature, Projet local IRRI-MIEUX, Plaine de Valence-Drôme - Syndicat Intercommunal du Canal de la Bourne, Syndicats d'irrigation et Chambre d'Agriculture de la Drôme, Septembre 2000.</p> <p>. * Bilan de qualité des rivières 1998, Bassin de la Véore - IRIS Consultants, février 1999 - SMARD</p> <p>. Schéma d'aménagement et de restauration de la Véore</p> <p>. Conditions d'application des Directives Européennes pour la vie piscicole dans le département de la Drôme - Profils hydrobiologiques et piscicoles des rivières : la Galaure, l'Herbasse, le Jabron, la Véore - SRAE Rhône-Alpes, juin 1982.</p>

2- PEUPELEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BLN, CHE, GOU + APP
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) : "La Truite de la Véore", "L'Association des Pêcheurs de la Plaine de Valence.
Déversements	TRF0 - TRF1 - TRF2 - TRF3 - TAC4 - TRF4
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	<p>. Destruction de l'habitat naturel par des travaux hydrauliques anciennement réalisés sur la majorité des cours d'eau, dès lors qu'ils entrent dans la plaine agricole valentinoise : recalibrage, rectification, endiguement, enrochements, destruction de la ripisylve, ...</p> <p>Rq. : l'étude préalable du Contrat de Rivière "Restauration et mise en valeur des berges et du milieu naturel" (GEOPLUS, 2001), montre que les 2/3 des cours d'eau dans la plaine de Valence et du Rhône ont une qualité physique (habitat naturel du lit mineur) qualifiée de "moyenne" à "médiocre".</p> <p>. nombreux seuils de calage anciennement construits : circulation des poissons plus ou moins perturbée, réduction de la pente entre chaque seuil s'accompagnant d'une uniformisation du fond du lit et d'une perte de la diversité des habitats.</p> <p>. seuils artificiels infranchissables sur Véore et affluents : seuil important dans le centre de Chabeuil,</p> <p>. Débit d'étiage faible : infiltrations naturelles, pompages, débits réservés au niveau des prises d'eau?....</p>
Qualité eau	<p>. Bost : STEP de Montvendre (à surveiller)</p> <p>. Guimand : STEP St-Didier, STEP Malissard (mauvais fonctionnement)</p> <p>. Ruisseau de Guillomont : STEP de Montmeyran (à surveiller)</p> <p>. Pollution diffuse agricole? (à préciser) : Véore, Guimand, Ecoutay, Pétochin</p> <p>. Réchauffement de l'eau dû à un faible ombrage et une lame d'eau large, uniforme et de faible hauteur : à préciser.</p> <p>. Guimand : Saint Vincent de la Commanderie : pas de système d'épuration des eaux usées</p> <p>. Eutrophisation : recouvrement du fond par des algues filamenteuses</p>

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA DROME AVAL

AFFLUENTS :	La Grenette	La Roanne aval	Contexte PDPG 2004
	Le Lambre	La Sure	V42 - 21 - IP
	Le Lausens		
	Le Contècle		

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Drôme 3, 4, 5 - Roanne 3
Carte IGN 1/25000	3137 est, ouest - 3037 est, ouest
Limites du contexte	Amont : confluence avec la Comane Aval : confluence Rhône
Police Eau/Pêche	DDE/DDAF
Structure(s) de gestion	<ul style="list-style-type: none"> . Communauté de Communes du Diois (CCD) . Syndicat Mixte de la Rivière Drôme et ses affluents (SMRD) . Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD, ex-DAVD) . Communauté de communes du Pays de Saillans . Communauté du communes du Crestois
Outil(s) de gestion	<ul style="list-style-type: none"> . 2ème Contrat de rivière Drôme et Haut-Roubion (approuvé le 12 mai 1999) . S.A.G.E. Drôme approuvé le 30 décembre 1997
Qualité eau *	<ul style="list-style-type: none"> . SEQ EAU - Perturbation : <ul style="list-style-type: none"> . Drôme : aucune à faible . Roanne et Sure : aucune à faible . Grenette : faible (NO3) . Autres perturbations : <ul style="list-style-type: none"> . Drôme : hydrobiologie IBGN 1A,1B à 2; métaux : Nickel, situation suspecte . Roanne : IBGN 1B . Sure : IBGN 1B . Grenette : IBGN 2 . Drôme : qualité générale 1A, 1B (IBGN, NH4+) à 2 (IBGN); N0/N1-P0; Métaux : Nickel, situation suspecte . Roanne : qualité physico-chimique 1A; IBGN : 1B; N0-P0 . Grenette : qualité physico-chimique 1A; IBGN : 2 (station aval); N1-P0; eutrophisation (rejets urbains diffus + nombreux élevages) . Sure : qual. générale 1B (IBGN); N0-P0
Objectif de qualité	1A partout, sauf Drôme aval de Crest (1B)
Débit (m3/s)	<ul style="list-style-type: none"> . Drôme : station hydrométrique situé à Saillans, module (18,6), QMNA5 (2,167) . Grenette : station hydrométrique à La Répara-Auriples
Autres	<ul style="list-style-type: none"> . Réserve Naturelle des Ramières du Val de Drôme (décret n° 87-819 du 02 oct. 1987) . Natura 2000 : site D5 "Milieux alluviaux et aquatiques de la basse Vallée de la Drôme" susceptible d'être reconnu d'importance communautaire. Ce site englobe la RN des Ramières et est classé en ZNIEFF type 1 n° 26070000, en ENS n° 59, 62 et 125 et en ZICO n° RA 04); site inclut dans le site "Moyenne Vallée du Rhône" du programme LIFE débuté en 1995 et qui a pour but "l'élaboration expérimentale de documents d'objectifs sur des sites français du futur réseau Natura 2000". . ZNIEFF projetée 26045 . ZNIEFF non projetée
Études réalisées	<ul style="list-style-type: none"> . LANDON N., 1999 - L'évolution contemporaine du profil en long des affluents du Rhône moyen, constat régional et analyse d'un hydrosystème complexe, la Drôme - Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, Paris, 545 pp. . LANDON N., PIEGAY H. et BRAVARD J.P., 1995 - Laboratoire de Géographie Rhodanienne, URA 260 du CNRS, 61p. Compte rendu de la mission d'expertise réalisée sur la Drôme au cours du printemps 1995 pour le compte du Syndicat Mixte de la rivière Drôme et de la Commission Locale de l'Eau du SAGE, propositions pour une gestion physique équilibrée du lit de la Drôme. . LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 182p. . La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26. . Étude de l'habitat et des peuplements piscicoles - FDAAPPMA 26 et CSP, février 1997- Étude réalisée dans le cadre du SAGE Drôme. . * Bilan de qualité 1996 des rivières - lot n°1 : Drôme-Vernaison - Sous-lot : Drôme - SAGE, février 1997 - SMARD . Étude du peuplement piscicole de la Basse Drôme au niveau de la réserve des Ramières - Rapport de stage, Estelle BALIAN, 1993 - CSP DR Lyon. . Etude des digues ISL 2001 et Etude post-cruée SOGREAH 2004

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés réophiles
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	CHA, TRF, VAI, LOF, BLN, BAM, APR, CHE, GOU, HOT, TOX, SPI, BAF, ANG, BOU, GRE, PER, PSR, ABL + APP
État fonctionnel	Perturbé
Remarque(s) . Station RNB et DCE depuis 2005 sur la Drôme avant la portion endiguée de la Réserve des Ramières. . Station DCE sur la Roanne depuis 2005 commune de St Benoît en Diois . la population d'aprons est en voie de disparition sur la Drôme. Pour améliorer les connaissances sur cette espèce, un programme européen LIFE Nature Apron intitulé "Stratégie de conservation de l'Apron", a été mis en oeuvre par l'association Réserves Naturelles de France. Ce programme est dirigé depuis 2002 par le CSP. . La population de truites fario est en diminution dans la Drôme.	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	. Drôme : 2ème catégorie . Majorité des affluents de la Drôme est classée en 1ère catégorie
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) : "La Truite Dioise", "La Truite du Désert", "L'Association des Pêcheurs de la Moyenne Vallée de la Drôme", "La Gaule Alexoise et Granoise", "La Gaule Livronnaise", "Les Amis de la Gaule Lorigoise"
Déversements	TRF0 - TRF1 - TRF2 - TRF3 - TRF4 - TAC4 Grenette et affluents : TRF1 - TRF3 - TRF4
Remarque(s) . Arrêté de Biotope "Les Freydières" du 3/10/2005 n° 05.4419	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. débit d'étiage faible voir assec en 2003, 2004 et 2005. Seuils du SMARD et des PUES avec débits réservés non respectés !? . nombreux obstacles artificiels infranchissables : certains affluents sont plus ou moins déconnectés de la rivière Drôme selon la proximité des obstacles par rapport à la confluence (Sye, Contècle, Saleine, Lambres, Lausens, Rif Noir...). Certains affluents sont eux-mêmes cloisonnés du fait de l'implantation de nombreux seuils (Sye, Saleine, Rif noir,...). Sur la Drôme, le seuil CNR (Livron) cause des problèmes de franchissement, malgré une passe à poissons dont le fonctionnement est souvent contrarié par des embâcles et dont l'accès pour l'entretien est difficile. Nouvelle passe à l'étude dans le cadre du plan de conservation de l'apron . incision du lit de la Drôme plus ou moins importante entraînant une banalisation de l'habitat dans certains tronçons. . rectification, recalibrage des petits affluents de la Drôme en aval de Crest, ripisylve faible : Saleine, Merdarie, Riaille, le St Pierre. . micro centrale sur la Sye : débit réservé pas fixé . Barrage illégal (PV) de dérivation sur la Grenette à la Roche sur Grâne infranchissable et sans débit réservé. . Dérivation ancien moulin sur la Roanne à St Benoît en Diois débit réservé non fixé
Qualité eau	

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA DRÔME MEDIANE

AFFLUENTS : La Comane
 La Meyrosse
 Le Valcroissant
 Le Béous

Contexte PDPG 2004
V42 - 26 - SP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Drôme 2, 3
Carte IGN 1/25000	3238 ouest - 3237 OT - 3137 est - 3136 est
Limites du contexte	Amont : Saut de la Drôme (Claps) Aval : confluence avec la Comane
Police Eau/Pêche	DDE/DDAF
Structure(s) de gestion	Communauté de Communes du Diois
Outil(s) de gestion	. 2ème Contrat de rivière Drôme et Haut-Roubion (approuvé le 12 mai 1999) . S.A.G.E. Drôme approuvé le 30 décembre 1997
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Drôme : aucune à faible (MP) . Meyrosse : aucune . Autres perturbations : . Drôme : hydrobiologie IBGN 1A à 1B; métaux : Nickel, situation suspecte eutrophisation (influence des rejets de Luc en Diois) . Meyrosse : IBGN 1A . Drôme : qualité générale 1B (IBGN, DCO); N0-P0; métaux : Nickel, situat. suspecte eutrophisation (influence des rejets de Luc-en-Diois) . Meyrosse : qualité générale 1A; N0-P0
Objectif de qualité	1A partout
Débit (m3/s)	Station hydrométrique situé en aval du contexte à Luc-en-Diois : module (2,91), QMNA5 (0,162)
Autres	. ZNIEFF projetée 26037, 26046, 26226, 26228 ZNIEFF non projetée 26037
Études réalisées	. LANDON N., 1999 - L'évolution contemporaine du profil en long des affluents Rhône moyen, constat régional et analyse d'un hydrosystème complexe, la Drôme - Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, Paris, 545 pp. . LANDON N., PIEGAY H. et BRAVARD J.P., 1995 - Laboratoire de Géographie Rhodaniennne, URA 260 du CNRS, 61p. Compte rendu de la mission d'expertise réalisée sur la Drôme au cours du printemps 1995 pour le compte du Syndicat Mixte de la rivière Drôme et de la Commission Locale de l'Eau du SAGE, propositions pour une gestion physique équilibrée du lit de la Drôme. . LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 182p.
Études réalisées (suite)	. La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26. . Etude de l'habitat et des peuplements piscicoles - FDAAPPMA 26 et CSP, février 1997- Etude réalisée dans le cadre du SAGE Drôme. . * Bilan de qualité 1996 des rivières - lot n°1 : Drôme-Vernaison - Sous-lot : Drôme - SAGE, février 1997 - SMARD

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	CHA, TRF, VAI, LOF, BLN, BAM, CHE, GOU, HOT, TOX, SPI, BAF + APP
État fonctionnel	Perturbé
Remarque(s) . La population de truites fario est réduite à l'état de quelques individus sur la Drôme . Projet de réintroduction de l'apron en 2005 secteur confluence Bès	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère partout sauf pour la Drôme qui est en 2ème en aval de la confluence avec le Bez
Gestionnaire(s)	AAPPMA : "La Truite Dioise"
Déversements	TRF0
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. nombreux obstacles artificiels infranchissables : certains affluents sont déconnectés de la rivière Drôme (Comane, Meyrosse, Valcroissant, Marignac). . incision du lit de la Drôme plus ou moins importante entraînant une banalisation de l'habitat dans certains tronçons. . Prises d'eau : 2 micro centrales (Rays, Meyrosse), canal des Fondeaux sur le Meyrosse (débit réservé pas fixé)
Qualité eau	Quelques rejets d'égouts directs dans la Drôme Rejet de la STEP de Recoubeau Jansac

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA DRÔME AMONT

AFFLUENTS : Le Marvel
 La Rossas

Contexte PDPG 2004
V42 - 28 - SP

1- DONNEES GENERALES

Tronçons SDVP 1984	Drôme 1
Carte IGN 1/25000	3238 ouest, est
Limites du contexte	Amont : sources Aval : Saut de la Drôme (Claps)
Police Eau/Pêche	DDE/DDAF
Structure(s) de gestion	Communauté de Communes du Diois
Outil(s) de gestion	. 2ème Contrat de rivière Drôme et Haut-Roubion (approuvé le 12 mai 1999) . S.A.G.E. Drôme approuvé le 30 décembre 1997
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Drôme : faible (amont) à aucune (aval) . Marvel : faible . Autres perturbations : . Drôme et Marvel : hydrobiologie IBGN 1A . Drôme : contamination métallique, Nickel (situation suspecte) . Drôme : qualité générale 1A; N0-P0/P1; contamination métallique : Nickel, situation suspecte. . Marvel : qualité générale 1A; N0-P0
Objectif de qualité	1A partout
Débit (m3/s)	Station hydrométrique situé en aval du contexte à Luc-en-Diois : module (2,91), QMNA5 (0,162)
Autres	. Contexte déconnecté de l'aval par la chute naturelle du Saut de la Drôme (Claps) . Assecs réguliers : Drôme, de 1km environ en amont de la confluence avec le Marvel jusqu'à l'arrivée des sources des Bouligons qui sortent du Marais du même nom. En étiage, les sources des Bouligons assurent donc le débit de la Drôme. Le Marais des Bouligons est géré par le Conseil Général de la Drôme. . 2 pièges à graviers pour éviter l'engravement de la plaine du Lac : piège à graviers du Marvel (1983) et piège à graviers des Tours (1962) (voir Schéma de gestion **) . ZNIEFF projetée 26129, 26135, 26136 (Marais des Bouligons), 26138, 26139 . ZNIEFF non projetée 26134
Etudes réalisées	. ** Schéma de gestion des atterrissements alluvionnaires de la Haute-Drôme - ONF et Université Lumière Lyon2-UMR 5600 du CNRS de Lyon, Janvier 2002 - Communauté de Communes du Diois. . LANDON N., 1999 - L'évolution contemporaine du profil en long des affluents du Rhône moyen, constat régional et analyse d'un hydrosystème complexe, la Drôme - Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, Paris, 545 pp.
Etudes réalisées (suite)	. LANDON N., PIEGAY H. et BRAVARD J.P., 1995 - Laboratoire de Géographie Rhodanienne, URA 260 du CNRS, 61p. Compte rendu de la mission d'expertise réalisée sur la Drôme au cours du printemps 1995 pour le compte du Syndicat Mixte de la rivière Drôme et de la Commission Locale de l'Eau du SAGE, propositions pour une gestion physique équilibrée du lit de la Drôme. . LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 182p. . La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26. . Etude de l'habitat et des peuplements piscicoles - FDAAPPMA 26 et CSP, février 1997- Etude réalisée dans le cadre du SAGE Drôme. . * Bilan de qualité 1996 des rivières - lot n°1 : Drôme-Vernaison - Sous-lot : Drôme - SAGE, février 1997 - SMARD

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BLN, BAM, GOU, CHA + APP
Etat fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	. Station du Réseau Hydrobiologique et Piscicole (RHP) en amont immédiat du pont de la D175 (Beaumont)

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : "La Truite Dioise"
Déversements	TRF1
Remarque(s)	. arrêt du repeuplement sur la Drôme et ses affluents en amont de la confluence avec le Maravel et sur le bassin du Maravel

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. nombreux obstacles artificiels infranchissables (seuils, passages à gué, culées de ponts), la plupart des affluents sont déconnectés de la rivière Drôme : le Rossas, la Jullianne, la Doux, le Miscon, le Font Longe et une partie du Maravel. . forte incision du lit dans la plaine de Valdrôme (2,3m en moyenne) et des secteurs localement rectifiés : uniformisation du lit, diminution du nombre de caches.
Qualité eau	

COURS D'EAU PRINCIPAL : **LA SYE**

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004

V42 - 22 - SP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Drôme 8
Carte IGN 1/25000	3137 Ouest - 3137 Est
Limites du contexte	Amont : Source Aval : confluence Drôme
Police Eau/Pêche	DDE/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Mixte de la Rivière Drôme et ses affluents (SMRD) . Communauté de communes du Crestois . Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD, ex-DAVD)
Outil(s) de gestion	. 2ème Contrat de rivière Drôme et Haut-Roubion (approuvé le 12 mai 1999 - Fin en 2006) . S.A.G.E. Drôme approuvé le 30 décembre 1997
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Sye : faible . Autres perturbations : . Sye : IBGN 2 . Sye : qualité physico-chimique 1A; IBGN : 2 (station aval); N0-P0
Objectif de qualité	1A
Débit (m3/s)	. Estimation DIREN du module = 400 l/s au lieu-dit "La Gaye" commune de Cobonne
Autres	. Réserve Naturelle des Ramières du Val de Drôme (décret n° 87-819 du 02 oct. 1987) . Natura 2000 : site D5 "Milieux alluviaux et aquatiques de la basse Vallée de la Drôme" susceptible d'être reconnu d'importance communautaire. Ce site englobe la RN des Ramières et est classé en ZNIEFF type 1 n° 26070000, en ENS n° 59, 62 et 125 et en ZICO n° RA 04); site inclut dans le site "Moyenne Vallée du Rhône" du programme LIFE débuté en 1995 et qui a pour but "l'élaboration expérimentale de documents d'objectifs sur des sites français du futur réseau Natura 2000". . ZNIEFF projetée 26045 . ZNIEFF non projetée . LONDON N., 1999 - L'évolution contemporaine du profil en long des affluents du Rhône moyen, constat régional et analyse d'un hydrosystème complexe, la Drôme - Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, Paris, 545 pp. . LONDON N., PIEGAY H. et BRAVARD J.P., 1995 - Laboratoire de Géographie Rhodanienne, URA 260 du CNRS, 61p. Compte rendu de la mission d'expertise réalisée sur la Drôme au cours du printemps 1995 pour le compte du Syndicat Mixte de la rivière Drôme et de la Commission Locale de l'Eau du SAGE, propositions pour une gestion physique équilibrée du lit de la Drôme.
Études réalisées	. LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 182p. . La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) - Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26. . Étude de l'habitat et des peuplements piscicoles - FDAAPPMA 26 et CSP, février 1997- Étude réalisée dans le cadre du SAGE Drôme. . * Bilan de qualité 1996 des rivières - lot n°1 : Drôme-Vernaison - Sous-lot : Drôme - SAGE, février 1997 - SMARD . Étude du peuplement piscicole de la Basse Drôme au niveau de la réserve des Ramières - Rapport de stage, Estelle BALIAN, 1993 - CSP DR Lyon.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BLN, BAM, CHE + APP
État fonctionnel	Perturbé
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère catégorie
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) : "L'Association des Pêcheurs de la Moyenne Vallée de la Drôme"
Déversements	TRF1 - TRF2 - TRF3 - TRF4 + TAC
Remarque(s)	. Suivi de la population naturelle de la Truite fario engagé sur la Sye depuis 2001 (arrêt du repeuplement) jusqu'en 2004

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Nombreux obstacles artificiels infranchissables entraînant un cloisonnement du cours d'eau et sa déconnexion de la rivière Drôme . micro centrale sur la Sye : débit réservé pas fixé
Qualité eau	

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA GERVANNE AVAL

AFFLUENTS : La Vaugette
 La Sépie
 La Romane

Contexte PDPG 2004
V42 - 23 - SP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Gervanne 1, 2
Carte IGN 1/25000	3136 est, ouest - 3137 est, ouest
Limites du contexte	Amont : Chute de la Drui Aval : confluence Romane
Police Eau/Pêche	DDE/DDAF
Structure(s) de gestion	Communauté de Communes du Val de Drôme + SMRD Communauté de commune du Crestois
Outil(s) de gestion	. 2ème Contrat de rivière Drôme et Haut-Roubion (approuvé le 12 mai 1999 - Fin en 2006) . S.A.G.E. Drôme approuvé le 30 décembre 1997
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : aucune à faible (MA) . Autres perturbations : . Hydrobiologie IBGN 1B à 1A . Qualité physico-chimique 1A à 1B (NH4+); N0/N1 - P0; Hydrobiologie IBGN 1B à 1A
Objectif de qualité	1A partout
Débit (m3/s)	. Station hydrométrique à Beaufort-sur-Gervanne : module (1,17), QMNA5 (0,016) . Station hydrom. à la résurgence des Fontaigneux : module (0,913), QMNA (0,229)
Autres	. ZNIEFF projetées 26022, 26024 ZNIEFF non projetée 26036
Études réalisées	. LANDON N., 1999 - L'évolution contemporaine du profil en long des affluents du Rhône moyen, constat régional et analyse d'un hydrosystème complexe, la Drôme - Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, Paris, 545 pp. . LANDON N., PIEGAY H. et BRAVARD J.P., 1995 - Laboratoire de Géographie Rhodanienne, URA 260 du CNRS, 61p. Compte rendu de la mission d'expertise réalisée sur la Drôme au cours du printemps 1995 pour le compte du Syndicat Mixte de la rivière Drôme et de la Commission Locale de l'Eau du SAGE, propositions pour une gestion physique équilibrée du lit de la Drôme. . LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 182p. . La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26. . * Bilan de qualité 1996 des rivières - lot n°1 : Drôme-Vernaison - Sous-lot : Drôme - SAGE, février 1997 - SMARD

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	CHA, TRF, VAI, BAM + APP
État fonctionnel	Pertubé
Remarque(s) : . Station du Réseau Hydrobiologique et Piscicole (RHP) amont prise d'eau canal "Les Berthalais"	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : "La Préservatrice de la Gervanne"
Déversements	TRF1 - TRF2 - TRF3
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	<p>. Segmentation du lit de la Gervanne par de nombreux obstacles artificiels infranchissables qui correspondent souvent à des prises d'eau, principalement en aval de Beaufort. Ces obstacles limitent la circulation des poissons et rendent impossible les échanges piscicoles depuis la Drôme vers la Gervanne (montaison). Ceux-ci ne peuvent se réaliser que sur une courte distance.</p> <p>La Chute de la Druipe est un obstacle naturel important (72m) qui isole les populations piscicoles amont et aval.</p> <p>. Débits réservés non fixés sur plusieurs prises d'eau dont certaines font fonctionner des micro-centrales. (Voir captage AEP au Fontaigneux Beaufort/Gervanne)</p> <p>. Assecs naturels fréquents sur plus de 2 kilomètres à hauteur de Beaufort</p>
Qualité eau	<p>. Rejet de la pisciculture Font-Rome à Beaufort ayant un impact significatif en période estivale</p>

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA GERVANNE AMONT

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004

V42 - 24 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Gervanne 1, 2
Carte IGN 1/25000	3136 est, ouest - 3137 est, ouest
Limites du contexte	Amont : sources Aval : chute de la Druipe
Police Eau/Pêche	DDE/DDAF
Structure(s) de gestion	Communauté de Communes du Val de Drôme
Outil(s) de gestion	. 2ème Contrat de rivière Drôme et Haut-Roubion (approuvé le 12 mai 1999 - Fin en 2006) . S.A.G.E. Drôme approuvé le 30 décembre 1997
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : aucune à faible (MA) . Autres perturbations : . Hydrobiologie IBGN 1B à 1A . Qualité physico-chimique 1A à 1B (NH4+); N0/N1 - P0; Hydrobiologie IBGN 1B à 1A
Objectif de qualité	1A partout
Débit (m3/s)	. Ancienne station hydrométrique à Plan-de-Baix : module (1,01), QMNA5 (0,108)
Autres	. Chute de la Druipe et Gorges d'Ombrière : sites inscrits . ZNIEFF projetées 26022, 26024 . ZNIEFF non projetée 26036
Études réalisées	. LANDON N., 1999 - L'évolution contemporaine du profil en long des affluents du Rhône moyen, constat régional et analyse d'un hydrosystème complexe, la Drôme - Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, Paris, 545 pp. . LANDON N., PIEGAY H. et BRAVARD J.P., 1995 - Laboratoire de Géographie Rhodanienne, URA 260 du CNRS, 61p. Compte rendu de la mission d'expertise réalisée sur la Drôme au cours du printemps 1995 pour le compte du Syndicat Mixte de la rivière Drôme et de la Commission Locale de l'Eau du SAGE, propositions pour une gestion physique équilibrée du lit de la Drôme. . LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 182p. . La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAPPMA 26. . * Bilan de qualité 1996 des rivières - lot n°1 : Drôme-Vernaison - Sous-lot : Drôme - SAGE, février 1997 - SMARD

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	CHA, TRF + APP
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s) :	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : "La Préservatrice de la Gervanne"
Déversements	
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	La Chute de la Druipe est un obstacle naturel important (72m) qui isole les populations piscicoles amont et aval.
Qualité eau	

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA ROANNE AMONT

AFFLUENTS : L'Aucelon
La Brette
La Lance

Contexte PDPG 2004
V42 - 25 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Roanne 1, 2
Carte IGN 1/25000	3137 est - 3138 est
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence Courance
Police Eau/Pêche	DDE/DDAF
Structure(s) de gestion	Communauté de Communes du Diois
Outil(s) de gestion	. 2ème Contrat de rivière Drôme et Haut-Roubion (approuvé le 12 mai 1999) . S.A.G.E. Drôme approuvé le 30 décembre 1997
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : aucune . Autres perturbations : . Roanne (amont St-Nazaire) : hydrobiologie IBGN 1B . Roanne et Aucelon : qualité physico-chimique 1A; NO-P0; IBGN 1B (Roanne amont St-Nazaire). . Rapport Contrat de Rivière : . Roanne : qualité physico-chimique 2 (aval St-Nazaire) à 1A . Aucelon : qualité physico-chimique 1A
Objectif de qualité	1A partout
Débit (m3/s)	
Autres	. Assec en période d'étiage sur environ 2200m en aval du ravin de Ferrières . ZNIEFF projetées 26128, 26131, 26132, 26149
Études réalisées	. LANDON N., 1999 - L'évolution contemporaine du profil en long des affl. du Rhône moyen, constat régional et analyse d'un hydrosystème complexe, la Drôme - Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, Paris, 545 pp. . LANDON N., PIEGAY H. et BRAVARD J.P., 1995 - Laboratoire de Géographie Rhodanienne, URA 260 du CNRS, 61p. Compte rendu de la mission d'expertise réalisée sur la Drôme au cours du printemps 1995 pour le compte du Syndicat Mixte de la rivière Drôme et de la Commission Locale de l'Eau du SAGE, propositions pour une gestion physique équilibrée du lit de la Drôme. . LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 182p.
Études réalisées (suite)	. La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26. . Étude de l'habitat et des peuplements piscicoles - FDAAPPMA 26 et CSP, février 1997 - Étude réalisée dans le cadre du SAGE Drôme. . * Bilan de qualité 1996 des rivières - lot n°1 : Drôme-Vernaison - Sous-lot : Drôme - SAGE, février 1997 - SMARD

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	CHA, TRF, VAI, BAM, BLN, LOF, CHE, SPI, BAF
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaires	AAPPMA(s) : "La Truite du Désert"
Déversements	TRF1 - TRF3 - TAC4
Remarque(s)	. le repeuplement n'est plus pratiqué sur les affluents

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. caractéristiques naturelles limitantes : débit d'étiage faible, crues violentes; la crue de novembre 1993 a engendré la perte d'habitats par la destruction des berges, le remodelage du lit (apparition d'un fond uniforme), le réchauffement de la lame d'eau et par les travaux d'endiguement et d'enrochement qui ont suivi cette crue (aval de St-Nazaire, de St-Benoît). . des enfoncements du fond du lit sont notés sur certains affluents (la Lance, le Pémya, le Betton)
Qualité eau	. Rejet de St-Nazaire-le-désert

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE BÈS

AFFLUENTS : L'Archiane
Les Gâts

Contexte PDPG 2004
V42 - 27 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Bez 1,2 - Archiane
Carte IGN 1/25000	3237 OT - 3238 ouest, est
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence Drôme
Police Eau/Pêche	DDE/DDAF
Structure(s) de gestion	Communauté de Communes du Diois
Outil(s) de gestion	. 2ème Contrat de rivière Drôme et Haut-Roubion (approuvé le 12 mai 1999) . S.A.G.E. Drôme approuvé le 30 décembre 1997
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Bez : aucune . Archiane : faible . Autres perturbations : . Bez : hydrobiologie IBGN 1B; eutrophisation (influence des rejets de Châtillon) . Archiane : hydrobiologie IBGN 1A . Bez : qualité générale 1B (IBGN); NO-P0; eutrophisation (influence de Châtillon) . Archiane : qualité générale 1A; NO-P0
Objectif de qualité	1A partout
Débit (m3/s)	. Station hydrométrique sur le Bez à Châtillon-en-Diois : module (4,46), QMNA5 (0,402) . Station hydrométrique sur l'Archiane à "Menée" : module (1,7), QMNA5 (0,229)
Autres	. ZNIEFF projetée ZNIEFF non projetée
Études réalisées	. LONDON N., 1999 - L'évolution contemporaine du profil en long des affluents du Rhône moyen, constat régional et analyse d'un hydrosystème complexe, la Drôme - Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, Paris, 545 pp. . LONDON N., PIEGAY H. et BRAVARD J.P., 1995 - Laboratoire de Géographie Rhodanienne, URA 260 du CNRS, 61p. Compte rendu de la mission d'expertise réalisée sur la Drôme au cours du printemps 1995 pour le compte du Syndicat Mixte de la rivière Drôme et de la Commission Locale de l'Eau du SAGE, propositions pour une gestion physique équilibrée du lit de la Drôme. . LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 182p. . La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26. . Étude de l'habitat et des peuplements piscicoles - FDAAPPMA 26 et CSP, février 1997- Étude réalisée dans le cadre du SAGE Drôme. . * Bilan de qualité 1996 des rivières - lot n°1 : Drôme-Vernaisson - Sous-lot : Drôme - SAGE, février 1997 - SMARD

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	CHA, TRF + VAI, LOF, BLN, CHE, BAF (aval de Châtillon), BAM + APP
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	. Début 2001, Programme de recherche du CNRS sur le bassin de la Drôme, Zone Atelier du Bassin du Rhône (ZABR) : "Fonctionnement des populations piscicoles dans le réseau du Bez : le Chabot" (début en 2001)

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA : "La Truite Dioise"
Déversements	TRF0 - TRF1
Remarque(s)	. Plus aucun alevinage sur l'ensemble du bassin depuis 2005

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. forte incision du lit en aval de la confluence avec l'Archiane . obstacles artificiels infranchissables : seuil (Bez dans Châtillon), barrages micro centrales (Archiane, Borne) . embâcles : certains embâcles dus à la présence du Castor causent des problèmes de colmatage et d'accès aux frayères (les Nays, la Borne) . débit réservé insuffisant sur le barrage de la micro centrale des Touches (1/40ème)
Qualité eau	. Influence des rejets de Châtillon

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE ROUBION AVAL

AFFLUENTS : L'Ancele
La Rimandoule

Contexte PDPG 2004
V44 - 29 - ID

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Roubion 3b, 4a, 4b, 5
Carte IGN 1/25000	3138 ouest - 3137 ouest - 3038 est, ouest - 3037 est, ouest
Limites du contexte	Amont : confluence Vèbre Aval : confluence Jabron
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron
Outil(s) de gestion	
Qualité eau *	<p>. SEQ EAU - Perturbation :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Roubion, de la confluence Vèbre à la confluence Ancele : aucune à faible . Roubion, de la confluence Ancele au canal de dérivation du Rhône : très forte (NO₃, DBO₅) à forte (NO₃, NO₂, MP). . Rimandoule : faible (% O₂) . Ancele : forte (NO₃, O₂, %O₂) <p>. Autres perturbations :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Roubion : IBGN 1A à 1B; Eutrophisation importante, surtout aval confl. Ancele . Rimandoule : Eutrophisation . Ancele : IBGN 1B; Eutrophisation (partie aval : forte désoxygénation accompagnée de mortalité de poissons); Eaux troubles. . Roubion : qualité physico-chimique 1A, 1B (DBO₅); N₀ à N₃ - P₀/P₁; IBGN 1A à 1B; Eutrophisation importante (algues filamenteuses), surtout aval confluence Ancele. . Rimandoule : qualité physico-chimique 1B (% O₂); N₀-P₀; Eutrophisation . Ancele : qualité phys.-chim. 2 (O₂, %O₂) à 1A; N₂/P₀; IBGN 1B; Eaux troubles; Eutrophisation (partie aval : désoxygénation accompagnée de mortalité de poisson).
Objectif de qualité	<p>. Roubion : 1A de l'amont à confluence Rimandoule; puis 1B jusqu'à confluence Jabron; puis 2 jusqu'à canal de dérivation du Rhône.</p> <p>. Rimandoule, Ancele, Manson : 1A</p>
Débit (m ³ /s)	Station hydrométrique située en aval du contexte à Soyans : module (1,78), QMNA5 (0,096)
Autres	<p>. Assecs ou écoulements intermittents : sur le Roubion de Pont-de-Barret à Bonlieu-sur-Roubion, la Rimandoule, l'Ancele sur son cours aval.</p> <p>. Natura2000: site D6 "Basse vallée du Roubion" susceptible reconnu d'importance communautaire. Ce site est classé en ZNIEFF de type 1 n°26090000, 26880000 et en ENS 58-63; site inclut dans le site "Moyenne Vallée du Rhône" du programme LIFE débuté en 1995 et qui a pour but "l'élaboration expérimentale de documents d'objectifs sur des sites français du futur réseau Natura 2000".</p> <p>. ZNIEFF projetée 26125</p>
Études réalisées	<p>. LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Évaues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 128p.</p> <p>. Schéma d'aménagement du Roubion - BCEOM, Avril 1998 - SIBR, SMARD.</p> <p>. Bilan de la qualité des eaux du Roubion et du Jabron - GREBE eau.sol.environment, Mars 1998 - SMARD.</p>

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BAM, BLN, GOU, CHE, BAF (amont Pont-de-Barret), SPI, HOT, TOX, ANG, PFL dans le ruisseau d'EYZAHUT et le ROUBION + APP
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	Roubion en 2ème en aval du pont St-Michel à Soyans; Rimandoule en 1ère; autres affluents en 2ème
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) : "La Truite du Roubion", "La Gaule Montilienne"
Déversements	TRF3 - TRF4 - TAC4
Remarque(s)	. Station du Réseau Hydrobiologique et Piscicole (RHP) aval confluence Jabron, aval pont Roosevelt . Ancienne station RHP (1995 à 2000) derrière le centre hospitalier de Montélimar

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	<p>. Assècs et écoulements intermittents (drainage de la rivière par la nappe) qui peuvent être localement par les nombreuses prises d'eau (pompages directs ou canaux de dérivation, favorisés dont un important, en RG du Roubion, qui part de l'aval de Charols et se termine à l'aval de Saint-Gervais; microcentrale de Pont-de-Barret).</p> <p>. Outre des travaux de recalibrage anciens, des secteurs du Roubion ont subi des travaux lourds récents (après les crues de 1993) : recalibrage, enrochements (La Laupie, Manas, Soyans); des travaux d'entretien du lit encore plus récents ont été effectués de manière drastique sans prise en compte des données biologiques, notamment en ce qui concerne la conservation des embâcles qui constituent des habitats essentiels pour la faune piscicole sur ce type de rivière (ex. : en 1999, des travaux de scarification du lit ont homogénéisé le milieu, la station du RHP, située derrière le centre hospitalier de Montélimar, a été détruite).</p> <p>Ancelle : des secteurs recalibrés (partie aval), ripisylve faible, ensablement.</p> <p>. Tendance générale à l'enfoncement du lit et affleurement du substratum</p> <p>. Des obstacles artificiels infranchissables sur le Roubion (seuils de l'A7, barrages à Pont-de-Barret), sur la Rimandoule.</p> <p>. Nombreux plans d'eau sur des petits affluents qui entraînent une diminution des débits des cours d'eau concernés et contribuent à la prolifération d'espèces indésirables introduites, notamment l'écrevisse Signal (ou de Californie = <i>Pacifascatus leniusculus</i>) présente sur cette partie du bassin du Roubion, menaçant ainsi de disparition à plus ou moins long terme les populations autochtones d'Écrevisse à pieds blancs.</p>
Qualité eau	<p>. Rejets des communes de St-Marcel-les-Sauzet sur le Roubion et de Roynac et Puy-St-Martin sur l'Ancelle;</p> <p>. Rejets agricoles diffus de la plaine de la Valdaine et de Marsanne</p>

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE ROUBION AMONT

AFFLUENTS : La Vèbre
La Bine
La Soubrion
La Guisande

Contexte PDPG 2004
V44 - 30 - SC

1- DONNEES GENERALES

Tronçons SDVP 1984	Roubion 1, 2, 3a - Vèbre
Carte IGN 1/25000	3138 ouest, est - 3137 ouest
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence Vèbre
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Mixte du Bassin du Roublon et du Jabron . Communauté de Communes du Val-de-Drôme
Outil(s) de gestion	. 2ème Contrat de rivière Drôme et Haut-Roublon (approuvé le 12 mai 1999)
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Roublon : aucune à faible (% O2, NO3) . Vèbre : faible à moyenne (MP) . Autres perturbations : . Roublon : IBGN 1B à 2 (aval de Francillon); Eutrophisation faible (en amont) à importante (aval de Bourdeaux) . Vèbre : IBGN 1B; Eutrophisation en aval de Saou . Roublon : qualité physico-chimique 1B (% O2) à 1A; N0/N1-P0; IBGN 1B à 2 (aval de Francillon); Eutrophisation faible (en amont) à importante (aval Bourdeaux) . Vèbre : qualité physico-chimique 1A; N0/N1-P0/P2; IBGN 1B; Eutrophisation en aval de Saou. . Bine : qualité physico-chimique 1A; N0/P0
Objectif de qualité	1A partout
Débit (m3/s)	. Roublon : station hydrométrique située en aval du contexte à Soyans : module (1,78), QMNA5 (0,096). . Vèbre : station hydrométrique à Saou ("le Pertuis")
Autres	. ZNIEFF projetée 26123, 26148, 26202
Etudes réalisées	. LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roublon - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la drôme, 128p. . Schéma d'aménagement du Roublon - BCEOM, Avril 1998 - SIBR, SMARD. . Bilan de la qualité des eaux du Roublon et du Jabron - GREBE eau.sol.environnement, Mars 1998 - SMARD.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF + BAM, BLN, CHE + APP
Etat fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) : "La Truite de Bourdeaux", "La Truite du Roublon"
Déversements	TRF1
Remarque(s)	. Arrêt du repeuplement sur le Roublon et ses affluents en amont de Crupies, depuis 2001 : suivi de la reproduction naturelle de la Truite fario. Reprise des déversements en 2004 . Gestion patrimoniale sur la Vèbre depuis 2000.

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Nombreux obstacles artificiels infranchissables (seuils, passages à gué,...) sur le Roublon et ses affluents (Guisande, Bine, Soubrion, Vèbre). Ces derniers sont plus ou moins déconnectés du Roublon, ce qui limite les échanges piscicoles (montaison). . Débit "naturel" fortement influencé par les prélèvements d'eau d'irrigation de la plaine de Saou. . Très faible débit d'étiage dans le tronçon court-circuité (800m) par la prise d'eau du "Moulin de Mornans" sur le Roublon : débit réservé ? . Des secteurs du Roublon ont subi des travaux lourds récents (après les crues de 1993) : recalibrage, enrochements (Crupies, Mornans, Francillon); des travaux d'entretien du lit plus récents (Saou, 2002) ont été effectués de manière drastique sans prise en compte des données biologiques, notamment en ce qui concerne la conservation des embâcles (habitats piscicoles). . Tendances générales à l'enfoncement du lit et affleurement du substratum
Qualité eau	. Rejets des communes de Bouvières, Bourdeaux, Francillon, Saou. . Rejets agricoles diffus (présence de fermes dès les sources)

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE JABRON

AFFLUENTS : Les Citelles
Le Vermenon
Le Lanson

Contexte PDPG 2004
V44 - 31 - ID

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Jabron 1, 2, 3, 4, 5 - Vermenon 1
Carte IGN 1/25000	3138 ouest - 3038 est, ouest
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence Roubion
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron
Outil(s) de gestion	
Qualité eau *	<p>. SEQ EAU - Perturbation :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Jabron, amont de Dieulefit à l'amont du rejet du lagunage de Dieulefit : faible (% O2, PO4) à aucune. . Jabron, du rejet du lagunage de Dieulefit à la confluence Roubion : forte (DBO5, NH4, NO2, NO3, PO4, P) à moyenne (NH4, NO3, MP) . Vermenon : très forte à forte (% O2, NO3) . Citelles : aucune à forte (% O2, O2, NH4, NO2, PO4, P) <p>. Autres perturbations :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Jabron : amont rejet lagunage de Dieulefit, IBGN 1A à 1B; aval rejet lagunage, IBGN 1A à 2 (aval La Bâtie-Roland); A partir de Dieulefit, eutrophisation : développement généralisé d'algues, surtout en aval confluence Vermenon et Citelles où l'on peut observer de fortes amplitudes de variations d'O2 . Vermenon : IBGN 1B; Eutrophisation (algues) . Citelles : IBGN 1A; Eutrophisation (algues) <p>. Jabron : qualité physico-chimique 1A, 1B (DBO5); N0 à N3 - P0/P1; IBGN 1A à 1B;</p> <ul style="list-style-type: none"> . Jabron, amont de Dieulefit à l'amont du rejet du lagunage de Dieulefit : qualité physico-chimique 1A à 1B (% O2); N0 - P0/P1; IBGN 1A à 1B. . Jabron, du rejet du lagunage de Dieulefit à la confluence Roubion : qualité physico-chimique 2 (DBO5, NH4) à 1A, 1B (NH4); N2/N1 (NH4, NO2, NO3) - P0/P1-P2 (PO4, P); IBGN 1A à 2. . A partir de Dieulefit, eutrophisation : développement généralisé d'algues filamenteuses, surtout en aval de la confluence Vermenon et Citelles où l'on peut observer de fortes amplitudes de variations d'O2 <p>. Vermenon : qualité physico-chimique (% O2); N3 (NO3) - P0; IBGN 1B; Eutrophisation (développement d'algues important).</p> <p>. Citelles : qualité physico-chimique 3 (% O2, O2, NH4); N3 (NH4, NO2) - P0/P1-P2 (PO4, P); IBGN 1A; Eutrophisation (développement d'algues important).</p>
Objectif de qualité	<p>. Jabron : 1A en amont de Dieulefit, 1B de Dieulefit à la confluence du Vermenon et des Citelles, 2 jusqu'à la confluence Roubion.</p> <p>. Fau, Vermenon et Citelles : 1A</p>
Débit (m3/s)	<p>. Station hydrométrique située à Souspierre : module (0,806), QMNA5 (0,148)</p> <p>. Station hydrométrique située à Montélimar (Arrêtée) : module (1,52), QMNA5 (0,025)</p>
Autres	. ZNIEFF projetée 26100, 26122
Études réalisées	<p>. Bilan de la qualité des eaux du Roubion et du Jabron - GREBE eau.sol.environment, Mars 1998 - SMARD.</p> <p>. LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 128p.</p> <p>. Conditions d'application des Directives Européennes pour la vie piscicole dans le département de la Drôme - Profils hydrobiologiques et piscicoles des rivières : la Galaure, l'Herbasse, le Jabron, la Véore - SRAE Rhône-Alpes, juin 1982.</p>

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BAM, BLN, GOU, CHE, SPI + BAF (aval La Bégude-de-Mazenc) + + HOT (partie aval) + APP (têtes de bassins)
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s)	. Sur le Jabron, diminution de la population de truites fario et augmentation des cyprinidés d'eaux vives (BLN, CHE, BAF, SPI)

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère catégorie jusqu'au pont de Montboucher-sur-Jabron
Gestionnaires	AAPPMA(s) : "La Truite du Jabron", "La Gaule Montilienne"
Déversements	TRF2 - TRF3 - TRF4 - TAC4
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	<ul style="list-style-type: none">. Segmentation du lit par des obstacles artificiels infranchissables (prises d'eau abandonnées ou fonctionnelles pour l'irrigation, micro centrale, pisciculture) : Jabron (13 obstacles recensés); Vermenon; autres petits affluents.. Colmatage du substrat plus ou moins marqué par des limons en aval de Dieulefit jusqu'à Montélimar, ainsi que par les algues.. Gestion des débits à améliorer, notamment au niveau des débits réservés sur les différentes prises d'eau.. Lit uniforme dans l'ensemble avec une lame d'eau large et d'une faible hauteur (anciens travaux de recalibrage) formant de longs radiers. Des secteurs où les abris piscicoles sont absents comme la traversée de Dieulefit. Des travaux récents très pénalisant pour le milieu ont été effectués sur des petits affluents du Jabron : curage (Ribesaille), enrochements (Fau).
Qualité eau	<ul style="list-style-type: none">. Rejets du lagunage de Dieulefit, de Poët-Laval, de la Bégude de Mazenc, de La Bâtie-Roland, d'Espeluche. Quelques rejets non traités de l'agglomération de Dieulefit (apports phosphatés). Pollution sur le ruisseau de Fau.. Importante eutrophisation de l'eau à l'aval du rejet de lagunage de Dieulefit.. Apports agricoles diffus de la plaine de la Valdaine (apports azotés provenant de la nappe)

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA VENCE

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004
V45 - 32 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Vence 1
Carte IGN 1/25000	3038 est, ouest - 3039 ouest
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence Berre
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Berre
Outil(s) de gestion	
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Vence : faible (% O2, O2, DBO5, MN) . Autres perturbations : . IBGN Hors Classe à 2 Rq : la qualité de l'habitat (concrétions calcaires importantes, colmatage par les limons) explique en grande partie la mauvaise qualité hydrobiologique sur les stations étudiées. . Eutrophisation faible (tête de bassin) à importante (aval Roussas) Vence : qualité physico-chimique 1A à 1B (% O2, O2; DBO5); NO / N1 - P0 IBGN Hors Classe à 2; Eutrophisation faible (tête de bassin) à importante (aval Roussas). Rq : la qualité de l'habitat (concrétions calcaires importantes, colmatage par les limons) explique en grande partie la mauvaise qualité hydrobiologique (HC et 2) sur les stations étudiées.
Objectif de qualité	Vence : 1A amont Aiguebelle; 1B-2 en aval
Débit	
Autres	Assec estival sur la Vence en aval de Roussas
Études réalisées	. * Bilan de qualité des eaux des rivières sud-Drôme et nord-Vaucluse - GREBE eau, sol, environnement, avril 1996 - SMARD.

2- PEUPELEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI + APP
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	. La carte piscicole du département de la Drôme (Dorier, 1954) mentionne la présence de BAM, CHE, BLN en amont de Roussas. Aucun inventaire récent n'a été réalisé récemment à ce niveau. Un sondage a été effectué au lieu-dit "Panachas" en juin 1983 : seul le Vairon avait été inventorié et il est mentionné que la Truite fario était présente 2 ou 3 ans auparavant.

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA(s) "La Gaule Tricastine"
Déversements	TRF2
Remarque(s)	. Utilisation d'un secteur du cours de la Vence en ruisseau pépinière

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Substrat fortement incrusté par des concrétions calcaires . Débit d'étiage faible; assec dans la partie aval; nombreux prélèvements d'eau . Deux obstacles infranchissables important au niveau de l'Abbaye et en amont (prise d'eau) . La pratique du ruisseau pépinière représente une menace pour l'intégrité de la population sauvage de la Vence
Qualité eau	. Vence : rejet non traité de la distillerie d'Aiguebelle + rejets domestiques de Montjoyer

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA BERRE

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004
V45 - 33 - IP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Berre 1, 2a, 2b, 3, 4.
Carte IGN 1/25000	3038 est - 3039 est - 3039 ouest
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence avec la Vence
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Berre
Outil(s) de gestion	
Qualité eau *	<p>. SEQ EAU - Perturbation :</p> <p>. Berre : faible, fort (O2, % O2, NO2), très fort (Nkj, P, NH4, DBO5, DCO)</p> <p>. Autres perturbations :</p> <p>. Berre : IBGN 1A à 2; pollution métallique (au point de fermeture du bassin), classe M1 pour Cr, Pb, Hg, Ni - classe M2 pour Cd; Eutrophisation moyenne à importante (algues filamenteuses) avec des variations d'O2 et des désoxygénations importantes.</p> <p>. Berre : qualité physico-chimique 1B (% O2, NH4, DBO5) à 3 (% O2, O2, DCO, DBO5 DCO, NH4); N0 / N3 - P0 / P4; IBGN 1A à 2; Pollution métallique (au point de fermeture du bassin) : Classe M1 pour Cr, Pb, Hg, Ni - Classe M2 pour Cd ; Eutrophisation moyenne à importante (algues filamenteuses) avec des variations d'O2 et des désoxygénations importantes.</p>
Objectif de qualité	Berre : 1A amont Salles-sous-Bois; 1B en aval
Débit	
Autres	. ZNIEFF non projetée 26103
Études réalisées	<p>. Rétablissement des communications piscicoles entre le Rhône et ses annexes latérales. Aide à la décision d'un programme d'intervention - Mai 1998 - CNR, CSP et Agence de l'Eau R-M-C.</p> <p>. * Bilan de qualité des eaux des rivières sud-Drôme et nord-Vaucluse - GREBE eau, sol, environnement, avril 1996 - SMARD.</p>

2- PEUPELEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BAM, BLN, CHE + GOU, BAF, SPI (parties médiane et aval) + APP
État fonctionnel	Perturbé
Remarque(s)	. La carte piscicole de Dorier (1954) mentionne la présence de Chabot en amont de Grignan. Cette espèce n'a pas été trouvée au cours des pêches d'inventaires récentes.

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère en amont de la confluence avec la Vence
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) "La Gaule Tricastine", "La Gaule Pierrelattine"
Déversements	TRF2 - TRF3 - TAC4
Remarque(s)	. Les Seynières et le Bayonne sont utilisés comme ruisseaux de grossissement, ainsi que la Vence . Une frayère sur graviers est installée en bordure des Seynières depuis 2002

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	<p>. Débits d'étiage faibles; prélèvements d'eau importants</p> <p>. Berre : lit anciennement recalibré en aval de Valaurie; lit cuvelé sur environ 1 km en amont de la confluence avec le Rhône.</p> <p>. Circulation des poissons : seuil béton infranchissable (2,8m) à la confluence; obstacle infranchissable à 9 km en amont de la confluence.</p> <p>. Colmatage par les algues filamenteuses.</p>
Qualité eau	<p>. Berre : rejets de Salles-sous-Bois; rejets des STEP de Valaurie, des Granges-Gontardes</p> <p>. Vence : rejet non traité de la distillerie d'Aiguebelle + rejets domestiques de Montjoyer</p> <p>. Pollution modérée par les nitrates et liée à l'activité agricole</p>

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE LAUZON AMONT

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004

V51 - 34 - ID

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Lauzon 1, 2
Carte IGN 1/25000	3039 Ouest
Limites du contexte	Amont : Sources Aval : Canal de Donzère-Mondragon, département du Vaucluse
Police de l'eau	DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat Hydraulique Nord Vaucluse
Outil(s) de gestion	
Qualité eau	
Objectif de qualité	2
Débit	
Autres	
Études réalisées	

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	GOU, CHE, LOF, TRF
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	2 ^{ème}
Gestionnaire(s)	AAPPMA : "La Gaule Pierrelatine" et "La Gaule Tricastine"
Déversements	TRF3, TRF4, TRF5
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Habitat très uniforme suite aux nombreux travaux hydrauliques réalisés sur le cours d'eau surtout en aval du pont de la D59
Qualité eau	

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE LÈZ MEDIAN

AFFLUENTS : L'Hérin
La Coronne

Contexte PDPG 2004
V52 - 35 - ID

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Lez 2, 3, 4a, 4b
Carte IGN 1/25000	3038 est - 3039 est, ouest
Limites du contexte	Amont : Ravin de Bramefain Aval : Ville de Bollène (84)
Police de l'eau	DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL) ; Syndicat Mixte Drômois d'Aménagement du Bassin du Lez
Outil(s) de gestion	. Contrat de Rivière du Lez en préparation - SMBVL . Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et le Gestion des ressources piscicoles du Vaucluse - GENNARI Patrick, FDAAPPMA du Vaucluse.
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Lez : aucune, forte (NH4, NO2, MP), faible (N kjel, NO3, P tot, % O2), moyenne (DCO, MN, MP). . Coronne : très forte (DBO5, DCO, Nkj, NH4, P tot, P04) à faible . Hérin : faible à très forte (O2, % O2, N kj, MP, DCO, DBO5) . Autres perturbations : . Lez : IBGN 2; Pollution métallique : classe M1 pour Cd, Hg, Ni (amont de Taulignan); Eutrophisation importante (algues filamenteuses) avec des variations d'O2 et des désoxygénations importantes Rq : en aval de la confluence avec la Coronne, l'IBGN est 1B, mais cette note est obtenue grâce à une augmentation de la variété taxonomique lié au fort développement d'algues filamenteuses et à l'influence des apports de la Coronne (abondance d'organismes liés à la matière organique). . Coronne : IBGN HC à 2; Pollution métallique : classe M1 pour Cr, Cd, Cu, Ni - classe M2 pour Hg; Eutrophisation (algues filamenteuses) moyenne-faible à importante, avec des variations d'O2 et des désoxygénations importantes. . Hérin : IBGN 1B à 3; Pollution métallique : classe M1 pour Cd, Cu, Hg, Ni; Eutrophisation moyenne à importante (algues filamenteuses). . Lez : qualité physico-chimique 1A - 1B (NH4); N0 / N2 (NO2, NH4) / N1 (N kjel, NO3 NO2) - P0 / P1 / P0; IBGN 2; Pollution métallique : classe M1 pour Cd, Hg, Ni (amont de Taulignan); Eutrophisation importante (algues filamenteuses) avec des variations d'O2 et des désoxygénations importantes.
Qualité eau * (suite)	Rq : en aval de la confluence avec la Coronne, l'IBGN est 1B, mais cette note est obtenue grâce à une augmentation de la variété taxonomique lié au fort développement d'algues filamenteuses et à l'influence des apports de la Coronne (abondance d'organismes liés à la matière organique). . Coronne : qualité phys-chim. HC (DBO5, DCO, NH4, O2, % O2) à 1B; N1 / N4 - P0 / P4; IBGN HC à 2; Pollution métallique : classe M1 pour Cr, Cd, Cu, Ni - classe M2 pour Hg; Eutrophisation (algues filamenteuses) moyenne-faible à importante, avec des variations d'O2 et des désoxygénations importantes. . Hérin : qualité phys-chim. 1A à 3 (% O2, O2, DCO, DBO5); N1 / N3 - P0 / P3; IBGN 1B à 3; Pollution métallique : classe M1 pour Cd, Cu, Hg, Ni; Eutrophisation moyenne à importante (algues filamenteuses).
Objectif de qualité	. Lez : amont Grignan, 1A; aval Grignan, 1B . Coronne : 1B . Pègue : 1A . Hérin : 1B
Débit	. Lez, station hydrométrique à Montségur-sur-Lauzon : module (1,3), QMNA5 (0,015)
Autres	. Assecs sur le Lez entre Taulignan et Grignan, sur le Pègue en amont de Valréas . Écoulement intermittent de l'Hérin en amont de Visan . Débit de l'Hérin soutenu, en aval de Tulette, par les apports du canal du Moulin (canal d'irrigation - prise d'eau dans l'Eygues). . ZNIEFF non projetée 26105
Études réalisées	. Études préalables du contrat de rivière (sous maîtrise d'ouvrage du SMBVL) : . Étude de faisabilité pour la restauration des zones de divagation pour le recensement des zones humides et le transport solide. . Étude de la filière vitivinicole et des rejets industriels . Étude hydraulique du secteur entre Suze-la-Rousse (aval confl. Hérin) et Bollène . Plan pluriannuel de gestion, de restauration et d'entretien de la végétation des cours d'eau du bassin versant du Lez - IRAP, septembre 2001 - SMBVL. . Schéma Programme d'Entretien, de Restauration et d'Aménagement du bassin versant du Lez (SPERA) - CNR / GREBE / SCP Bernard et Ramel / INPG Entreprise M. Lefort, septembre 1999 - SMBVL. . * Bilan de qualité des eaux des rivières Sud-Drôme et Nord-Vaucluse - GREBE eau, sol, environnement, avril 1996 - SMARD.

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BAM, BLN, CHE + GOU, BAF, SPI, TOX, HOT (aval Colonzelle)
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s) . Même si quelques individus TRF ont été trouvés au niveau de Grignan au début des années 1980 (SDVP 1984) aucun individu n'a été trouvé récemment. Cependant, il est possible que quelques individus subsistent.	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	. Lez : 1ère en amont du Pont de Montségur. . Aulière : 1ère . Coronne : 2ème en aval du pont de la D10 (Valréas) . Hérin : 2ème
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) : "La Gaule Tricastine", "La Gaule Colonzelloise", "la Gaule Grillonnaise"
Déversements	TRF2 - TRF3 - TAC4
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	Le Lez : . Assecs périodiques en saison estivale entre Taulignan et Grignan . Ripisylve dégradée : mitage des cordons rivulaires, espaces de transition avec les zones de cultures quasi-inexistants localement (amont Suze), avec toutefois la présence de belles ramières et de secteurs "sauvages" assez diversifiés (collines de safre de Grignan au pont de Montségur). . Dégradation morphologique du Lez après le passage des crues et des travaux qui ont suivi : disparition des mouilles, nombreuses protections hydrauliques (enrochements, épis, endiguement) rectification importante localement (entre Grignan et l'Hérin) ou de façon plus étendue (amont et aval de Suze : absence de méandrage), dépôts de gravats,...
Qualité eau	. Lez : rejets de Grignan; rejet de la STEP de Suze-la-Rousse . Coronne : rejets de Valréas (STEP, industries) . Rieumau : rejets domestiques diffus + influence de St-Pantaléon-les-Vignes . Hérin : rejet STEP Visan + rejets des 2 unités de la cave de Visan; rejets de Tulette via le canal du Moulin (STEP + rejets directs) + caves Costerousses et Costebelle de Tulette, cave Le Cellier des Dauphins. Rq : mise en place de nouvelles STEP des caves coopératives de Visan (1999) et Tulette (2000). Cellier des Dauphins, caves privées . Pollution modérée liée à l'activité agricole (Hérin, Rieumau, Lez)

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE LEZ AMONT

AFFLUENTS : La Veyssanne

Contexte PDPG 2004

V52 - 38 - SP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Lez 1a, 1b, 2
Carte IGN 1/25000	3139 ouest - 3138 ouest ou 3138 OT - 3038 est
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence ravin de Bramefaim
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL) ; Communauté de Communes du Pays de Dieulefit; Syndicat Mixte Drômois d'Aménagement du Bassin du Lez
Outil(s) de gestion	Contrat de Rivière du Lez en préparation - SMBVL
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : aucune . Autres perturbations : . IBGN 1B; Eutrophisation moyenne à importante (algues filamenteuses) . Lez : qualité physico-chimique 1A - 1B; N0 / P0; IBGN 1B; Eutrophisation moyenne à importante (algues filamenteuses).
Objectif de qualité	1A
Débit	
Autres	. ZNIEFF projetée 26106
Études réalisées	. <u>Études préalables du contrat de rivière (sous maîtrise d'ouvrage du SMBVL) :</u> . Étude de faisabilité pour la restauration des zones de divagation pour le recensement des zones humides et le transport solide. . Étude de la filière vitivinicole et des rejets industriels . Plan pluriannuel de gestion, de restauration et d'entretien de la végétation des cours d'eau du bassin versant du Lez - IRAP, septembre 2001 - SMBVL. . Schéma Programme d'Entretien, de Restauration et d'Aménagement du bassin versant du Lez (SPERA) - CNR / GREBE / SCP Bernard et Ramel / INPG Entreprise M. Lefort, septembre 1999 - SMBVL. . * Bilan de qualité des eaux des rivières Sud-Drôme et Nord-Vaucluse - GREBE eau, sol, environnement, avril 1996 - SMARD.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BAM, BLN + APP
État fonctionnel	Perturbé
Remarque(s)	. La carte piscicole du département de la Drôme (Dorier, 1954) mentionne la présence de CHA et APP en aval de Montjoux sur le Lez. Ces 2 espèces n'ont pas été inventoriées en 1983 et 1999, par contre APP présente en 2002.

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaires	AAPPMA(s) "La Truite du Lez", "La Gaule Tricastine"
Déversements	TRF1 - TRF2 - TRF3
Remarque(s)	. En 2002, absence d'alevinage sur le Lez en amont de "Malaboisse" pour le suivi de la reproduction naturelle. . La Veyssanne est un très bon cours d'eau pour le recrutement en alevins.

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Débit d'étiage très faible accentué par des divers prélèvements dans certains secteurs . Obstacles infranchissables : 2 barrages de prises d'eau pour les micro centrales . Impact des crues (crue importante en 1993) : élargissement du lit et érosion importante; travaux après le passage des crues (curage, remaniement du lit, protections en enrochements, épis,...); disparition de trous d'eau;... L'empiétement des champs et des bâtiments sur la ripisylve a nécessité des protections mécaniques (ex. : plaine de Montjoux). . Colmatage par les algues
Qualité eau	. Rejets de Montjoux (eutrophisation importante)

COURS D'EAU PRINCIPAL : L'AULIÈRE

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004

V52 - 36 - SP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Lez 4
Carte IGN 1/25000	3038 est - 3039 est
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence Coronne
Police de l'eau et Pêche	DDAF / DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL) ; Communauté de Communes du Pays de Dieulefit; Syndicat Mixte Drômois d'Aménagement du Bassin du Lez
Outil(s) de gestion	Contrat de Rivière du Lez - SMBVL . Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et le Gestion des ressources piscicoles du Vaucluse - FDAAPPMA du Vaucluse.
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : faible (NO3) à forte (DCO, MP, MN, DBO5, % O2, O2) . Autres perturbations : . Aulière : qualité physico-chimique 1A à 2 (DCO, DBO5, O2, % O2, NH4); N1 / N2 - P0 / P2; IBGN 1B; Eutrophisation faible. Rq. : en aval de Grillon, l'augmentation de la diversité taxonomique liée au développement de la végétation aquatique permet d'augmenter la note IBGN (1B) malgré la diminution du nombre et de l'abondance des taxons sensibles (rejet de la STEP).
Objectif de qualité	Amont Grillon, 1A; Aval Grillon, 1B
Débit	
Autres	
Études réalisées	. * Bilan de la qualité du Lez et de ses affluents - GREBE, septembre 1995 - SMARD . Schéma Programme d'Entretien, de Restauration et d'Aménagement du bassin versant du Lez (SPERA) - CNR / GREBE / SCP Bernard et Ramel / INPG Entreprise M. Lefort, septembre 1999 - SMBVL. . Plan pluriannuel de gestion, de restauration et d'entretien de la végétation des cours d'eau du bassin versant du Lez - IRAP, septembre 2001 - SMBVL

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BAM, BLN, TOX, HOT
État fonctionnel	Perturbé

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) : "La Gaule Colonzelloise" - (pm : partie vauclusienne "La Gaule Grillonnaise")
Déversements	TRF3 maintien de la pratique de repeuplement
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	Entretien de la végétation rivulaire Quelques embâcles dans le lit
Qualité eau	. Rejet de la STEP de Grillon . Pollution modérée liée à l'activité agricole

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE PÈGUE ET LE RIEUMEAU

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004

V52 - 37 - SD

1- DONNEES GENERALES

Tronçons SDVP 1984	
Carte IGN 1/25000	3038 est - 3039 est, ouest
Limites du contexte	Amont : Sources Aval : Confluence Coronne, département du Vaucluse
Police de l'eau	DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL) ; Syndicat Mixte Drômois d'Aménagement du Bassin du Lez
Outil(s) de gestion	. Contrat de Rivière du Lez en préparation - SMBVL . Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et le Gestion des ressources piscicoles du Vaucluse - FDAAPPMA du Vaucluse.
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Coronne : très forte (DBO5, DCO, Nkj, NH4, P tot, P04) à faible . Rieumau (affluent Coronne) : faible (NO3, % O2, DCO) . Autres perturbations : . Coronne : IBGN HC à 2; Pollution métallique : classe M1 pour Cr, Cd, Cu, Ni - classe M2 pour Hg; Eutrophisation (algues filamenteuses) moyenne-faible à importante, avec des variations d'O2 et des désoxygénations importantes. . Rieumau (affluent Coronne) : IBGN 1B; Eutrophisation faible à importante . Coronne : qualité phys-chim. HC (DBO5, DCO, NH4, O2, % O2) à 1B ; N1 / N4 - PO / P4; IBGN HC à 2; Pollution métallique : classe M1 pour Cr, Cd, Cu, Ni - classe M2 pour Hg; Eutrophisation (algues filamenteuses) moyenne-faible à importante, avec des variations d'O2 et des désoxygénations importantes. . Rieumau (affluent Coronne) : qualité phys-chim. 1B (% O2, DCO); N0 / N1 - P0; IBGN 1B; Eutrophisation faible (tête de bassin) à importante.
Objectif de qualité	. Coronne : 1B . Pègue : 1A Rieumau : amont St-Pantaléon, 1A; aval, 1B
Débit	
Autres	. Assecs sur le Pègue en amont de Valréas . ZNIEFF projetée 26161 (Donjon, Rieumau),
Etudes réalisées	. Etudes préalables du contrat de rivière (sous maîtrise d'ouvrage du SMBVL) : . Etude de faisabilité pour la restauration des zones de divagation pour le recensement des zones humides et le transport solide. . Etude de la filière viti-vinicole et des rejets industriels . Etude hydraulique du secteur entre Suze-la-Rousse (aval confl. Hérin) et Bollène . Plan pluriannuel de gestion, de restauration et d'entretien de la végétation des cours d'eau du bassin versant du Lez - IRAP, septembre 2001 - SMBVL.
Etudes réalisées (suite)	. Schéma Programme d'Entretien, de Restauration et d'Aménagement du bassin versant du Lez (SPERA) - CNR / GREBE / SCP Bernard et Ramel / INPG Entreprise M. Lefort, septembre 1999 - SMBVL. . * Bilan de qualité des eaux des rivières sud-Drôme et nord-Vaucluse - GREBE eau, sol, environnement, avril 1996 - SMARD.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	VAI, BAM, LOF, BLN, CHE, TRF
Etat fonctionnel	Dégradé
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) : "La Gaule Tricastine", "La Gaule Colonzelloise"
Déversements	TRF2 - TRF3 - TAC4
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Habitat uniforme suite à de nombreux travaux hydrauliques . Phénomène d'enfoncement de lit important, érosion régressive . Etiage sévère avec assec
Qualité eau	. Rejets des caves vinicoles

COURS D'EAU PRINCIPAL : L'EYGUES MEDIAN

AFFLUENTS : L'Ennuye
L'Oule aval

Contexte PDPG 2004
V53 - 39 - ID

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Eygues 1a, 1b - Oule 2a, 2b
Carte IGN 1/25000	3238 ouest - 3138 est - 3239 ouest - 3139 est, ouest
Limites du contexte	Amont : confluence avec l'Armalauze Aval : Confluence avec la Sauve à Nyons
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal de Défense des Rives de l'Eygues Supérieure et de l'Oule
Outil(s) de gestion	
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Eygues aval Bentrax : forte (NH4, NO2, MP), faible (O2, % O2, MN, DCO) . Eygues amont Bentrax : faible, moyenne (NH4, NO2, DCO, DBO5, MP) à aucune . Oule : aucune à forte (DCO, NH4, MP) . Ennuye (aval) : aucune . Autres perturbations : . Eygues : qualité physico-chimique 1A à 3 (NH4, DCO, DBO5); N0 / N2 - P0 / P2; IBGN 1B à 2; Eutrophisation très faible (tête de bassin) à moyenne-importante sur le reste du cours d'eau (algues filamenteuses). . Oule : qualité physico-chimique 1A à 3 (DCO, NH4); N0 / N2 - P0 / P3; IBGN 1B; Eutrophisation (algues filamenteuses) moyenne à faible. . Ennuye (aval) : qualité physico-chimique 1A; N0 / P0; IBGN 1B; Eutrophis. Import. . Rq : sur les têtes de bassin de l'Eygues et de l'Oule, le colmatage du substrat par des limons, lié au contexte géologique marneux, ne permet pas d'obtenir des notes maximales de l'IBGN. La faible diversité de l'habitat entraîne une faible variété taxonomique qui détermine les notes (1B).
Objectif de qualité Débit (m3/s)	. Eygues : 1A, amont confluence Oule; 1B en aval . Ennuye : 1A . Oule : 1A . Eygues : station hydrométrique à Rémuzat : module (2,29), QMNA5 (0,114) station hydrom. à St-May (Pont-de-la-Tune) : module (6,23), QMNA5 (0,482)
Autres	. Écoulements intermittents sur l'Ennuye de Sainte-Jalle . Écoulements intermittents sur l'Eygues en aval de St-Roman-de-Malgarde . ZNIEFF projetée 26129, 26135, 26136, 26138, 26139 ZNIEFF non projetée 26134
Études réalisées	. LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 182p.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BLN, BAM + APP
État fonctionnel	Dégradé
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère / 2ème
Gestionnaire	AAPPMA : "La Gaule de l'Eygues et de l'Oule"
Déversements	TRF1 / TRF2
Remarques	. arrêt du repeuplement sur l'Aiguebelle

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Température de l'eau élevée . prises d'eau en aval de Nyons . Prise d'eau du canal du Moulin (canal d'irrigation qui se jette dans l'Hérin) . Obstacles à la circulation des poissons . Assecs ponctuels sur l'Ennuye
Qualité eau	. Eygues : rejet de la STEP de Nyons + rejet cave raccordé. L'impact de la cave n'a pu être démontré par des mesures à ce jour, mais une perturbation du fonctionnement de la STEP aurait été signalée par la société fermière gestionnaire). . Rejets de caves viticoles très chargés . Rejets des abattoirs et de la STEP de Rémuzat . Rejets de la STEP de la Motte Chalacon

COURS D'EAU PRINCIPAL : L'EYGUES AMONT ET L'ARMALAUZE

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004
V53 - 42 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Eygues 1
Carte IGN 1/25000	3239 ouest
Limites du contexte	Amont : Sources (05) Aval : Confluence avec l'Armalauze
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal de Défense des Rives de l'Eygues Supérieure et de l'Oule
Outil(s) de gestion	
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Eygues amont Bentrax : faible, moyenne (NH4,NO2, DCO, DBO5, MP) à aucune . Autres perturbations : . Eygues : qualité physico-chimique 1A à 3 (NH4, DCO, DBO5); N0 / N2 - P0 / P2; IBGN 1B à 2; Eutrophisation très faible (tête de bassin) à moyenne-importante sur le reste du cours d'eau (algues filamenteuses). . Rq : sur les têtes de bassin de l'Eygues et de l'Oule, le colmatage du substrat par des limons, lié au contexte géologique mameux, ne permet pas d'obtenir des notes maximales de l'IBGN. La faible diversité de l'habitat entraîne une faible variété taxonomique qui détermine les notes (1B).
Objectif de qualité	. Eygues : 1A, amont confluence Oule; 1B en aval
Débit (m3/s)	. Eygues : station hydrométrique à Rémuzat : module (2,29), QMNA5 (0,114) station hydrom. à St-May (Pont-de-la-Tune) : module (6,23), QMNA5 (0,482)
Autres	. ZNIEFF projetée 26129, 26135, 26136, 26138, 26139 ZNIEFF non projetée 26134
Études réalisées	. LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 182p.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BAM, BLN + APP
État fonctionnel	Conforme

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA : "La Gaule de l'Eygues et de l'Oule"
Déversements	TRF1 / TRF2
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Température de l'eau élevée . Obstacles à la circulation des poissons
Qualité eau	

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE BENTRIX

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004
V53 - 40 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Bentrix1
Carte IGN 1/25000	3239 ouest - 3139 est, ouest
Limites du contexte	Amont : Sources Aval : Confluence avec l'Eygues
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal de Défense des Rives de l'Eygues Supérieure et de l'Oule
Outil(s) de gestion	
Qualité eau *	
Objectif de qualité	. 1A, amont condorcet, 1B en aval
Débit (m3/s)	. Eygues : station hydrométrique à Rémuzat : module (2,29), QMNA5 (0,114) station hydrom. à St-May (Pont-de-la-Tune) : module (6,23), QMNA5 (0,482)
Autres	
Études réalisées	. LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 182p.

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BAM, BLN + APP
État fonctionnel	Conforme

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA : "La Gaule de l'Eygues et de l'Oule"
Déversements	
Remarque(s)	. Mise en place d'une gestion patrimoniale

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	
Qualité eau	. Plusieurs rejets urbains au niveau des principaux villages du bassin.

COURS D'EAU PRINCIPAL : L'OULE AMONT ET L'ESTABLET

AFFLUENTS : L'Archette (05)

Contexte PDPG 2004
V53 - 41- SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Oule 1
Carte IGN 1/25000	3239 ouest - 3139 est, ouest
Limites du contexte	Amont : Source Aval : Confluence avec l'Establet
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal de Défense des Rives de l'Eygues Supérieure et de l'Oule
Outil(s) de gestion	
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Oule : aucune à forte (DCO, NH4, MP) . Autres perturbations : . Oule : qualité physico-chimique 1A à 3 (DCO, NH4); N0 / N2 - P0 / P3; IBGN 1B; Eutrophisation (algues filamenteuses) moyenne à faible. . Rq : sur les têtes de bassin de l'Eygues et de l'Oule, le colmatage du substrat par des limons, lié au contexte géologique marneux, ne permet pas d'obtenir des notes maximales de l'IBGN. La faible diversité de l'habitat entraîne une faible variété taxonomique qui détermine les notes (1B).
Objectif de qualité	. Oule : 1A
Débit (m3/s)	. Eygues : station hydrométrique à Rémuzat : module (2,29), QMNA5 (0,114) station hydrom. à St-May (Pont-de-la-Tune) : module (6,23), QMNA5 (0,482)
Autres	. ZNIEFF projetée 26129, 26135, 26136, 26138, 26139 ZNIEFF non projetée 26134
Études réalisées	. LIEBAULT F., CLEMENT P. et PIEGAY H., 2001 - Analyse géomorphologique de la recharge sédimentaire des bassins versants de la Drôme, de l'Eygues et du Roubion - Rapport d'étude CNRS UMR 5600 pour le compte de l'ONF, Service Départemental de la Drôme, 182p.

2- PEUPLEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, LOF, BAM, BLN + APP
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA : "La Gaule de l'Eygues et de l'Oule"
Déversements	TRF1 / TRF2
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	
Qualité eau	. Plusieurs rejets organiques

COURS D'EAU PRINCIPAL : L'OUVEZE MEDIANE

AFFLUENTS : L'Eyguemarse

Contexte PDPG 2004

V60 - 43 - IP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Ouvèze 2, 3
Carte IGN 1/25000	3239 ouest - 3139 est, ouest - 3140 est, ouest - 3240 ouest
Limites du contexte	Amont : confluence Charuis Aval : Vaison La Romaine
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Ouvèze et ses affluents . SAB . Parc Naturel Régional des Baronnies (En projet)
Outil(s) de gestion	. Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) - FDAAPPMA du Vaucluse, Patrick GENNARI.
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : Ouvèze : faible (O2, % O2); Charuis : moyenne (% O2, O2) . Ouvèze : moyenne (% O2, DCO, O2) à faible (% O2, NH4, NO2, P tot.) . Eyguemarse : moyenne à faible (DCO, %O2, O2) . Ruisseau de Beauvoisin (affluent de l'Eyguemarse) : moyenne (% O2, O2, DCO) . Autres perturbations : . Ouvèze : IBGN 1B à 2; Eutrophisation moyenne en amont de Buis, forte en aval . Eyguemarse : IBGN 1B à 2; Eutrophisation moyenne . Ouvèze : qualité physico-chimique 2 (% O2, DCO, O2), 1B (% O2, NH4); IBGN 1B à 2; N0 / N1 (NH4, NO2) - P0 / P1 (P tot.); Eutrophisation moyenne en amont de Buis, forte en aval . Eyguemarse : qualité physico-chimique 3 (DCO, %O2, O2); IBGN 1B à 2; NO / P O; Eutrophisation moyenne. . Ruisseau de Beauvoisin (affluent de l'Eyguemarse) : qualité physico-chimique 2 (%O2, O2, DCO); N0 / P0. Rq : la qualité de l'eau pénalisée par la DCO très élevée, à l'aval de Propiac et sur l'Eyguemarse à l'aval de la confluence avec le ruisseau de Beauvoisin, est liée à la résurgence thermique du secteur de Propiac. Ces sources transitent par des extrusions diapyriques et génèrent des eaux sulfato-calciques. Il s'agit d'un cône salin situé à proximité des thermes et qui a longtemps été exploité par cet établissement.
Objectif de qualité	. Ouvèze : 1A en amont de la confluence avec le Menon, 1B en aval . Anary : 1B
Débit (m3/s)	Ouvèze : station hydrométrique à Vaison-la-Romaine, module (5,76), QMNA5 (0,592)
Autres	. ZNIEFF projetées : 26209, 26086, 26074, 26075, 26216 ZNIEFF non projetée : 26088 . Ouvèze : rivière réservée au titre des ouvrages utilisant l'énergie hydraulique, en amont du pont de la RN 546, commune de Buis-les-Baronnies (Décret 87635 du 28 juill. 1987).
Études réalisées	. La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) - Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26. . * Bilan de qualité des eaux, l'Ouvèze - GEOPLUS, 1997 - SMARD . État du peuplement piscicole de l'Ouvèze à l'aval de Buis-les-Baronnies - CSP, février 1997.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, CHA, VAI, LOF, BAM, BLN, CHE, GOU, BAF, TOX, HOT
État fonctionnel	Perturbé
Remarque(s) . Le Barbeau méridional (BAM) n'a pas été retrouvé sur l'Ouvèze lors des récentes pêches d'inventaires . En aval de Buis-les-Baronnies, quasi-disparition de la Truite fario . L'Écrevisse à pieds blancs mentionnée sur la carte de Dorier (1954) n'a pas été retrouvée récemment sur la partie supérieure de l'Ouvèze, mais est encore présente dans certains affluents. . Le Chabot (CHA) n'a été recensé que sur la partie aval du contexte : l'Ouvèze en aval de la confluence avec le Derboux (carte de Dorier, 1954). . La dégradation du peuplement ne se traduit pas seulement au niveau de la disparition de certaines espèces, mais aussi au niveau de la biomasse. Ex : à Mollans, 372 kg/ha en 1983, contre 100 kg/ha en 1996. . Ouvèze : Station du Réseau Hydrobiologique et Piscicole (RHP), aval pont dans Buis-les-Baronnies derrière la DDE	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère, sauf Ouvèze en aval de la confluence avec le Menon jusqu'à la limite départementale à Mollans-sur-Ouvèze (classement en 2ème catégorie effectué en août)
Gestionnaire(s)	. AAPPMA : "La Truite de l'Ouvèze"
Déversements	TRF3 + en aval de Buis TRF4 - TAC4
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. Forte sensibilité du bassin versant aux phénomènes d'eutrophisation en relation avec de faibles débits, un fort ensoleillement, une température élevée. L'hydrobiologie (IBGN) et certains paramètres physico-chimiques (% O2, concentration O2) sont pénalisés sur les hauts-bassins versants (Ouvèze, Menon, Derboux, Toulourenc,...) par la sévérité des étiages, un faible hydrodynamisme et la faible diversité des substrats . Micro centrale d'Ubrieux : impact certainement limité puisque ne fonctionne pas du 1er juin au 30 septembre, à vérifier. . Canaux de dérivation sur le Toulourenc et sur l'Ouvèze . Pompages dans l'Ouvèze . Ouvèze : recalibrage et enrochements ponctuels de St-Auban jusqu'à Buis. En aval de Buis, milieu physiquement dégradé (recalibrage, enrochements, abaissement du lit lié aux extractions de granulats, réchauffement de l'eau). . Importantes crues en 1993 et 1994 ayant dévasté l'Ouvèze . Importants travaux de "remise en état" du cours d'eau.
Qualité eau	. Rejets de l'agglomération de Buis-les-Baronnies, Mollans-sur-Ouvèze, Montbrun-les-Bains, Propiac et dans une moindre mesure ceux de St-Auban, Vercoiran.

COURS D'EAU PRINCIPAL : L'OUVÈZE AMONT ET LE CHARUIS

AFFLUENTS : Le Charuis
 Le Cramy
 Le Rieu

Contexte PDPG 2004
V60 - 46 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Ouvèze 1
Carte IGN 1/25000	3240ouest - 3239 ouest
Limites du contexte	Amont : sources Aval : confluence Charuis
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Ouvèze et ses affluents . SAB . Parc Naturel Régional des Baronnies (En projet)
Outil(s) de gestion	
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : Ouvèze : faible (O2, % O2); Charuis : moyenne (% O2, O2) . Autres perturbations : Ouvèze : IBGN 1B . Ouvèze : qualité physico-chimique 1B (O2, % O2); IBGN 1B; N0-P0 . Charuis (aval) : qualité physico-chimique 2 (% O2, O2); N0-P0
Objectif de qualité	1A partout
Débit (m3/s)	
Autres	. Rivière réservée au titre des ouvrages utilisant l'énergie hydraulique, en amont du pont de la RN546, commune de Buis-les-Baronnies (Décret 87635 du 28 juillet 1987). . Chute naturelle infranchissable à la Rochette-sur-Buis : les populations piscicoles amont et aval sont indépendantes. . ZNIEFF projetée : 26209
Études réalisées	. La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26. . * Bilan de qualité des eaux, l'Ouvèze - GEOPLUS, 1997 - SMARD

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, LOF, BLN, CHE, BAF + APP
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	. En comparaison avec le SDVP 1984, apparition des espèces LOF, BLN, CHE et BAF

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : "La Truite de l'Ouvèze"
Déversements	TRF 3
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	. L'hydrobiologie (IBGN) et certains paramètres physico-chimiques (% O2, concentration O2) sont pénalisés par la sévérité des étiages, un faible hydrodynamisme et la faible diversité des substrats et des vitesses d'écoulement (biotope). . Quelques enrochements et recalibrage ponctuels; enfoncement du lit léger (Ouvèze en aval de Somecure, Charuis en amont de La Rochette-du-Buis). . Quelques cultures en bordure immédiate du Charuis en amont de La Rochette
Qualité eau	

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE DERBOUS

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004

V60 - 44 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Ouvèze 3
Carte IGN 1/25000	3239 ouest - 3139 est, ouest - 3140 est, ouest - 3240 ouest
Limites du contexte	Amont : source Aval : confluence Ouvèze
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Ouvèze et ses affluents . SAB . Parc Naturel Régional des Baronnies (En projet)
Outil(s) de gestion	
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Derboux (aval) : moyenne (% O2, O2) . Autres perturbations : . Derboux (aval) : IBGN 1B; Eutrophisation moyenne . Derboux : qualité physico-chimique 2 (% O2, O2); NO / P0; IBGN 1B; Eutrophisation moyenne
Objectif de qualité	
Débit (m3/s)	
Autres	. ZNIEFF projetées : 26209, 26086, 26074, 26075, 26216 ZNIEFF non projetée : 26088
Études réalisées	. La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) - Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26. . * Bilan de qualité des eaux, l'Ouvèze - GEOPLUS, 1997 - SMARD . État du peuplement piscicole de l'Ouvèze à l'aval de Buis-les-Baronnies - CSP, février 1997.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, CHA
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	. Le Chabot (CHA) est recensé sur tout le contexte

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère catégorie
Gestionnaire(s)	. AAPPMA : "La Truite de l'Ouvèze"
Déversements	
Remarque(s)	. Le Derboux n'est plus aleviné depuis 2001, suivi de la reproduction naturelle

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	
Qualité eau	

COURS D'EAU PRINCIPAL : LE MENON

AFFLUENTS :

Contexte PDPG 2004

V60 - 45 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Ouvèze 3
Carte IGN 1/25000	3140 est
Limites du contexte	Amont : source Aval : confluence Ouvèze
Police Eau/Pêche	DDAF/DDAF
Structure(s) de gestion	. Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Ouvèze et ses affluents . SAB . Parc Naturel Régional des Baronnies (En projet)
Outil(s) de gestion	
Qualité eau *	. SEQ EAU - Perturbation : . Menon (aval) : moyenne (% O2, O2) . Autres perturbations : . Menon : eutrophisation moyenne . Menon : qualité physico-chimique 2 (% O2, O2); NO / PO; Eutrophisation moyenne
Objectif de qualité	. Menon : 1A
Débit (m3/s)	
Autres	. ZNIEFF projetées : 26209, 26086, 26074, 26075, 26216 ZNIEFF non projetée : 26088
Études réalisées	. La Truite de la Drôme : analyse de la biodiversité génétique (marqueurs allozymiques) - Laboratoire Génome et Populations, Patrick Berrebi, mai 1998 - FDAAPPMA 26. . * Bilan de qualité des eaux, l'Ouvèze - GEOPLUS, 1997 - SMARD . État du peuplement piscicole de l'Ouvèze à l'aval de Buis-les-Baronnies - CSP, février 1997.

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, CHA
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère catégorie
Gestionnaire(s)	. AAPPMA : "La Truite de l'Ouvèze"
Déversements	
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	
Qualité eau	

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA MEOUGE AVAL

AFFLUENTS : L'Auzance

Contexte PDPG 2004

X10 - 47 - IP

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Méouge 2, 3
Carte IGN 1/25000	3240 est, 3340 ouest
Limites du contexte	Amont : Confluence avec la Saulce Aval : Confluence avec le Buëch
Police de l'eau	DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat de défense des rives de la Méouge Communauté de communes de Ribiers-Val de Méouge
Outil(s) de gestion	Contrat de rivière de la Méouge en phase finale
Qualité eau	A l'échelle du bassin versant, la qualité des eaux évolue entre la classe 1A et 1B sauf à l'aval immédiat des agglomérations de Barret le Bas, classe 2 Des perturbations faiblement marquées sont enregistrées à l'aval des autres agglomérations de Egalayes, Lachau
Objectif de qualité	1A sur l'ensemble du cours principal et les affluents Les objectifs de qualité montrent une classe d'écart en moins sur les hauts bassins de la Méouge, du ruisseau de Villefranche et de l'Auzance
Débit	Le module interannuel est de 4 m ³ /s soit un débit spécifique de 18 l/s/km ² ce qui élevé en comparaison avec les autres rivières de la région (8l/s/km ² pour le Toulourenc) Les débits de référence d'étiage (QMNA 5) sont généralement faible avec moins de 8% du module à l'exutoire
Autres	ZNIEFF n° 0546Z00 "Les gorges de la Méouge" ZICO et ZNIEFF n° 2674-0000 "Gorges du Riançon"
Études réalisées	Qualité de l'eau : GEOPLUS pour le SMARD 1996 Etudes préalables au Contrat de rivière Méouge : GEOPLUS 1999

2- PEUPELEMENT PISCICOLE

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés d'eau vive
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, CHE, GOU, BAM, BLN, HOT, TOX,
État fonctionnel	Perturbé
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) : "La Truite de la Méouge" - "La Gaule Laragnaise" du département 05
Déversements	TRF0, TRF1, TRF2
Autres	
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	Plusieurs prélèvements d'eau de surface
Qualité eau	. Plusieurs rejets organiques au niveau des villages

COURS D'EAU PRINCIPAL : LA MEOUGE AMONT

AFFLUENTS : La saulce
Le Voluy

Contexte PDPG 2004
X10 - 48 - SC

1- DONNÉES GÉNÉRALES

Tronçons SDVP 1984	Méouge 1, 2
Carte IGN 1/25000	3240 est, 3340 ouest
Limites du contexte	Amont : Sources Aval : Confluence avec la Saulce
Police de l'eau	DDAF
Structure(s) de gestion	Syndicat de défense des rives de la Méouge Communauté de communes de Ribiers-Val de Méouge
Outil(s) de gestion	Contrat de rivière de la Méouge en phase finale
Qualité eau	A l'échelle du bassin versant, la qualité des eaux évolue entre la classe 1A et 1B sauf à l'aval immédiat des agglomérations de Séderon, classe 2 Des perturbations faiblement marquées sont enregistrées à l'aval des autres agglomérations de Villefranche.
Objectif de qualité	1A sur l'ensemble du cours principal et les affluents Les objectifs de qualité montrent une classe d'écart en moins sur les hauts bassins de la Méouge, du ruisseau de Villefranche
Débit	Le module interannuel est de 4 m ³ /s soit un débit spécifique de 18 l/s/km ² ce qui élevé en comparaison avec les autres rivières de la région (8l/s/km ² pour le Toulourenc) Les débits de référence d'étiage (QMNA 5) sont généralement faible avec moins de 8% du module à l'exutoire
Autres	
Études réalisées	Qualité de l'eau : GEOPLUS pour le SMARD 1996 Études préalables au Contrat de rivière Méouge : GEOPLUS 1999

2- PEUPEMENT PISCICOLE

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario
Biotypologie	
Peuplement théorique	
Peuplement en place	TRF, VAI, CHA + APP
État fonctionnel	Conforme
Remarque(s)	

3- GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire(s)	AAPPMA(s) : "La truite de la Méouge"
Déversements	TRF0, TRF1, TRF2
Autres	
Remarque(s)	

4- DIAGNOSTIC DU MILIEU / FACTEURS LIMITANTS

Habitat	
Qualité eau	

ANNEXE 18 : TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DES ACTIONS

TABLEAU DE BORD N° 1 : BASSINS DU BAS DAUPHINE

Contextes Piscicoles	AXE 1 : RESPECT DES DEBITS NATURELS						AXE 2 : PROTECTION DES MILIEUX						AXE 3 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS						AXE 4 : RESTAURATION DES MILIEUX						AXE 5 : GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES					
	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5							
Les Orons et les Collières																														
Le Régrimay																														
Le Bancel																														
La Galaure amont et le Galaveyson																														
La Galaure aval																														
La Bouterne																														

Propositions d'actions

- Prioritaire
- Non prioritaire

TABLEAU DE BORD N° 2 : BASSIN DE L'ISERE

Contextes Piscicoles	AXE 1 : RESPECT DES DEBITS NATURELS					AXE 2 : PROTECTION DES MILIEUX					AXE 3 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS					AXE 4 : RESTAURATION DES MILIEUX					AXE 5 : GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES				
	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5		
Contextes Piscicoles																									
L'Isère																									
L'Herbasse aval																									
L'Herbasse médiane et la Limone																									
L'Herbasse amont																									
Le Chalon																									
La Savasse aval																									
La Savasse amont																									
La Joyeuse																									
La Veaune																									
La Bourne aval et la Lyonne																									
La Vernaison																									

Propositions d'actions

 Prioritaire

 Nécessaire

TABLEAU DE BORD N° 3 : BASSIN DE LA VEORE ET DE LA BARBEROLLE

Contextes Piscicoles	AXE 1 : RESPECT DES DEBITS NATURELS					AXE 2 : PROTECTION DES MILIEUX					AXE 3 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS					AXE 4 : RESTAURATION DES MILIEUX					AXE 5 : GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES				
	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5		
La Véore aval																									
La Véore amont																									
La Barberolle aval																									
La Barberolle amont																									

Propositions d'actions

■ Prioritaire

■ Nécessaire

TABLEAU DE BORD N° 4 : BASSIN DE LA DROME

Contextes Piscicoles	AXE 1 : RESPECT DES DEBITS NATURELS					AXE 2 : PROTECTION DES MILIEUX					AXE 3 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS					AXE 4 : RESTAURATION DES MILIEUX					AXE 5 : GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES				
	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5		
La Drôme aval																									
La Sye																									
La Gervanne aval																									
La Gervanne amont																									
La Roanne amont																									
La Drôme médiane																									
Le Bes																									
La Drôme amont																									

Propositions d'actions

 Prioritaire

 Nécessaire

TABLEAU DE BORD N° 5 : BASSINS DU ROUBION ET DU JABRON

Contextes Piscicoles	AXE 1 : RESPECT DES DEBITS NATURELS					AXE 2 : PROTECTION DES MILIEUX					AXE 3 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS					AXE 4 : RESTAURATION DES MILIEUX					AXE 5 : GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES					
	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5			
Le Roublion aval																										
Le Roublion amont																										
Le Jabron																										

Propositions d'actions

- Prioritaire
- Nécessaire

TABLEAU DE BORD N° 6 : BASSINS DU LEZ DE LA BERRE ET DU LAUZON

Contextes Piscicoles	AXE 1 : RESPECT DES DEBITS NATURELS					AXE 2 : PROTECTION DES MILIEUX					AXE 3 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS					AXE 4 : RESTAURATION DES MILIEUX					AXE 5 : GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES				
	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5		
Le Lez aval																									
Le Lez médian																									
L'Aulière																									
Le Pègue et le Rieumeau																									
Le Lez amont																									
La Berre																									
La Vence																									
Le Lauzon																									

Propositions d'actions

- Prioritaire
- Nécessaire

TABLEAU DE BORD N° 7 : BASSIN DE L'EYGUES

Contextes Piscicoles	AXE 1 : RESPECT DES DEBITS NATURELS					AXE 2 : PROTECTION DES MILIEUX					AXE 3 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS					AXE 4 : RESTAURATION DES MILIEUX					AXE 5 : GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES				
	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5		
L'Eygues aval																									
L'Eygues médian																									
Le Benrix																									
L'Oule amont et l'Establet																									
L'Eygues amont et l'Armatouze																									

Propositions d'actions
 Prioritaire
 Nécessaire

TABLEAU DE BORD N° 8 : BASSINS DE L'OUGEZE ET DE LA MEOUGE

	AXE 1 : RESPECT DES DEBITS NATURELS					AXE 2 : PROTECTION DES MILIEUX					AXE 3 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS					AXE 4 : RESTAURATION DES MILIEUX						AXE 5 : GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES				
Contextes Piscicoles	Propositions d'actions																									
	1.1	1.2	1.3	1.4		2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5		
	Renforcer le réseau des mesures de débits	Contrôler les prélèvements d'eau de surface	Améliorer la gestion des ouvrages	Contrôler l'entretien des plans de compensation hydraulique	Proposer un arrêté de biotope	Classer en réserve biologique	Améliorer le suivi de la qualité de l'eau	Renforcer l'entretien des éléments urbains et industriels	Traiter les rejets vinicoles et agricoles	Améliorer l'utilisation des engrais	Restauration et diversification des habitats	Favoriser les techniques de jachères	Recadrer les espaces de libre de la rive	Aménager ou supprimer les obstacles à l'opération	Proscrire les travaux dégradant les habitats	Proscrire les extractions de matériaux	Limiter les opérations de dragage	Ajuster le règlementation	Renforcer la connaissance et le suivi des populations	Realisation et mise en œuvre des plans de gestion	Participation aux actions locales de protection des cours d'eau					
L'Ouvéze médiane	■							■																		
Le Derbous								■																		
Le Ménon																										
L'Ouvéze amont et le Charruis								■																		
La Méouge aval		■						■										■								
La Méouge amont		■						■												■						